Pote à Pote

LE JOURNAL DES QUARTIERS

décolonisation : une mémoire oubliée

PRISONS Interview de Gabriel MOUESCA

EGALITÉ SALARIALE Où en est-on ?

ETATS-UNIS Discriminations, quelle réalité ?

N°126 - Trimestriel - Octobre /novembre / décembre 2009 - 3 Euros - www.poteapote.info - Pote à Pote, le journal de la Fédération Nationale des Maisons des Potes

©Photographie Philippe Guionie - Extraite de la série "Le tirailleur et les trois fleuves", lauréate du Prix Roger Pic 2008.

ÉDITO | 10 ANS DÉJÀ

Il y a 50 ans, quatorze pays d'Afrique obtenaient leur indépendance. Cette libération était l'aboutissement d'une formidable lutte pour l'égalité entre les hommes et pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.
A l'occasion de cet anniversaire, il nous est apparu essentiel de nous intéresser à cette génération qui, au sortir de la seconde guerre mondiale, s'est mobilisée pour conquérir ses droits et se libérer d'un système d'exploitation raciste.
La génération actuelle de Français ou d'immigrés doivent savoir le chemin parcouru par ces hommes et ces femmes pour obtenir leur indépendance, savoir qu'ils avaient le même idéal de Liberté, d'Egalité, de Fraternité, porté par les révolutionnaires au 18ème siècle, pour abolir les privilèges de l'aristocratie et obtenir la citoyenneté au sein de la République.
A l'école on nous enseigne les grandes conquêtes démocratiques et sociales, dont nous bénéficions aujourd'hui, telles que l'abolition de l'esclavage de 1848, la création de l'école publique de 1872, la semaine de 40 heures et les congés payés de 1936, la chute du Nazisme et du régime de Vichy en 1945,... mais on ne nous enseigne peu les conquêtes démocratiques et sociales obtenues par les mouvements de décolonisation.
Combien sommes-nous à savoir que les grands leaders des mouvements de décolonisation comme Houphouët Boigny, Lamine Gueye, Léopold Sédar Senghor, Sékou Toure ou encore Modibo Keita ont, en qualité de parlementaires, fait voter des lois françaises interdisant le travail forcé, abrogeant le code de l'indigénat, instaurant l'égalité raciale pour les salaires, la citoyenneté,... avant de prendre la tête d'Etat indépendants.
En cette année du 50ème anniversaire de ces indépendances, nous lançons un appel en direction de l'éducation nationale et des producteurs de films pour que l'histoire de la décolonisation soit enseignée sur les bancs de l'école et au cinéma et ainsi rendre hommage à ces combattants de l'égalité et de la liberté encore trop méconnus...

Samuel Thomas

SOMMAIRE 126

VILLES ET QUARTIERS

ACSE limité 2
La crise touche les jeunes très durement en territoir Rhône Alpes 3
Interview de Frédéric Léonhardt 4
quartier sensible : toujours les mêmes problèmes 5

PORTRAITS

Linda El Hadda 6
Karima Delli 6

ECONOMIE – EMPLOI

Mise à jour de la CGT 7
L'immigration, quel poids économique ? 9
Le groupe ACCOR généralise le CV anonyme 10
La responsabilité sociale des entreprises 11

EDUCATION

Réforme du lycée 12
Interview d'Abdel Aïssou 13
Aide à la parentalité 14
des quottas d'élèves boursiers dans les grandes écoles 15

DISCRIMINATION

Interview de Nathalie Boudjerada 16
Colloque de SOS Racisme contre les discriminations 17
Actualités juridiques 19

POLICE ET JUSTICE

L'AJ, une justice à deux vistesses 20
Interview de Nicolas Comte 21
Prisons françaises : quel constat ? 22

DOSSIER

Des peuples à la conquête de leurs indépendances 23
La décolonisation de 1944 à 1960 24
La France à baclé la décolonisation de l'Afrique 32
Les artistes ont de la mémoire 33
Témoignages 35

FEMME-MIXITE

Interview : Louis Dubois 37
A travail égal, salaire égal ? 38
Aminatou Haidar 39
La justice sociale au coeur de la Grande Cause Nationale 40

MONDE

Hepsi Gerçek : tout est vrai 41
Discrimination : entre ressenti et réalité 42
Savoir Togo : association pour l'avenir 43
CAN 2010 44
La révolte de Rosarno 45
Travailleurs sans-papiers vers la régularisation 46

TRIBUNE

Le rapport du Comedd 47

CULTURE

Interview de Sinik 48
Actualités culturelles 49
Rencontre avec Yamin Dib 51

SUBVENTIONS

ACSE limité

DEPUIS 2006, L'AGENCE NATIONALE POUR LA COHÉSION SOCIALE ET L'EGALITÉ DES CHANCES A CHANGÉ LA DONNE POUR NOMBRE D'ASSOCIATIONS DE QUARTIER. MAIS LA BAISSE DE SES FINANCEMENTS PLOMBE AUJOURD'HUI SON ACTION.

Ce sont quatre lettres, un acronyme dont les administrations raffolent et qui souvent, au rayon politique de la ville, se désagrègent aussi vite qu'elles sont apparues. L'ACSE : Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances. Créée en 2006, antenne du Ministère de la Ville. Particularité : composée d'anciens acteurs de terrain, suffisamment au fait de la situation des quelque 2200 quartiers, concernés par la politique de la ville, pour identifier les associations les plus actives – ce que d'autres institutions, des DDJS aux DDASS, ont toujours eu du mal à faire… Une force qui vaut à l'ACSE quelques soucis. Pendant trois ans, élus locaux comme Préfets voient en effet d'un mauvais œil l'irruption de cet organe, de niveau national, susceptible de financer des projets locaux. Un réseau d'associations dociles et coopératrices, pour les pouvoirs locaux, ça se bichonne, se subventionne, s'entretient. L'ACSE, en prise directe avec les territoires, débarque comme un chien dans ce jeu de quilles bien rangé. « Les Préfets n'avaient pas la main sur l'ACSE, et ça ne leur plaisait pas du tout », lâche carrément un cadre du Ministère de la Ville.

Mais la baisse des crédits de l'Etat va, indirectement, voler à leur secours. Le financement de l'ACSE baisse, tandis que ses missions débordent de plus sur la sécurité – la vidéosurveillance par exemple. Résultat ? Les associations qui dépendaient de la politique de la ville se tournent vers les préfectures ou les communes, qui leur rétorquent qu'elles n'ont qu'à se débrouiller avec leur Ministère… D'autant que leurs cas n'intéressent plus vraiment les préfectures. Foin de cohésion sociale, vu que les représentants de l'Etat dans les départements sont avant tout notés sur la sécurité. Quant aux communes, elles voient, elles aussi, leurs ressources se réduire. Moins d'argent, c'est moins d'associations à subventionner. Voilà comment les structures de quartier se retrouvent dépendantes des pouvoirs locaux tout en voyant leurs crédits s'effondrer. « Aujourd'hui, en terme de politique de la ville, un préfet décide quasiment de tout, tout seul, poursuit le fonctionnaire du Ministère. Or un Préfet est aujourd'hui avant tout un flic, un chef de l'exécutif ».

«Aujourd'hui, en terme de politique de la ville, un préfet décide quasiment de tout, tout seul. Or un Préfet est aujourd'hui avant tout un flic, un chef de l'exécutif»

Cyril Pocréaux

INSERTION

La crise touche très durement les jeunes sur le territoire Rhône Sud.

MIFIVA, MISSION LOCALE IMPLANTÉE DANS LE RHÔNE ET SYMPATHISANTE DE NOTRE FÉDÉRATION, NOUS ÉCLAIRE SUR LA CRISE ÉCONOMIQUE ET NOUS LIVRE SES EFFETS SUR L'EMPLOI DES JEUNES.

Le contexte économique touche très durement les jeunes suivis au sein des Missions Locales de la Région. La Mission Locale Rhône Sud n'échappe pas à la règle. La conséquence immédiate est l'augmentation de l'activité de l'accueil et de l'accompagnement des jeunes. 1511 jeunes en suivi en 2009, soit une augmentation de 10% par rapport à 2008.

Certaines entreprises du territoire, faisant partie du réseau de la Mission Locale, ont fermé. Même si pour le moment elles ne sont pas menacées, d'autres préfèrent attendre avant de s'engager dans un projet de recrutement à long terme. A cet égard, on constate une baisse sensible des CDI. Le secteur du travail temporaire est également touché et les offres proposées aux jeunes sont moins fréquentes. Cela a pour conséquence l'arrivée à la Mission Locale de nombreux jeunes qui étaient considérés comme insérés durablement.

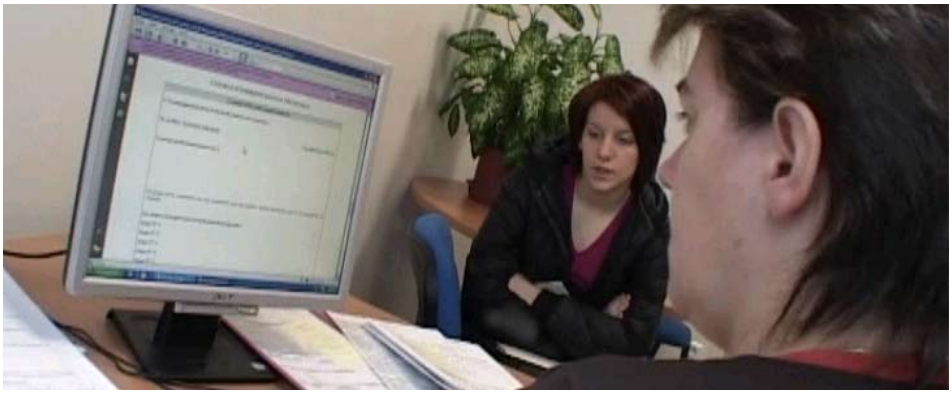

Les entrées en emploi ont connu cependant une baisse moins dramatique que ce que l'on pouvait attendre. (613 en 2009 contre 692 en 2008) grâce notamment à une prospection plus accrue des entreprises, réalisée par les conseillers emploi de la Mission locale, et la mise en place d'un dispositif de recours à l'alternance.
Les entrées en formation financées par la Région restent stables. Celle-ci est devenue, pour beaucoup de jeunes, « une valeur refuge ». Face à un marché de travail en crise, ils sont nombreux à vouloir profiter de ce moment pour se qualifier.

La mobilisation des pouvoirs publics à travers notamment le « Plan jeunes » et l'implication des élus locaux, sensibilisés à la question de l'emploi des jeunes, permet d'apporter des réponses sur le plan de l'insertion professionnelle. Les Missions Locales sont de plus en plus attendues sur les résultats de l'accès à l'emploi, au détriment de l'accompagnement global qui a fait leur spécificité. Le risque à terme est de devenir un simple guichet de prescription de mesures.

Fatima Gannaz
Directrice

ASSOCIATION

Une utilité publique, mais pas pour tout le monde

SI BEAUCOUP EN RÊVENT, RARES SONT CELLES QUI EN JOUISSENT.

« Reconnue d'utilité publique » : un label attribué par l'Etat qui change radicalement la vie d'une association. Principal avantage ? Le droit pour une structure de faire appel à des dons privés dont une partie est déductible des impôts. Une source de financement importante, voire vitale. Mais accéder à ce statut relève de l'impossible pour une « asso » de quartier, aussi dynamique, désintéressée et utile soit-elle. Exemples : elle doit compter au minimum 200 adhérents, peser 46 000 euros de ressources annuelles et avoir « une influence et un rayonnement suffisant dépassant, en tout état de cause, le cadre local ». Compliqué pour une structure qui cherche, justement, à peser localement. Ce qui ne laisse guère comme choix que de se tourner vers les pouvoirs publics locaux et leurs crédits en berne.

C.P

POLLUTION

Annulation de la taxe carbone : stop ou encore ?

Coup de Trafalgar pour le gouvernement : la « taxe carbone » a été retoquée par le Conseil Constitutionnel. Motif : 50% des émetteurs de carbone en étaient exemptés, notamment les plus gros pollueurs (agriculteurs, industries lourdes etc.). Socialement inacceptable en l'état, cette taxe indispensable verra-t-elle finalement le jour ? Sans doute pas tant que les lobbies s'y opposeront, et tant qu'on n'aura pas trouvé une juste compensation, notamment pour les citoyens (par exemple sous forme d'un « chèque vert », qui ne soit utilisable que pour des dépenses « écologiquement compatibles » : transports en commun pour les ruraux et les banlieues). Il conviendrait aussi que les sommes prélevées soient allouées à une reconversion écologique des activités (soutien à l'isolation des bâtiments, aux filières bio ou aux énergies renouvelables, qui ne sont pas délocalisables et qui créent beaucoup plus d'emplois que les filières classiques). Peut donc mieux faire.

E.R

INTERVIEW : FRÉDÉRIC LÉONHARDT

« L'accessibilité est essentielle »

SUITE DE NOTRE ENTRETIEN AVEC FRÉDÉRIC LÉONHARDT, URBANISTE, SUR LE « GRAND PARIS » ET SES ENJEUX CONCERNANT LES QUARTIERS.

SUR LA QUESTION DU LOGEMENT QU'EN EST-IL ?

Sur les dix équipes qui ont travaillé sur le projet du « Grand Paris » deux sont étrangères : une italienne et une anglaise. Elles ont été extrêmement marquées par le diagnostic social qui met en regard la logique ethnique et communautarisé de la périphérie parisienne. En effet, Paris est détachée de sa banlieue comme un corps est détaché de ses membres. Ce qui veut dire, qu'au regard de l'analyse territoriale du « Grand Paris », se pose clairement la question des quartiers ghettos.

QU'AVEZ-VOUS IMAGINÉ POUR AMÉLIORER LA SITUATION ?

Dans un premier temps, il faut reconnecter ces quartiers aux secteurs majeurs de la métropole. Notre modèle de rénovation est en grande partie axé sur la transformation des grands ensembles plutôt que la démolition, qui n'est pas « la solution » miracle mais parfois un passage obligé si les bâtiments sont de mauvaise qualité. Nous avançons donc l'idée d'un remodelage c'est-à-dire des démolitions ponctuelles et nécessaires mais également des réhabilitations lourdes, l'installation de balcons ou l'agrandissement des appartements existants. Mais il faut également prendre en compte la question des équipements publics ainsi que l'aménagement des espaces publics. L'idée étant d'améliorer assez rapidement la vie quotidienne des habitants. On ne peut pas traiter de la question du logement sur 20 ou 30 ans, ce n'est pas vivable surtout quand on sait que les démolitions ne représentent que 10 à 20 % d'un quartier. Le président de la république, lui-même, en a fait référence lors de son discours final : « ce qui serait extraordinaire ce serait d'améliorer la vie quotidienne des habitants ». Il serait bien d'appliquer dans les actes ce précepte. La rénovation urbaine seule ne peut pas fonctionner, la question de la transformation de l'habitat existant doit être également prise en compte.

ET COMMENT DÉVELOPPER LA MIXITÉ SOCIALE ?

Pour permettre la mixité sociale la question de l'accessibilité est essentielle. Malheureusement les quartiers de la périphérie ont une très faible accessibilité à l'ensemble des grands pôles de développement. Il faut donc y apporter, de façon prioritaire, des grands réseaux de transport.

Malheureusement les projets présentés par Christian Blanc et programmés pour dans dix ans, sont ruineux et ne prennent que très partiellement cette question du désenclavement des quartiers populaires. Alors il faut faire autrement, dans l'urgence en inventant un nouveau projet de création de lignes de RER qui sillonnent la périphérie et change la vie quotidienne des banlieusards qui n'en peuvent plus de galérer dans les trains, RER et métros surchargés. Je crois qu'à la sortie des prochaines élections régionales, il va bien falloir que les associations d'usagers, de quartiers se mobilisent avec les élus des villes pour obtenir enfin la modernisation du réseau de transports. Sinon, on va au-devant de lourds problèmes.

Propos recueillis par Loubna Méliane

POLITIQUE DE LA VILLE

Quartiers sensibles : toujours les mêmes problèmes

DANS SON DERNIER RAPPORT, L'ONZUS DRESSE UN BILAN (2003-2008) DÉCEVANT DE LA POLITIQUE DE LA VILLE. SI LA RÉNOVATION URBAINE S'ACCÉLÈRE, LE TAUX DE CHÔMAGE DANS LES ZONES URBAINES SENSIBLES, EN PARTICULIER CHEZ LES JEUNES, RESTE FORT. ET PRÈS D'UN TIERS DES HABITANTS VIT ENCORE SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ.

C'est devenu une tradition. Chaque année, l'Observatoire nationale des zones urbaines sensibles (Onzus) publie un rapport pour évaluer la politique de la ville. Le dernier en date, dévoilé fin 2009, est loin d'être glorieux. Les choses n'ont guère bougé depuis le 1er août 2003, date de promulgation de la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine. Pour preuve : près d'un tiers des habitants de quartiers sensibles vit encore en dessous du seuil de pauvreté. Si le taux de chômage a, lui, légèrement baissé (de 17,2 % en 2003 à 16,9 % en 2008), il reste néanmoins nettement supérieur à celui observé dans les autres quartiers des mêmes agglomérations (7,7%) et y a diminué moins vite que dans les centre-villes.

Les jeunes sont les premiers à en pâtir. « Au total, un jeune de quartier sensible sur quatre est au chômage ou en inactivité, contre un jeune sur huit dans les autres quartiers des mêmes agglomérations », explique l'Onzus, rappelant au passage que la loi de 2003 ambitionnait de « réduire d'au moins un tiers le nombre de chômeurs dans les ZUS sur une période de cinq ans, et de rapprocher le taux de chômage de l'ensemble des ZUS de celui de leur agglomération de référence ».

En matière d'éducation, c'est un peu mieux, avec une hausse de près de 5% du taux de réussite au brevet des collèges. Un résultat relatif toutefois, au vu de l'écart de réussite grandissant entre les élèves de Zus et les autres (9,9 points en 2004 contre 12,1 en 2008). Et pour la santé ? Alarmant, avec une densité des professionnels bien moindre que dans les autres quartiers. Seules embellies à retenir de ce bilan : une baisse de la délinquance globale depuis 2007 (5%) et surtout une accélération de la rénovation urbaine. Un élément que Fadela Amara, secrétaire d'Etat à la Politique de la Ville, a mis en avant, soulignant que les objectifs de la programmation 2004-2013 pourraient effectivement être atteints.

Ludovic Luppino

Le point de vue de Didier Vaillant,
maire et conseiller général (PS) de Villiers-le-Bel (95)

« Le bilan est mitigé. Il y a eu un effort sur le bâti mais le problème, c'est qu'il n'y a pas eu d'intervention massive sur l'aspect humain. C'est pour l'instant une politique de saupoudrage, des pansements que l'on met par-ci par-là. Et croire que l'on va corriger les choses en cinq ans est illusoire. Pour que cette politique soit un succès, il faut la poursuivre sur la durée et l'amplifier en utilisant des critères clairs et reconnus par tous. Cela doit se traduire par une volonté de désenclaver ces quartiers, d'agir davantage sur le volet éducatif et de mettre davantage de moyens en faveur des populations qui en ont le plus besoin. Avec l'ANRU, on arrive à générer des crédits d'investissement, mais ce dont les collectivités locales ont besoin maintenant, ce sont des crédits de fonctionnement.»

Propos recueillis par Ludovic Luppino

Linda El Haddad

LINDA EL HADDAD EST CONSEILLÈRE MUNICIPALE, POUR LA VILLE DE GRENOBLE, EN CHARGE DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET DES DROITS DE L'HOMME.

Linda El Haddad fait partie de ces femmes pour qui, l'engagement, a toujours pris une place importante dans leur vie. Dès son plus jeune âge, sa mère, sympathisante PS, l'emmène à toutes les réunions publiques et politiques. Pourtant le déclic aura lieu plus tard ! En effet, lorsque son frère est victime de discrimination à l'entrée d'une discothèque, elle découvre cette injustice encore peu connue du grand public. C'est alors qu'elle est contactée par le comité SOS Racisme de sa ville et, de cette rencontre, naîtra son envie de « continuer à creuser le sujet ». Elle s'implique, intervient en milieu scolaire et prend très vite de nouvelles responsabilités. En 2001, elle devient Secrétaire Générale et deux ans après elle prend la direction du comité local. Au bout de cinq ans, elle décide qu'il est temps pour elle de « passer à autre chose » tout en continuant son combat contre les discriminations. Sympathisante PS depuis 1994, elle se tourne naturellement vers la politique : « c'est une démarche normale dans le sens où l'investissement politique peut apporter des réponses concrètes ». Lors des élections municipales, elle est candidate sur la liste du maire sortant, Michel Destot, qui sera réélu. Forte de son expérience, elle met en place un comité de pilotage au sein de la municipalité pour lutter contre les discriminations. En effet, elle veut faire de la ville un employeur exemplaire sur ces questions en organisant, dans un premier temps, des sessions de sensibilisation en direction des services en charge du recrutement mais également des élu(e)s. Une clause de non-discrimination pourrait être imposée, aux entreprises partenaires, dans le cadre des appels d'offres : « jusqu'à présent on travaillait uniquement avec les victimes de discriminations désormais nous travaillons également en direction des décideurs ».

En dehors de son engagement politique, elle travaille, depuis peu, sur un projet expérimental, une sorte d'école de la dernière chance, avec des jeunes décrocheurs. Toujours aussi débordante d'énergie, elle y met tous ses espoirs et veut croire que, comme en politique, tout est possible !

Loubna Méliane

Karima Delli

ORIGINAIRE DE TOURCOING (59), DIPLÔMÉE DE SCIENCES POLITIQUES, KARIMA DELLI INCARNE CETTE JEUNE GÉNÉRATION QUI SOUHAITENT IMPULSER UNE NOUVELLE MANIÈRE DE FAIRE DE LA POLITIQUE.

Fraîchement élue députée Européenne sur la liste « Europe Ecologie » en juin dernier, cette jeune femme, âgée de trente ans, a fait ses premières armes en politique chez les Verts aux côtés de Noël Mamère. En effet, séduite par son discours lors de la campagne présidentielle de 2002, elle adhère au parti en 2005 parce que « pour moi l'écologie, contrairement aux idées reçues, c'est une pensée globale où injustice environnementale et sociale sont systématiquement liées » et d'ajouter « les écolos, c'était donc normal ! ». Très vite, elle devient Secrétaire Fédérale des jeunes verts et crée avec des « copains » la zone d'écologie populaire c'est-à-dire introduire l'écologie dans les quartiers. Issue d'un milieu ouvrier et 9ème d'une famille de 13 enfants, Karima Delli se bat pour que ces classes populaires ne soient plus les premières victimes, ne soient plus condamnées à habiter à côté des usines, à acheter de la malbouffe en raison de leur précarité et ainsi renverser la tendance ! Militante active et passionnée, elle s'engage, parallèlement, aux côtés des collectifs « Sauvons les Riches » et « Jeudi Noir » pour deux raisons. La première c'est son arrivée à Paris : « lorsque j'ai débarqué à Paris en 2004, j'ai dû vivre dans un 7 m² et j'ai pris conscience qu'il était impossible de payer aussi cher pour si petit ! » ; la seconde, c'est cette nouvelle forme de militantisme générée par ces collectifs : « Notre génération est là pour faire de la politique autrement, en somme faire émerger dans le débat public des thématiques par le biais d'actions novatrices » et d'ajouter « être élu ce n'est pas faire de la politique pour les gens mais avec les gens ». Son avenir ? Elle n'en sait trop rien… La seule chose qui compte aujourd'hui c'est de remplir sa mission au parlement européen : se battre pour faire avancer la problématique du logement, du revenu maximal ou encore celle des inégalités environnementales et sociales avec pour unique but celui de réveiller les consciences et de faire avancer les choses….

Yasmine Oudjebour

Mise à jour de la CGT

EN CES TEMPS OÙ LA QUESTION DE REPRÉSENTATIVITÉ NATIONALE EST DEVENUE UN ENJEU CERTAIN DANS TOUT LES SECTEURS… QUE L'ÉCLATEMENT SALARIAL A AMENÉ AVEC LUI UN LOT DE NOMBREUSES PETITES ENTREPRISES OÙ LA DÉFENSE DES DROITS SALARIAUX SONT AUX ABONNÉS ABSENTS…NOUS SOMMES ALLÉS INTERROGER QUELQUES DIRIGEANTS DU PREMIER SYNDICAT DE FRANCE POUR SAVOIR CE QU'IL EN EST RÉELLEMENT.

POURQUOI LA CGT N'A JAMAIS EU, À SA TÊTE, UN LEADER SYNDICAL ISSU DE L'IMMIGRATION ?

Nasser Mansouri (Responsable des études économiques de la CGT) : Henry Krasucki, ancien dirigeant CGT, était issu de l'immigration polonaise. Par contre, il n'y a pas eu de correspondance entre la présence des travailleurs immigrés dans le mouvement syndical et les directions des organisations. Il semble que ce défaut se résorbe peu à peu même s'il reste encore des choses à faire en la matière. Pour ma part, ce qui est important dans le mouvement syndical c'est d'être un travailleur militant et non pas être originaire de l'immigration.

Amar Lagha (Chargé du commerce à la CGT du Rhône) : J'espère que l'on ne mettra pas une personne à la tête d'une organisation syndicale parce qu'il s'appelle Amar ou Mamadou ! Nous élisons nos dirigeants au regard de leurs compétences et l'on ne peut pas dire de nos directions confédérales qu'elles ne soient pas représentatives de la population française.

Mohamed Oussedik (Membre de la commission exécutive de la CGT) : C'est dû à un facteur historique, le bastion essentiel était dans le secteur public donc soumis aux conditions de nationalité. Ensuite il y a eu une continuité de cet état de fait dans nos organisations. Mais ce qui commence à bouger c'est qu'il y a de plus en plus de jeunes, issus de l'immigration, qui s'engage dans le syndicalisme, ce qui permet d'appuyer la reconnaissance syndicale à leur égard, chose qui n'était pas une évidence il y a encore peu de temps.

COMMENT LA CGT COMPTE T-ELLE RASSEMBLER LES SALARIÉS DU BTP, DE L'HÔTELLERIE/RESTAURATION, DE LA SÉCURITÉ, AUTOUR DE LUTTES SYNDICALES ALORS QU'ILS N'ONT AUJOURD'HUI AUCUN DROITS ?

Nasser Mansouri : C'est un problème global que rencontrent toutes les organisations syndicales. La CGT travaille dur pour la défense de ces travailleurs. Le problème c'est que dans ces secteurs, les travailleurs sont de plus en plus isolés ce qui constitue un réel enjeu pour le mouvement syndical. Il s'agit là d'un réel défi pour l'ensemble des mouvements syndicaux pour représenter ces travailleurs.
Nous proposons par exemple la constitution de « syndicat de site » sur ces petites structures ce qui offrirait des droits à tous les salariés qui travailleront dans ces entreprises.

Amar Lagha : Pour les petites entreprises, type PME de 8 à 10 salariés, la CGT s'engage dans un combat qui s'appelle « La représentativité » car malheureusement dans ces boîtes, il n'y a pas de droit syndical malgré le fait qu'il y ait des sympathisants salariés. Nous avons de réelles difficultés à nous introduire dans ces types d'entreprises où les salariés n'ont pas le droit à la représentativité syndicale. Pour y aboutir, nous avons engagé des négociations nationales, accompagnées de rencontres avec les salariés. Nous mettons aussi à disposition des permanences juridiques puisque ces salariés pensent qu'ils n'ont aucun droit. Nous allons d'ailleurs organiser « des campagnes de syndicalisation » prévues à cet effet.

Mohamed Oussedik : Je ne crois pas qu'il y ait de décrochage…Aujourd'hui le secteur tertiaire est majoritaire ce qui a amené un éclatement salarial qui se traduit par une multitude de TPE, PME,… Il s'agit donc pour la CGT de s'adapter à cette nouvelle réalité et non pas l'inverse. Notre combat pour les travailleurs sans-papiers fait partie de cette nouvelle réalité. Je ne pense pas qu'à l'heure actuelle on puisse parler de divorce entre les salariés des petites entreprises et les grandes organisations syndicales, bien au contraire...

Propos recueillis par Nadjib SELLALI-Nantes.

L'équipe de Pote à Pote

LE JOURNAL DES QUARTIERS - N°126
FÉDÉRATION NATIONALE DES MAISONS DES POTES
16, SQUARE DUNOIS, 75013 PARIS.
TÉL : 01 44 93 23 23 / FAX : 01 44 93 23 24

WWW.POTEAPOTE.INFO

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : SAMUEL THOMAS / RÉDACTRICE EN CHEF : YASMINE OUDJEBOUR / RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE : LOUBNA MELIANE / EQUIPE DE RÉDACTION : NADJIB SELLALI, LAYLA RAHHOU, CHARLOTTE ALLEGRET, KARIM OMARJEE, FRANCK MAITRE / DIRECTRICE ARTISTIQUE : MARILOU JAMPOLSKY / ABONNEMENTS : MALA DHUNNOO / RÉDACTEURS : CYRIL POCREAUX, ERWAN RUTY, LUDOVIC LUPPINO, TRISTAN KLEIN, CÉCILIEN REDONNET, JULIEN VANHEE, JONATHAN SCHARWTZ, OUMAR SARR, CHRISTELLE MARQUES, YASMINA MICHAU, JULIE GAYARD, TRACY LADJI, JACQUES EBOSSE MOUDIO, MAME NDELLA FAYE, GWENNAÊLLE DUBOIS, IBRAHIM SOREL KEITA, SARAH LEBAILLY, WARDA SADOUDI, MOHAMMED CHELFI, MARIE RENNES, ANGELA SCALZO, STÉPHANE JUGNOT, SALIM ARDAOUI / ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO : FATIMA GANNAZ, JEAN-CLAUDE TCHICAYA, BENJAMIN STORA, FRANÇOISE MILEWSKI, ANDRÉ METAYER /

CRÉDITS PHOTOS : FNMDP; CGT.FR, SENEWEB, BENJAMIN JOYEUX, PHILIPPE GUIONIE / DESSINS : SLIM

N° DE COMMISSION PARITAIRE : 0611G84757-
ISSN 1259 – 4199

LES ARTICLES SIGNÉS N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS /

IMPRIMEUR : EXPRESSIONS 2
10 BIS, RUE BISSON - 75020 PARIS -
TÉL.: 01 43 58 26 26 - FAX: 01 43 58 40 99

Grâce à votre soutien, Pote à Pote ira encore plus loin

ABONNEZ-VOUS ! !

ABONNEMENTS : 0 50 EUROS /AN **SOUTIENS : 0 100 EUROS OU PLUS /AN**

NOM : ..... **PRENOM :** .....
ADRESSE : ..... **CP :** ..... **VILLE :** .....
MAIL : ..... **N° DE TEL. :** .....

COUPON À RENVOYER À :
FÉDÉRATION NATIONALE DES MAISONS DES POTES – 16, SQUARE DUNOIS, 75013 PARIS.

ÉTRANGERS

L'immigration : quel poids économique ?

L'IMMIGRATION A UN RÔLE ÉCONOMIQUE INCONTESTABLE EN FRANCE MÊME S'IL EST MAL MESURÉ. EN EFFET, ELLE REPRÉSENTE 8% DES EMPLOIS ET, MÊME PLUS DANS UN PETIT NOMBRE DE MÉTIERS, COMME LES GRÈVES DES TRAVAILLEURS SANS-PAPIER L'ONT MONTRÉ.

Quelle est la contribution de l'immigration au dynamisme de l'économie française ? Répondre à cette question est difficile pour plusieurs raisons. D'une part, il faut pouvoir dire ce qui se serait passé sans immigration. Ensuite, il faudrait identifier précisément la contribution en termes de production, de consommation, d'investissement, de recettes fiscales, de dépenses publiques, d'exportations et d'importations. Par exemple, dans les années 1970, les politiques de retour au pays, notamment dans les territoires touchés par les restructurations, ont engendré des difficultés pour les commerçants de ces territoires par diminution de la consommation. De plus, par définition on dispose d'éléments chiffrés uniquement pour les immigrés réguliers.
Néanmoins, il y a cinq ans, une étude officielle avait estimé l'arrivée de 50 000 immigrés à une augmentation du PIB de 0,1 à 0,25 point. En outre, l'immigration contribue à l'accroissement de la population active, notamment parce que 70% des immigrés sont âgés d'au moins 18 ans à leur arrivée, ce qui est un facteur important du potentiel de croissance d'une économie.

L'immigration représente une part non négligeable de l'emploi (8%) et des flux sur le marché du travail. Certes, les immigrés ont un taux de chômage deux fois plus élevé que les non-immigrés, en raison d'un niveau de qualification plus faible, de discriminations à l'embauche, de lacunes en français, d'un nombre encore important d'emplois interdits aux immigrés…
Surtout, l'emploi immigré est très concentré dans certains métiers peu qualifiés, comme ceux du bâtiment, de la mécanique, de l'hôtellerie-restauration, du gardiennage, les services aux particuliers (employés de maison, assistantes maternelles, aides à domicile), sans compter les saisonniers agricoles. Dans ces métiers, la part des immigrés dans l'emploi dépasse 10% et parfois 25%. En Ile de France, dans les entreprises de nettoyage, les immigrés représentent même sept salariés sur dix d'après les données de l'INSEE (hors immigration irrégulière). A métier et secteur d'activité comparable, les immigrés occupent enfin des emplois spécifiques en termes de conditions de travail, avec des expositions plus fortes aux postures pénibles, des travaux plus monotones, des organisations du travail moins innovantes. Bref, dans de nombreux emplois, les immigrés s'avèrent indispensables !

Tristan Klein

Sources : Immigration sélective et besoins de l'économie française, Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, La Documentation française, février 2006.
Les métiers en 2015, CAS – Dares, La Documentation française, janvier 2007.
« L'activité des immigrés en 2007 », INSEE Première, octobre 2008
« Les conditions de travail des salariés immigrés en 2005 : plus de monotonie, moins de coopération », Premières synthèses, Dares, février 2009.

INTERVIEW : FRÉDÉRIQUE POGGI

Le groupe Accor généralise le CV anonyme !

LE CV ANONYME EST L'OUTIL LE PLUS EFFICACE POUR LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS À L'EMBAUCHE. PETIT À PETIT, DE PLUS EN PLUS D'ENTREPRISES FRANCHISSENT LE PAS, ET PAS DES MOINDRES. ENTRETIEN AVEC FRÉDÉRIQUE POGGI, DIRECTRICE DIVERSITÉ DU GROUPE ACCOR.

DEPUIS JUILLET 2009 VOUS AVEZ DÉCIDÉ DE GÉNÉRALISER LE CV ANONYME POUR L'ENSEMBLE DE VOS RECRUTEMENTS, QUELLE A ÉTÉ VOTRE MOTIVATION ?

Notre démarche s'inscrit dans notre politique globale d'égalité de traitement dans le recrutement, dans une entreprise comme la nôtre, très décentralisée. De plus, la mise en place du CV anonyme faisait partie d'un des points de l'accord diversité, signé en janvier 2007, avec l'ensemble de nos partenaires sociaux. Cet accord a pour objectif de promouvoir la diversité au sein d'entreprises et des groupes tels que le nôtre.

DE QUELLE MANIÈRE LA MISE EN PLACE DU CV ANONYME S'EST-ELLE EFFECTUÉE ?

Le CV anonyme a été généralisé sur notre site de recrutement AccorJobs. Cette mise en place a tout d'abord fait l'objet d'un pilote dans les Hôtels de Lyon et Paris Ouest. Ce pilote ayant été positif, nous avons décidé de préparer un déploiement sur l'ensemble de la France et de généraliser ce dispositif à l'ensemble de nos processus de recrutement.

COMMENT SE CONCRÉTISE T-ELLE ET QUELS SONT LES CHAMPS ANONYMES ?

L'ensemble de la France pour toutes les activités Hôtellerie, Accor Services, Lenôtre et Compagnie des Wagons-lits ont été formé. Le site AccorJobs a évolué pour permettre de rendre les candidatures anonymes.

Le nom, le prénom, l'âge, le sexe, la nationalité et l'adresse e-mail des candidats ne sont désormais, plus indiqués aux recruteurs, lors des étapes de sélection préalables à un entretien.

Cette démarche permet de consacrer la première sélection de candidatures uniquement aux critères de formation, d'expérience et de compétences et, par la même, de gommer les discriminations.

Propos recueillis par Yasmine OUDJEBOUR et Cécilien REDONNET

Le CV anonyme fait son chemin

Selon un sondage commandé par SOS Racisme sur la perception des discriminations et réalisé par l'IFOP du 12 au 13 novembre 2009, 80% des Français juge que, « d'une manière générale, les discriminations sont en France un phénomène répandu ». Plusieurs propositions pour lutter contre les discriminations ont été testées et l'ensemble des mesures destinées à lutter contre les discriminations rencontre l'adhésion des Français à l'exception de la mise en place de quotas ethniques dans les entreprises et les logements HLM. Par exemple, 65 % considèrent « tout à fait efficace » ou « plutôt efficace » l'anonymisation des CV dans les entreprises de plus de 50 salariés. Toutefois, croit pouvoir déceler IFOP, « pour chaque mesure, le taux de personnes la considérant « tout à fait » efficace s'avère relativement faible (entre 6% et 22%), signe de ce que l'opinion n'est pour le moment pas très constituée sur ces différents sujets : l'adhésion relève plus de l'accord de principe que d'un souhait fortement exprimé».

L.M

GREEN-WASHING

La responsabilité sociale des entreprises : réel engagement ou écran de fumée ?

LE GREEN-WASHING EST UNE PRATIQUE DÉCRIÉE OUTRE-ATLANTIQUE SELON LAQUELLE DES ENTREPRISES FINANCENT DE LARGES CAMPAGNES PUBLICITAIRES DANS LESQUELLES ELLES ABATTENT DES SLOGANS CRIARDS VANTANT LEURS FAUX EFFORTS ENVIRONNEMENTAUX.

Qu'à cela ne tienne, la RSE est un principe volontaire dans le droit international, communautaire et dans la législation française. Cependant, depuis la loi sur les nouvelles régulations économiques de 2001, les entreprises cotées sont tenues de publier des informations sur l'impact social et environnemental de leurs activités. Libre aux entreprises de déterminer leur méthodologie, or les sanctions juridiques à l'encontre d'une communication outrancière et ne reflétant pas la réalité de l'effort poursuivi n'existent pas.

La RSE recoupe de nombreux domaines : la formation des salariés, les régulations des politiques RH contre les discriminations, la diminution des pollutions liées à l'activité, la création de Fondations d'entreprises, l'adhésion à divers labels...

Ici et là, on serait tenter de saluer les efforts des entreprises pour améliorer leur impact environnemental. Or, ce que reprochent les nombreux spécialistes du développement durable dans son acception la plus large, c'est que chaque entreprise a une libre interprétation des priorités mais aussi de ses efforts, alors que les normes sont souvent dictées par les entreprises elles-mêmes. La RSE ne s'inscrit pas dans une stratégie globale de l'entreprise, elle est en marge, et c'est encore largement les stratégies commerciales qui dictent les changements à opérer. L'entreprise attend une contrepartie de son effort : sur le court-terme un reçu fiscal ou une prime, et à plus long terme une amélioration de l'image de marque. Il est injuste et anormal qu'elles bénéficient d'une contrepartie plus importante que l'effort fourni. La communication de l'entreprise vis-à-vis de son implication sociétale doit être contrôlée et sanctionnée, sans quoi certaines d'entre- elles continueront à récolter les fruits d'une implication prétendue.

Nous devons encourager les entreprises réalisant de réels efforts à continuer de mener ces opérations car, en définitive, elles sont bénéfiques pour la société. Seulement, la législation est nécessaire pour développer la RSE de manière globale et efficace. Et le contrôle et la sanction sont intimement liés à cette première. Cette démarche doit, non seulement émaner de la volonté des citoyens que nous sommes, mais aussi et surtout, des salariés et de leurs représentants les mieux à même d'exiger travailler pour une institution respectueuse de la société et de l'environnement.

Layla Rahhou.

GROGNE

Réforme du lycée : un pas en avant, trois pas en arrière...

AUTONOMIE DES LYCÉES, DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT, AUGMENTATION DU NOMBRE DE VACATAIRES, 36 ÉLÈVES PAR CLASSE, MESURES SÉCURITAIRES, PROGRAMMES DE S.E.S TRONQUÉS… LES LYCÉENS PEUVENT S'INQUIÉTER DE L'AVENIR DE LEUR LYCÉE APRÈS LES DIFFÉRENTES PROPOSITIONS DE RÉFORMES POUR UN MEILLEUR LYCÉE.

« Une véritable réforme du lycée ne peut pas zapper les questions de citoyenneté, de santé, d'égalité, de mixité, d'écologie ou encore d'international. »

Vous allez vous dire que l'on pourrait se contenter de cette réforme, qu'elle est moins pire que les autres, que les lycéens ne sont jamais contents… Mais assurez-vous que lorsque l'on regarde de plus près les circulaires, décrets et déclarations,… il y a de quoi s'indigner ! Ce projet de réforme du lycée ne répond absolument pas aux préoccupations des lycéens. La question des inégalités entre les lycéens, les moyens humains et financiers, l'orientation, la démocratie lycéenne, l'éducation à deux vitesses,… sont autant de sujets oubliés dans cette réforme.

Rien sur la revalorisation de l'ECJS (Enseignement Civique Juridique et Social), rien sur la démocratie lycéenne, rien sur les budgets participatifs des lycées, rien sur l'embauche d'infirmières et psychologues, rien sur les discriminations à la recherche de stages, rien sur un vrai service public de soutien scolaire, rien sur la formation des conseillers d'orientation, rien sur les inégalités entre les lycées, rien sur la carte scolaire, rien sur les classes surchargées, rien sur la ghettoïsation des établissements, rien sur les expulsions massives de lycéens étrangers,... Le gouvernement persiste à vendre aux lycéens, au personnel éducatif, un projet peu ambitieux qui reste dans une logique du toujours moins. Le ministère ne répond pas aux réels problèmes du lycée, il ne fait qu'offrir pansements et pommades à des millions de jeunes. Plutôt que d'embaucher massivement des profs, il préfère organiser le lycée de manière à regrouper les lycéens en amphis, plutôt que d'embaucher des conseillers d'orientation, il préfère organiser un tutorat avec des étudiants bénévoles, à la place de médiateurs, de temps d'échanges et de dialogue ils créent des brigades policières dans nos établissement.

Une véritable réforme du lycée ne peut pas zapper les questions de citoyenneté, de santé, d'égalité, des nouvelles technologies, de mixité, d'écologie ou encore d'international. Il est urgent que les parents d'élèves, que le monde de l'éducation et les lycéens travaillent ensemble pour inverser la tendance et passer d'un lycée organisé de manière à répondre au marché du travail à un lycée permettant l'émancipation de tous.

Charlotte Allegret

« La question des inégalités entre les lycéens, les moyens humains et financiers, l'orientation, la démocratie lycéenne, l'éducation à deux vitesses, sont autant de sujets oubliés dans cette réforme. Le gouvernement persiste à vendre aux lycéens, au personnel éducatif, un projet peu ambitieux qui reste dans la logique du toujours moins. »

VIOLENCE

Equipes mobiles de sécurité

Un nom qui évoque les plus grands noms des forces de l'ordre en France et pourtant... Ce sont les établissements scolaires qui seront le terrain de jeu de ces nouveaux barbouzes de la République.
Comment le gouvernement peut-il prétendre assurer la sécurité des enfants en leur adjoignant des hommes «formés aux techniques des arts martiaux» alors que ce dont ils ont le plus besoin c'est de s'en sortir dans leurs études et problèmes liés à leur âge...?
En réalité, la suppression au fur et à mesure des « pions » est l'un des plus grands maux de l'éducation. En effet, doit-on rappeler, le rôle essentiel qu'ils occupaient auprès des élèves notamment dans le suivi de leur scolarité et dans la gestion des difficultés rencontrées.
De meilleurs résultats au lycée implique donc un nombre beaucoup plus important d'encadrants ce qui permettrait de réduire l'échec scolaire et dans le même temps l'exclusion de certains élèves !

J.V

INTERVIEW : ABDEL AÏSSOU

Le groupe Randstad France parraine et signe

C'EST PAR LA VOIX DE SON DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ, ABDEL AÏSSOU, QUE LE GROUPE RANDSTAD FRANCE EST VENU APPORTER SON SOUTIEN AU PROJET PLATEFORME INTERNET DÉDIÉ AUX LYCÉENS DU SECTEUR PROFESSIONNEL ET VISANT À LEUR FACILITER L'ACCESSIBILITÉ AUX STAGES.

ABDEL AISSOU VOUS ÊTES PARRAIN DU PROJET « PLATEFORME INTERNET » QUI VISE À RAPPROCHER LE MONDE DE L'ENTREPRISE ET LES LYCÉES PROFESSIONNELS. POURQUOI ÉTAIT-IL IMPORTANT POUR VOUS DE PARTICIPER À CETTE ACTION ?

Il y a deux dimensions. D'abord l'engagement social du groupe Randstad France, à travers notre fondation « l'Institut Randstad », qui soutient toutes les démarches innovantes. A l'évidence celle-ci en est une puisqu'elle permet de lutter à la fois contre la fracture numérique et crée des conditions de savoir qui sont indispensables pour évoluer au 21ème siècle.

QUE VOUS ÉVOQUE LE FAIT QUE CE SOIT UN LYCÉE PROFESSIONNEL DE VILLIERS-LE-BEL QUI A ÉTÉ CHOISI COMME LYCÉE PILOTE ?

Ça évoque le fait que ces territoires ont besoin qu'on s'y intéresse plus que d'autres. Plus précisément, à l'heure actuelle, un élève n'ayant pas la culture numérique s'expose à beaucoup plus de difficultés qu'un autre qui en serait familier. Par ailleurs, cette initiative permet d'armer davantage ces jeunes par rapport à des savoirs indispensables.

Propos recueillis par Nadjib Sellali

SOUTIEN

L'aide à la parentalité : un enjeu pour lutter contre l'échec scolaire?

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES MAISONS DE POTES (FNMDP) VA TRAVAILLER EN PARTENARIAT AVEC LE COLLÈGE JEAN LURÇAT À SAINT DENIS (93) SUR L'AIDE À LA PARENTALITÉ. RETOUR SUR LES RAISONS DE CET ENGAGEMENT.

La famille est le premier lieu de transmission, de socialisation et de construction de repères pour l'enfant. Les parents sont donc irremplaçables et ce, malgré les difficultés rencontrées par certains. Il est donc de plus en plus urgent de reconnaître et valoriser -voire revaloriser- la compétence des parents par rapport aux apprentissages et à l'institution scolaire.

Les enseignants évoquent souvent les difficultés qu'ils rencontrent pour voir les parents de leurs élèves, et en particulier les parents des enfants les plus en difficulté. Une partie des parents ne se rend que très rarement à l'école de leurs enfants, que lorsqu'ils sont explicitement convoqués. Parfois, certains refusent même de venir. Cette situation ne favorise pas la compréhension par les familles de l'environnement, des exigences et des codes scolaires et ne permet pas aux enseignants de mieux connaître le mode de fonctionnement, les difficultés et les potentiels de ces familles.

Pourtant, la plupart des études sociologiques montrent que les attentes de ces parents à l'égard de l'école sont fortes, elle est perçue comme un moyen de sortir de la précarité sociale, économique en accédant à un métier. Mais certains parents éprouvent des difficultés à

Mais certains parents éprouvent des difficultés à se penser comme un élément important de la réussite scolaire de leur enfant et préfère rester à l'écart puisqu'ils ont été eux-mêmes parfois disqualifiés par cette école.

se penser comme un élément important de la réussite scolaire de leur enfant et préfère rester à l'écart puisqu'ils ont été eux-mêmes parfois disqualifiés par cette école. Les relations entre l'école et une partie des familles sont donc complexes et parfois difficiles à saisir. Pour autant, les analyses sociologiques sont unanimes : l'instauration de liens de confiance et de reconnaissance mutuelle est indispensable à la réussite des enfants et permettrait de faire baisser le taux d'échec scolaire en réinvestissant les parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant. En effet, d'après Philippe Merieu, pédagogue : « on peut agir contre l'échec scolaire à travers la formation à la parentalité afin que le comportement familial soit plus stimulant et équilibré ».

Il paraît donc important voire nécessaire d'aider les parents, particulièrement ceux qui sont en difficulté, de les écouter et de les ressourcer pour reconstruire du lien et du sens.

Loubna Méliane.

La FNMDP s'engage donc sur la question de la parentalité. En effet, dans chaque numéro nous consacrerons, désormais, une large place à la mise en œuvre de ce projet pilote avec le soutien de Madame Nathalie Rahhou, principale du collège Jean Lurçat (93) dont vous retrouverez l'interview prochainement.

POLÉMIQUE

Des quotas d'élèves boursiers dans les grandes écoles

CES DERNIERS TEMPS A ÉCLATÉ UNE VASTE POLÉMIQUE AU SUJET DU NOMBRE DE BOURSIERS DANS LES GRANDES ÉCOLES. UN SYSTÈME INJUSTE DE REPRODUCTION SOCIALE EST PLUS QUE JAMAIS POINTÉ DU DOIGT.

Retour sur les faits : le Président de la Conférence des Grandes Ecoles, au sujet de l'instauration d'un quota de 30% d'élèves boursiers, évoque un risque de baisse du niveau si l'on met en place des voies d'admission parallèles pour étudiants de milieux défavorisés. Une maladresse d'expression de sa part qui laisse entendre que la CGE serait contre toute diversification des filières d'excellence et que l'arrivée de pauvres dans les grandes écoles ferait chuter la qualité de ces enseignements. D'où la réaction indignée de Richard Descoing, Directeur de Sciences Po Paris, et de Yazid Sabeg, Secrétaire d'état à la diversité et à l'intégration. Selon ce dernier, les grandes écoles sont financées par l'argent public et doivent suivre la ligne politique de diversité sociale voulue par le gouvernement.

S'en tenir simplement à un système de quota pour diversifier la population étudiante de ces filières revient à accepter le fait que l'école de la République ne joue pas son rôle d'ascenseur social et créé des inégalités. C'est refuser d'établir l'égalité entre les lycées en investissant massivement dans les lycées ghettos et en faisant de la mixité sociale une priorité. Il s'agit ni plus ni moins que de permettre à une minorité de bons élèves de ces lycées défavorisés d'accéder à l'excellence, hors de portée de tous les autres. C'est donc se donner bonne conscience en disant « nous avons 30% d'étudiants boursiers dans les grandes écoles » pour faire oublier les millions de jeunes étudiants qui finiront leurs études avec un diplôme de faible valeur et dans une situation de grande précarité. C'est le principe même de la discrimination positive : en plus d'être génératrice de discrimination et d'injustice, elle mène à l'établissement d'une bourgeoisie, d'une élite communautaire alors que la vraie solution est de réformer en profondeur un système injuste.

Espérons que cette grande polémique actuelle sur les grandes écoles et les quotas ne sera pas vite estompée par le trop-plein d'informations et permettra d'engranger une profonde réflexion sur le système de formation de nos élites avec à la clé une réelle volonté politique de changer les choses.

«S'en tenir simplement à un système de quota pour diversifier la population étudiante de ces filières revient à accepter le fait que l'école de la République ne joue pas son rôle d'ascenseur social. »

Jonathan Scharwtz

INTERVIEW : NATHALIE BOUDJERADA

« Instiller la peur ! »

LE MINISTRE DE L'IMMIGRATION ET DE L'IDENTITÉ NATIONALE, ERIC BESSON PROPOSAIT AU MOIS DE NOVEMBRE, UNE RÉFLEXION AUTOUR DES « MARIAGES GRIS » DÉSIGNANT DES MARIAGES CONCLUS ENTRE UN ÉTRANGER ET UNE PERSONNE DE NATIONALITÉ FRANÇAISE EN SITUATION DE FAIBLESSE, AU DÉTRIMENT DE CETTE DERNIÈRE, CONSIDÉRÉE COMME ABUSÉE PAR L'AUTRE PARTENAIRE DE CE CONTRAT. RÉACTION DE MAÎTRE NATHALIE BOUDJERADA, AVOCATE SPÉCIALISÉE EN DROIT DE LA FAMILLE.

A VOTRE AVIS, POURQUOI LA QUESTION DES « MARIAGES GRIS » EST UN NON-SENS JURIDIQUE ?

J'avoue avoir du mal à comprendre ce nouveau « sujet d'actualité » qui a pour objet, à la veille d'élections, de réactiver un débat parfaitement artificiel et nauséabond sur l'immigration avec un savant mélange des sujets pour accréditer la réalité d'une présence insupportable de l'immigré «brouilleur d'Identité Nationale» qui nécessiterait un Ministère pour le préserver, sur fond de minaret helvète et de burqa.
Il s'agit en outre d'une instrumentalisation évidente de l'Etranger, bouc émissaire de l'ensemble des difficultés, elles très réelles, que traverse la France à tous égards notamment sur le plan de ses contres performances en matière budgétaire, économique et d'emploi. Le thème de l'Immigré, comme le surinvestissement et la surinformation en matière sportive, ont cet avantage de faire porter le regard sur autre chose que sur les responsabilités de ceux qui sont aux affaires et qui ont sollicité le suffrage des citoyens. Le thème de l'Immigré instille la peur, et ne reflète pas la réalité de la société française, essentiellement métissée, depuis la nuit des temps, et dont la langue même, n'est devenue commune qu'après la première guerre mondiale. Les français dans les tranchées ne parlaient pas la même langue en fonction de leur région d'origine, et ne se comprenaient pas. La France s'est donc construite autour de valeurs communes, comme l'égalité et la laïcité.

«S'en tenir simplement à un système de quota pour diversifier la population étudiante de ces filières revient à accepter le fait que l'école de la République ne joue pas son rôle d'ascenseur social. »

CONSTATEZ-VOUS SUR LE TERRAIN UNE AUGMENTATION DE CE TYPE D'ESCROQUERIE ?

L'escroquerie au mariage existe bien évidemment comme elle existe en matière sentimentale d'une manière générale. Elle existe entre français et il est indéniable que, dans certains cas, des ressortissant(e)s étranger(e)s peuvent avoir la tentation d'instrumentaliser une relation pour des raisons autres que sentimentales. J'ai connu trois dossiers de ce type qui concernaient deux hommes et une femme. Mais en prenant connaissance des pièces de ces dossiers, il m'est apparu que le motif de la relation était transparent alors que les victimes n'ont pas voulu le voir. C'est un non-sujet. L'intelligence et l'amour - par-delà les considérations politiques – sont plus forts que ces débats de réaction.

Propos recueillis par Loubna Meliane

Dix ans de lutte contre les discriminations : où en sommes nous ?

EN NOVEMBRE DERNIER, SOS RACISME ORGANISAIT UN SÉMINAIRE SUR SES DIX ANS DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS. PROPOS RECUEILLIS, SUR PLACE, DES SPÉCIALISTES, PRÉSENTS :

Propos receuillis par Nadjib Sellali, Oumar Sarr, Christelle Marques et Yasmina Michau

Comment établir la preuve de la discrimination ?

BERTRAND PATRIGEON - AVOCAT AU BARREAU DE PARIS

« Le problème n'est pas tant de rassembler des preuves que de faire reconnaître que ces preuves sont valables et qu'elles permettent d'établir les infractions. Les magistrats instructeurs refusent parfois de reconnaître l'évidence. Des personnes reconnaissent être auteurs du délit, mais on décide de ne pas les poursuivre. Je déplore également un problème de qualification juridique résultant de la confusion entre les deux infractions prévues par le code pénal : le refus de délivrer un service et la subordination d'une offre de service à un critère discriminatoire. Sur ce point, un effort doit être fait pour former les acteurs intervenant dans la lutte contre les discriminations ».

JEAN-PHILIPPE DUHAMEL - AVOCAT AU CONSEIL D'ETAT ET À LA COUR DE CASSATION

« Le testing a été mis en place pour remédier à la difficulté de la preuve en matière de discrimination. Longtemps considéré comme un mode de preuve déloyal, le testing a finalement été admis par les juridictions puis par la loi, grâce à l'action de SOS Racisme. Cette reconnaissance a permis de réduire l'inégalité des armes entre le prévenu et la victime. En effet, auparavant, le prévenu pouvait se défendre par tous moyens de preuve, tandis que la partie civile ne pouvait pas se fonder sur les résultats d'un testing pour prouver une discrimination ».

FRANÇOIS CLERC, CGT - FÉDÉRATION DE LA MÉTALLURGIE

« Une fois l'obstacle de l'accès à l'emploi franchi, la discrimination peut aussi avoir lieu dans l'évolution professionnelle. La méthode des panels permet de prouver des discriminations dans la carrière. Cette méthode est basée sur la comparaison entre des personnes placées dans des situations identiques. Prenons par exemple, deux employés ayant les mêmes perspectives de carrière, compte tenu de leur niveau de qualification, afin d'apprécier l'évolution de chacune d'elles entre un point de départ – leur entrée dans l'entreprise – et un point d'arrivée – leur position dans celle-ci dix ans après. Toute différence de traitement non justifiée entre les deux personnes révèlera l'existence d'une probable discrimination ».

Quelle action de la « justice » contre les discriminations ?

MARTINE VALDES-BOULOUQUE - PROCUREUR GÉNÉRAL COUR D'APPEL DE GRENOBLE

« L'attitude de frilosité que l'on peut percevoir chez certains magistrats s'explique par une réflexion extrêmement respectueuse de la présomption d'innocence. Par ailleurs, il faut remarquer qu'il y a peu de plaintes pour discrimination du fait d'un problème évident d'accès au droit, à la justice ».

AHMED SERRAJ - DIRECTEUR DU BOULEVARD DES POTES (EX-DÉLÉGUÉ DU PROCUREUR)

« L'arsenal juridique disponible est relativement opérant. Cependant, malgré une volonté politique affichée de faire de la lutte contre les discriminations une priorité, les moyens mis à disposition des pôles anti-discrimination sont insuffisants, notamment pour la mise en réseau des parquets avec les autres acteurs. Un travail de changement de comportement des agents face aux victimes de discrimination doit être opéré : sensibilisation, formation, accompagnement pédagogique du traitement des victimes au sein du commissariat, sans être dans une logique de stigmatisation de la police ».

MATTHIEU BONDUELLE - SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE

« Les magistrats se sont longtemps désintéressés de la question de la discrimination pour des raisons liées à leurs parcours et à des préoccupations personnelles. En outre, les magistrats ne sont pas toujours suffisamment formés pour sanctionner les discriminations ».

SAMUEL THOMAS - VICE PRÉSIDENT DE SOS RACISME ET PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES MAISONS DES POTES

« Il ne faut pas simplement aller vers des réponses individualisées mais aussi démanteler les systèmes discriminatoires fondés notamment sur le fichage ethno-racial. Ce travail engagé par SOS Racisme durant les 10 dernières années n'a rencontré jusqu'à présent qu'un modeste soutien de la part des parquets ».

YAMINA BENGUIGUI - ADJOINTE AU MAIRE DE PARIS À LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

« Les militants de SOS Racisme se sont acharnés à éveiller les consciences de l'opinion publique et de l'Etat sur les prémisses d'un mal que l'on croyait disparu, alors qu'il proliférait impunément. Ces militants mènent courageusement le combat contre un ennemi invisible, pernicieux, un véritable apartheid qui gangrène notre société métissée ».

La prévention des discriminations

SARAH BENICHOU - DOCTORANTE EN DROIT

« La définition de la discrimination est aujourd'hui « objectivée ». Cette objectivation est issue du droit communautaire. Il y a obligation de garantir l'égalité de traitement. Peu importent les intentions de la personne, ce qui compte pour engager sa responsabilité, c'est l'existence d'un traitement désavantageux frappant une personne relevant d'une des caractéristiques prévues par la loi ».

NASSER FERRADJ - ADJOINT AU MAIRE DE NOISY-LE-SEC CHARGÉ DE LA CITOYENNETÉ

« La Ville de Noisy-le-Sec expérimente un système d'anonymisation de l'accès au logement. Il y a une volonté de transparence et d'équité dans le traitement des demandes : il faut donner la primauté à des critères tels que l'ancienneté de la demande, ou l'urgence de la situation.»

ALAIN GAVAND - PRÉSIDENT DE « A COMPÉTENCE ÉGALE »

« L'anonymisation des CV a fait l'objet d'une loi en 2006, mais ne s'applique pas encore de façon obligatoire, faute de décret d'application. Quelques entreprises ont expérimenté volontairement ce procédé efficace consistant à masquer des données non nécessaires à l'appréciation des qualités professionnelles : nom, sexe, origine, lieu de naissance, photo, etc ».

LOGEMENT

HLM de Saint-Etienne

DANS LE CADRE DE LA PROCÉDURE LANCÉE PAR SOS RACISME, L'OFFICE HLM MÉTROPOLE HABITAT A , DE NOUVEAU, ÉTÉ ENTENDU PAR LE TRIBUNAL D'INSTANCE CETTE FOIS- CI POUR PRÉJUDICE.

Le mercredi 2 décembre, le tribunal d'instance de Saint Etienne a étudié la demande de Yamina qui réclamait réparation du préjudice de discrimination et de fichage ethnique à l'OPAC de St Etienne, dit METROPOLE HABITAT. En effet, de 1998 à 2005, l'OPAC de St Etienne a procédé à un fichage ethnique en enregistrant dans une grille de peuplement l'origine des titulaires de bail d'un logement social ainsi que des demandeurs. Les conséquences discriminatoires pour les personnes ayant été victimes de cette pratique sont considérables. Comme Yamina déclarait à l'audience : « Je suis française, en me ramenant à mes origines maghrébines, ils nient le fait que je sois française, ils présupposent que je ne suis pas digne d'occuper un logement en centre ville, du seul fait de mon nom à consonance étrangère ». SOS Racisme salue sa volonté de vouloir faire respecter ses droits et incite les personnes qui ont été victimes, c'est-à-dire les locataires de l'OPAC de Saint Etienne, durant la période allant de 1998 à 2005, à demander réparation du préjudice subi. Il est temps pour METROPOLE HABITAT d'assumer ses responsabilités et d'indemniser les nombreuses victimes. Le jugement sera rendu le 5 mai 2010.

« Je suis française, en me ramenant à mes origines maghrébines ils nient le fait que je sois française »

J.G

EMPLOI

Victoire de SOS Racisme, devant la Cour de Cassation, contre L'OREAL, ADECCO ET DISTRICOM (agilon)

Le 23 juin 2009, la Cour de Cassation a confirmé l'arrêt rendu, le 7 juillet 2007 par la Cour d'Appel de Paris, concernant la condamnation de l'Oréal, Adecco et Districom (ajilon) pour « subordination d'offre d'emploi à un critère discriminatoire » en ayant réclamé que soient recrutées des «jeunes femmes, BBR (Bleu Blanc Rouge), taille 40 maximum».

Cette condamnation confirme qu'il est possible de faire condamner le client, donneur d'ordre de discrimination, même si la consigne était orale et que la « trace » écrite de la sélection discriminatoire a été retrouvée uniquement au sein de l'agence d'intérim ou au sein de la société prestataire.

Les entreprises qui commanditent des discriminations, de manière orale, aux agences d'intérim ou à l'ANPE doivent savoir que la justice n'est pas dupe et qu'ils encourent la même condamnation que L'Oréal.

la Cour de Cassation a confirmé la condamnation de ces 3 entreprises à 30 000 € d'amende chacune mais a ordonné qu'un nouveau procès ait lieu devant la Cour d'Appel de Paris concernant les 30 000 € de dommages et intérêts qui avaient été alloués à SOS Racisme.

Rendez-vous le 15 juin 2010, date de ce nouveau procès en appel.

Samuel Thomas

ACCÈS AUX DROITS

L'AJ : une justice à deux vitesses ?

L'ÉGALITÉ DEVANT LA JUSTICE EST UN PRINCIPE JURIDIQUE FONDAMENTAL DONT L'ETAT FRANÇAIS EST GARANT. SI LA LIMITE DE FAIT À CE PRINCIPE QU'EST L'INÉGALITÉ ÉCONOMIQUE EST EN THÉORIE COMPENSÉE PAR L'INSTAURATION DE L'AIDE JURIDICTIONNELLE, L'ÉGAL ACCÈS À LA JUSTICE EST-IL VRAIMENT GARANTI ?

Les personnes dont les ressources sont insuffisantes pour faire valoir leurs droits en justice bénéficient d'une aide juridictionnelle (AJ) . L'Etat affecte annuellement à chaque barreau une dotation pour les missions d'AJ accomplies par les avocats du barreau. L'avocat qui prête son concours à l'AJ perçoit une rétribution correspondant à un nombre d'unité de valeur (UV) par type de procédure selon un barème établi par décret (1 UV = environ 22 € hors taxes).

Tandis que le nombre de bénéficiaires de l'AJ ne cesse d'augmenter en France, le budget alloué par l'Etat à l'aide juridictionnelle est en baisse constante (-27 millions d'€ en 2010). L'absence de revalorisation significative du montant de l'UV a pour conséquence la dégradation constante des conditions d'exercice de la profession d'avocat.

Si la défense des plus indigents est une charge traditionnelle inhérente à leur profession, moins d'un quart des avocats assure près des deux tiers des missions d'AJ. Certains ne vivent quasiment que de l'AJ du fait de leur secteur géographique (avec 1% du nombre national d'avocats, le Barreau de la Seine Saint-Denis réalise 10% de l'AJ nationale, 80 % des particuliers y étant éligible) ou de leur domaine d'activité (au pénal ou en droit des étrangers où la commission d'office est légion). La stagnation des indemnités d'AJ, chichement versées à la clôture du dossier (certains barreaux ne pouvant pas même garantir le règlement de missions qui excèderaient l'enveloppe budgétaire), met en péril la survie de leurs cabinets.

La tarification à l'AJ des actes des avocats est si faible qu'elle ne couvre pas les frais qu'ils engagent pour la défense de leurs clients . Le déplacement en centre de rétention administrative ou en maison d'arrêt demeure non indemnisé. On peut comprendre dès lors que certains refusent d'intervenir à l'AJ ou que d'autres soient tentés d'être moins consciencieux qu'avec un client « fortuné », de découvrir le dossier une heure avant l'audience, et d'y gesticuler.

Ce n'est qu'au prix d'un sur-travail mal rémunéré que les avocats répondent aujourd'hui aux besoins exponentiels des citoyens. Combien de temps pourront-ils assurer, à perte, pour le compte de l'Etat des missions de service public dont il se désengage au risque de ne plus garantir une égal accès à la justice pour tous ?

M.S

CHIFFRE | BUDGET

En 2008 les dotations budgétaires, à l'aide juridictionnelle (A.J), se sont élevées à 307 millions d'euros.
L'aide juridictionnelle a permis à plus de 730 000 personnes de voir leurs frais d'avocat pris en charge par l'Etat en 2009.

CONDITION DE RESSOURCES POUR BÉNÉFICIER DE L'AJ :
Inférieure ou égale à 915 euros pour l'aide juridictionnelle totale.
Comprise entre 916 et 1 372 euros pour l'aide juridictionnelle partielle.

INTERVIEW : NICOLAS COMTE

« Le chiffre est un ennemi de l'efficacité »

GROGNE DANS LA POLICE : LA CULTURE DU RÉSULTAT, MISE EN PLACE PAR NICOLAS SARKOZY, EST DÉSORMAIS LARGEMENT CRITIQUÉE. LES FONCTIONNAIRES ESTIMENT QUE LES OBJECTIFS CHIFFRÉS, DÉFINIS À L'AVANCE PAR LA HIÉRARCHIE, COUPENT LA POLICE DES CITOYENS, ET EST INEFFICACE. DEPUIS LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE, TOUS LES SYNDICATS (À LA FAVEUR DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES) ONT REJOINT LA POSITION D'UNITÉ POLICE, DIRIGÉE PAR NICOLAS COMTE.

COMMENT VOUS INTERPRÉTEZ LE RALLIEMENT DE TOUTES LES ORGANISATIONS SYNDICALES À VOTRE POSITION DURE (ET ANCIENNE) CONTRE LA POLITIQUE DU CHIFFRE ?

C'est la démonstration que nous avions raison, que nous avions bien identifié le ressenti de la base. Nous dénonçons la religion du chiffre parce que c'est l'impossibilité pour le policier d'exercer son libre arbitre, c'est le transformer en robot. Et tous les autres syndicats ont pris récemment conscience que ce que nous disions, « Unité Police » et le « SNOP » (un syndicat d'officiers), depuis longtemps était une réalité.

TRÈS CONCRÈTEMENT, QUEL EST LE PROBLÈME POSÉ PAR CETTE RELIGION DU CHIFFRE ?

Le chiffre est un ennemi de l'efficacité. C'est-à-dire qu'à partir du moment où on ne recherche que le chiffre, que celui-ci est un but et non plus un outil d'expertise, cela produit des effets pervers. En matière de contraventions, ça contribue à faire ce que nous appelons de la bâtonnite (on fixe des quotas de PV). Pour les infractions, ça veut dire qu'on aura tendance à interpeller plus facilement trois fumeurs de shit qu'un revendeur. Et ce, pour une raison toute simple : c'est que dans un cas, ça fera trois affaires élucidées, dans l'autre une seule. Cette logique comptable n'est pas efficace dans la lutte contre la délinquance.

CROYEZ-VOUS QUE LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR AIT COMPRIS LE MESSAGE ?

Lorsque Brice Hortefeux a présenté à la mi-janvier les chiffres de la délinquance, il a indiqué qu'il n'y aurait pas d'objectifs chiffrés, fixés pour 2010, et qu'il ne parlait pas lui de politique du chiffre. Nous prenons acte, et nous espérons que la hiérarchie policière aura entendu la même chose que nous. Mais nous restons vigilants.

Propos recueillis par Franck Maître

Un ticket à chaque contrôle d'identité ?

Dans le cadre du sondage SOS Racisme / IFOP, réalisé du 12 au 13 novembre 2009 sur la perception des discriminations, deux catégories d'institutions se distinguent s'agissant de la probabilité pour une personne d'origine étrangère d'y être victime de discriminations. La police (67% des interviewés estiment que la probabilité qu'un individu d'origine étrangère subisse de sa part des discriminations est forte), les agences immobilières (66%), l'entreprise (62%) et la gendarmerie (59%, un niveau plus faible que celui de la police) apparaissent comme des institutions constituant une source importante de discriminations. Une des solutions proposée aux sondés pour lutter efficacement contre ces discriminations est l'instauration, pour chaque personne contrôlée par la police, d'un ticket sur lequel figurerait le numéro de matricule de l'agent et les circonstances du contrôle (60% y sont favorables). motivant pas leur refus par un dis

L.M

INTERVIEW : GABRIEL MOUESCA

Prison française : quel constat ?

L'OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DES PRISONS SE DÉFINIT COMME UN CONTRE-POUVOIR FACE AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE EN MATIÈRE DE POLITIQUE CARCÉRALE. C'EST UNE ORGANISATION QUI RÉUNIT DES HOMMES ET DES FEMMES QUI, AU-DELÀ DE LEUR ÉTIQUETTE POLITIQUE, SONT ATTACHÉS AU RESPECT DES DROITS DES DÉTENUS ET SURTOUT DE LEUR DIGNITÉ. RENCONTRE AVEC GABRIEL MOUESCA, PRÉSIDENT DE L'OIP, JUSQU'EN JUILLET 2009.

QUEL EST LE SENS DE VOTRE DERNIÈRE CAMPAGNE ?

Un homme, derrière les barreaux, vous fixe avec comme slogan : « Si ça peut vous aider à donner, dites-vous que cet homme est un chien ». La formule est sans doute assez choquante mais le plus choquant c'est le quotidien carcéral de celles et ceux qui y vivent et y travaillent. Et en tant que citoyen c'est cette vérité qui m'interpelle.

COMMENT EXPLIQUER LES DERNIÈRES MOBILISATIONS QUI ONT SECOUÉ LE MILIEU CARCÉRAL ?

Tous ces phénomènes épisodiques mais réguliers sont liés à une politique pénale qui produit des conséquences désastreuses dans le milieu carcéral. Celui-ci est en souffrance et se révolte. Et l'une des pire révolte c'est le suicide.

PERSONNE NE SEMBLE D'ACCORD CONCERNANT LE NOMBRE DE SUICIDES EN PRISON. QUE CONSTATEZ-VOUS ?

La réalité est double et c'est la conjonction de ces deux réalités qui fait que les suicides sont en augmentation, idem pour les tentatives de suicides, les violences entre prisonniers mais aussi entre prisonniers et personnels de l'administration pénitentiaire. Les deux phénomènes sont les suivants : tout d'abord la surpopulation génère des conditions de détention qui sont insupportables, vous êtes enfermé dans une cellule de 9 m2 avec 2,3 voir 4 personnes. Ce que l'on constate également, c'est que la population carcérale va en s'appauvrissant. Elle cumule les facteurs de pauvreté parmi lesquels la grande souffrance psychiatrique. Il devient donc difficile pour ces personnes de supporter la rigueur du milieu carcéral. C'est ce qui explique le phénomène de suicide dans les prisons françaises.

POTE À POTE : EST-CE QU'ON RÉPOND À CETTE SURPOPULATION ?

La réponse officielle, c'est la construction de nouvelles prisons. Mais c'est insulter l'histoire car, chaque fois que l'on a construit une prison, elle été rapidement débordée.

MAIS QUE FAIRE ALORS ?

Une méthode a déjà fait ses preuves dans certains pays d'Europe du Nord. Il faut sortir de prison ceux et celles qui n'ont rien n'à y faire. Par exemple les malades, ils ont besoin de soins et l'on sait que la prison est un lieu pathogène, c'est-à-dire qui crée de nouvelles maladies. Il y a également la question des mineurs car faut-il le rappeler, en France, on peut incarcérer des enfants dès l'âge de 13 ans. On voit également de plus en plus de personnes ayant eu une conduite dangereuse au volant, incarcérées pour quelques jours, quelques semaines. Il y a donc dans les 63 000 détenus, des milliers de gens pour lesquels la prison n'est pas la bonne réponse. Il faut appliquer d'autres formes de sanctions et surtout des sanctions qui ne génèrent pas des phénomènes déstructurants, désocialisants qu'engendre, aujourd'hui, la prison.

Propos recueillis par Loubna Meliane.

Des peuples à la conquête de leurs indépendances

POUR LE 50EME ANNIVERSAIRE DES INDÉPENDANCES DE 14 PAYS D'AFRIQUE POTE A POTE DÉCIDE DE METTRE EN LUMIÈRE LES HÉROS LA DÉCOLONISATION ET LE CONTEXTE HISTORIQUE DANS LEQUEL ILS ENCRÈRENT LEUR COMBAT. ELIKIA M'BOKOLO NOUS OFFRE SON ÉCLAIRAGE SUR L'HISTOIRE DES INDÉPENDANCES DES PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST ET PLUS PRÉCISÉMENT SUR LA DIMENSION POPULAIRE DE CETTE FUNESTE CONQUÊTE.

On a tendance à ramener l'histoire des indépendances à une histoire politique et juridique alors que les histoires des indépendances c'est d'abord une histoire sociale, culturelle, intellectuelle qui se manifeste sous une forme politique. Nous pouvons découvrir que la colonisation ce n'est pas seulement des blancs qui dominent des noirs, la colonisation c'est autre chose que ça et c'est même plus que ça : C'est d'une part, un despotisme politique, blanc certes, mais appuyé sur un certain nombre de noirs, c'est aussi un système d'exploitation féroce et c'est un système d'aliénation culturel. Si l'on veut comprendre l'histoire de l'Afrique de la fin du 19ème à aujourd'hui c'est ça le fil conducteur...

Du point de vue du combat populaire, il y a au moins 2 directions claires, d'une part le recours à la violence et à la lutte armée au début de la colonisation, dans les années 1900 puis dans les années 20 avec en 1928 la guerre de la Manche de Houe dans l'actuelle Centre Afrique. Au lendemain de 45, on retrouve également ce genre de recours au sein des anciens combattants tirailleurs qui organisent des mutineries de soldats pour acquérir les même droits que les soldats français avec lesquels ils étaient égaux face à la mort. De plus, lorsque les tirailleurs partent combattre contre les allemands, ils comprennent bien qu'ils participent à une guerre pour la liberté et contre la tyrannie, une tyrannie qu'ils retrouveront en rentrant en Afrique face à laquelle ils protesteront. Mais dès le massacre de Thiaroye, la France envoie ces mêmes soldats soit à Madagascar, soit en Indochine et plus tard en Algérie ; il s'agit là d'une stratégie visant à épargner le sang des français mais il s'agit aussi de retirer d'Afrique un facteur de désordre.

On sait également que les grèves des dockers Sénégalais en 1945 et dans le milieu des cheminots du Sénégal-Niger, ceux de Côte d'Ivoire-Niger mais aussi les cheminots du Ghana sans oublier leur collègues du Congo et les ouvriers d'Afrique du Sud, tous mettent en place des mouvements spontanés visant à lutter pour une égalité de droit. Ils seront rapidement réprimés et disqualifiés au motif du fait qu'ils auraient été manipulés par le bloc communiste et l'URSS en particulier. Cependant, ces mouvements sociaux reposaient sur la conscience que « nous avons été libres avant, on peut être libre aujourd'hui ».

Un troisième groupe de résistantes, dont on ne parle pas, ce sont les femmes qui constituent un groupe de pression important à cette époque. Toutes issues du peuple, les « market women », ont été de formidables propagandistes à Dakar, Accra, au Togo voir même au Ghana et au Kenya… Cette force féminine a bien été intégrée dans les mouvements d'indépendances. Nous pouvons retenir la révolte des femmes de Grand Bassam en Cote d'Ivoire, non loin d'Abidjan, qui ont marché en masse sur Abidjan pour lutter contre l'internement de militants du PDCI (le Parti Démocratique de Cote d'Ivoire) à l'époque où Houphouët Boigny était apparenté avec les communistes. Ces femmes manifestaient le droit qu'avait leur mari de faire reconnaitre leurs droits de citoyens conquis par la loi Lamine Gueye en 46, il n'y avait donc aucune raison de les arrêter.

Il y a enfin eu les jeunes comme grand groupe pression pour l'indépendance. On a beaucoup parlé des étudiants qui étaient une masse non négligeable, à Dakar pour l'espace français, mais aussi au Ghana, au Nigéria, en Ouganda. Il y avait également la communauté estudiantine africaine en France, en Angleterre et aux Etats Unis (la WASU : West African Studiant Union fondée dans les années 20). Mais il me semble important d'insister sur les gens qui étaient au dessous des étudiants. L'Afrique, à cette époque, connait un baby boom extraordinaire ce qui fait que les lycéens et collégiens ont joué un rôle manifeste dans la lutte pour l'indépendance. Djibo Bakari au Niger qui, en 58, appelle à voter « NON » au referendum de De Gaulle, s'est beaucoup appuyé sur cette jeunesse là. Beaucoup de ces élèves sont déscolarisés et vont finir par s'engager dans les partis politiques.

Mais la réponse de la France face à cet engouement populaire a été de faire émerger une classe de politiciens pour casser ce mouvement venu des rues. Ce qui fait que de 45 à 47 le peuple se mobilise massivement autour de politiciens africains français qu'il élit au poste de députés et autre sachant que tous étaient des progressistes. Par conséquent, la France réussi finalement à installer des partenaires de la colonisation africains au sein même des sociétés africaines sur lesquelles elle pouvait s'assurer d'avoir la main mise.

Propos recueillis par
Samuel Thomas et Nadjib Sellali

Elikia M'Bokolo est Historien, directeur d'étude à l'Ecole des Hautes Etude des Sciences Sociales et présentateur principal sur RFI de l'émission « Mémoire d'un continent », dédiée à l'histoire du continent noir.

Elikia M'bokolo et son équipe travaille actuellement à la réalisation d'un documentaire, l'Afrique racontée par elle même, qui abordera la question coloniale mais pas seulement… Diffusion prévue pour mai 2010 sur TV5 Monde.

1944 : La Conférence de Brazzaville, premier pas timide vers la décolonisation...

Le 30 janvier 1944, lorsque le Comité Français de Libération Nationale (CFLN) réunit les gouverneurs de l'Afrique et des hauts fonctionnaires à Brazzaville, il s'agissait pour le Général De Gaulle de réaffirmer l'autorité de la France sur des colonies, influencées par l'esprit de libération, porté par les pays anglo-saxons au nom du « droit des peuples à disposer d'eux mêmes ». Le but de cette réunion était aussi d'instaurer des rapports nouveaux entre la métropole et ses colonies pour encourager leur effort de guerre dans la France Libre. Mais alors que dans son discours d'ouverture, de Gaulle propose que « les Africains » s'élèvent « peu à peu jusqu'au niveau où ils seront capables de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires », la conférence précise cependant que « les fins de l'œuvre de colonisation accomplie par la France dans les colonies écartent toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du Bloc Français de l'Empire. La constitution même lointaine de « self governement » dans les colonies est à écarter ».

A Brazzaville, les libéraux du CFLN et le gouverneur guyanais Félix Eboué font admettre la suppression progressive du Code de l'Indigénat (en vigueur depuis les années 1880, et qui faisait de l'essentiel des peuples colonisés des sous-citoyens pourvus de droits au rabais). Cette avancée sera conquise en mai 1946 par le député sénégalais, Lamine Gueye, qui accorda la citoyenneté française aux indigènes des colonies française. Mais malgré la présence de 29 députés africains, au sein de la première Assemblée Nationale, c'est une citoyenneté au rabais qui sera octroyée aux anciens sujets de l'empire, à travers notamment le « double collège » pour le vote des colonisés : ceux-ci, « sujets français », sont séparés des « citoyens français » et disposeront de bien moins d'élus –alors que leur population est bien supérieure en nombre.

La conférence de Brazzaville posera aussi un premier jalon en 1944 vers la suppression du travail forcé (esclavage qui ne disait pas son nom et concerna à partir de 1880 sans doute près du quart de la population d'Afrique Occidentale Française, soit environ deux millions de personnes), « dans un délai de 5 ans ». Cette avancée sera finalement obtenue par le député d'origine ivoirienne Houphët Boigny en 1946.

Erwan Ruty

PORTRAIT | LAMINE GUEYE

LAMINE GUEYE ÉTAIT UN IMMINENT HOMME POLITIQUE DE L'UNION FRANÇAISE DANS LES ANNÉES 30 À 60. IL EST AUSSI CÉLÈBRE POUR AVOIR ÉTÉ L'AUTEUR D'UNE LOI QUI DONNA LE DROIT DE VOTE AUX CITOYENS DE L'AFRIQUE FRANÇAISE. RETOUR SUR LE PARCOURS D'UN GRAND HOMME DE L'HISTOIRE DE LA FRANCE ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST.

© SENEWEB

Né le 20 septembre 1891 à Médine au Soudan français (actuel Mali), Lamine Gueye est issu d'une famille originaire de Saint Louis au Sénégal. Il s'orienta dans un premier temps vers l'enseignement, puis il se tourna vers le droit pour devenir le premier juriste noir de l'Afrique Française. Avocat auprès des tribunaux et cours d'Appel de l'Afrique Occidentale Française (l'AOF), il plaidera dans des procès politiques ou étroitement liés à la politique. En 1931, il sera Conseiller à la Cour d'Appel de la Réunion puis de la Martinique. Il ne quittera la magistrature qu'en 1940.

Lamine Gueye était un militant politique très actif. Dès 1912, il fondait déjà avec quelques camarades le premier groupe de revendications politiques d'Afrique Noire la « Jeunesse Sénégalaise ». Adhérent de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO) depuis 1923, il était devenu maire de Saint-Louis au Sénégal en 1925. En 1935, il réorganisait le Parti Socialiste Sénégalais (PSS), premier parti politique moderne de l'Afrique francophone. En 1945, il est élu maire de Dakar avec comme colistier son protégé Léopold Sédar Senghor. Une rivalité finira par se créer entre ces deux leaders de mouvements politiques sénégalais. Il sera député du Sénégal de 1946 à 1951.

Lamine Gueye défendait la politique de l'assimilation c'est-à-dire pour que les africains aient les mêmes droits et devoirs que les français. Il est l'auteur d'une loi datant du 7mai 1946 qui étend la citoyenneté française aux indigènes des colonies française. Lamine Gueye est aussi l'auteur d'une loi du 30 juin 1950 qui va garantir l'égalité de traitement entre les travailleurs africains et français dans le secteur public. Les cheminots des quatre grands réseaux des chemins de fer de l'AOF ; Dakar-Niger, Conakry-Niger, Bénin-Niger et Abidjan-Niger s'étaient mis en grève en octobre 1947 pour dénoncer cette discrimination. Cette grève fut suivi par 62% du personnel.

Du 16 décembre 1946 au 22 janvier 1947, Lamine Gueye sera Secrétaire d'Etat à la présidence du conseil du gouvernement de Léon Blum. Il sera ensuite élu conseiller territoriale au Sénégal, réélu en 1952 et 1957. Il présidera ensuite le conseil général de l'AOF ainsi que le grand conseil de l'AOF. En 1956, il sera nommé représentant de la France à l'ONU. Du 8 juin 1958 au 15 juillet 1959, il sera sénateur de la quatrième République française. Et après l'indépendance du Sénégal en 1960, il sera Président de l'Assemblée Nationale du Sénégal jusqu'à sa mort le 10 juin 1968.

Lamine Gueye n'a pas seulement marqué l'histoire de l'Afrique, il a aussi marqué l'histoire de la France car c'était un combattant pour l'égalité qui est l'une des valeurs fondamentales de notre République. Dommage que le parcours de cet homme ne soit pas enseigné dans nos livres d'histoire.

Tressy LADJI
Elue de Grigny (91)

1944 : Des soldats de la liberté face à la mort, des guerriers de l'égalité face à leurs droits

BON NOMBRE DE SOLDATS D'OUTRE-MER PÉRIRENT SUR LE FRONT POUR LIBÉRER LA FRANCE. EGAUX FACE À LA MORT, LES TIRAILLEURS ONT RÉCLAMÉ L'ÉGALITÉ DES DROITS À LA LIBÉRATION.

En 1917, pour recruter des « indigènes » pour l'armée française, Blaise Diagne, unique député noir africain nommé délégué du gouvernement, parcourait l'Afrique en reprenant le slogan « En versant le même sang, vous gagnerez les mêmes droits ». C'est avec cette promesse que des dizaines de milliers d'africains furent enrôlés dans l'armée Française. Après avoir payé un lourd tribu lors de la 1ère guerre mondiale (sur 134.000 engagés venu de l'AOF, plus de 30.000 hommes sont morts et autant de blessés), les « tirailleurs sénégalais » sont de retour en 1939, créant une vive résistance face aux troupes allemandes qui en fusilleront des compagnies entières par représailles. Plus de 30 000 soldats, venus d'Afrique noire ou de Madagascar, furent fait prisonniers dans des Front-Stalag. Jean Moulin, à cette époque préfet de Chartre, dû s'interposer pour protéger les prisonniers africains que les Allemands voulaient fusiller. L'Allemagne fustigeait la France par des campagnes de propagandes qui parlaient d'une armée de « sauvages » à travers des films et photos de noirs africains emprisonnés dans les camps allemands basés en France. Des milliers de soldats africains, évadés des camps allemands, rejoindront la Résistance. Dans un second temps, au sein des « Forces Françaises Libres », les soldats africains payeront à nouveau le prix fort. Un enrôlement massif et rapide se fait en terre d'Afrique pour la bataille de Bir-Hakeim (26 mai au 11 juin 1942). Les débarquements de Provence notamment sont menés par des dizaines de milliers d'africains. Au total, de 39 à 45, on dénombre un minimum de 320.000 tirailleurs maghrébins, 200 000 tirailleurs noirs africains et malgaches qui se sont battus pour défendre et libérer la France, sans oublier un effectif équivalent, mobilisé en Afrique pour participer à l'effort de guerre. Des milliers sont morts, blessés et disparus au champ d'honneur. Malgré ce dévouement, la France démobilise une partie de ses troupes coloniales à l'aube de sa victoire contre les allemands. Ce « blanchiment de l'armée » fut opéré pour le débarquement de Normandie et pour la libération de l'Alsace et le franchissement des frontières du Reich. De ce fait les troupes africaines participeront marginalement au défilé de victoire du 14 juillet 1945 sur les Champs-Elysées.

Les combattants africains n'étaient plus les « fidèles tirailleurs y'a bon » de 1940. Ils n'acceptaient plus le paternalisme colonial et son code de l'indigénat et réclamaient la fameuse égalité conquise au bout du fusil qu'avait déjà promis en son temps Blaise Diagne aux sénégalais. Regroupés dans des camps pour être rapatriés en Afrique, les tirailleurs se révoltent contre une injuste régularisation des soldes et des diverses indemnités dues notamment aux anciens prisonniers. En Bretagne, en novembre 44, la gendarmerie intervient faisant plusieurs blessés. Débarqués à Dakar le 21 novembre 1944, ces tirailleurs africains continuent de réclamer la régularisation de leurs soldes et de leurs indemnités. Une mutinerie éclate le 1er décembre 1944, brutalement réprimée. Bilan officiel : 35 tués par fusillade et 48 emprisonnés. Ce funeste événement sera pris en symbole et largement diffusé par l'armée française auprès de l'ensemble des tirailleurs africains pour les dissuader de tout soulèvement. En Afrique cette répression sonnera, à l'image du massacre de Sétif et Guelma du 8 mai 45 en Algérie, comme le déclenchement des luttes d'indépendances.

Nadjib Sellali
Source E.DEROO L'histoire méconnue

PORTRAIT | JEAN-FÉLIX TCHICAYA

JEAN-FÉLIX TCHICAYA EST MOBILISÉ EN 1939 DANS L'ARMÉE FRANÇAISE ET S'ENGAGE EN 1943 DANS LES FORCES FRANÇAISES LIBRES ET SA CONDUITE LUI VALUT LA MÉDAILLE DE LA FRANCE LIBRE.

Jean-Félix Tchicaya, né à Libreville au Gabon, instituteur puis comptable à Pointe Noire au Congo, a été au sortir de la seconde guerre mondiale, le fondateur du parti progressiste congolais et le co-fondateur (avec son ami Houphouët Boigny) et vice-président du Rassemblement Démocratique Africain (RDA).
Le 18 Novembre 1945, il est élu député socialiste du Gabon-Moyen-Congo à l'Assemblée Nationale française par le collège des non citoyens… Un poste de député qu'il gardera jusqu'en 1960.
Dans le cadre de son mandat parlementaire, Jean-Félix Tchicaya a beaucoup travaillé à la décentralisation des décisions économiques. Il a dénoncé le système électoral du double collège ; le 1er collège pour les français de l'Hexagone et dans le 2ème collège tous les français non citoyens et nommés indigènes. Il voyait dans ce double collège un système électoral injuste, dangereux et inacceptable.
L'émancipation politique de l'Afrique lui tenait particulièrement à cœur et l'avait amené à déposer une proposition de loi tendant à instituer, dans les territoires d'outre mer et sur le plan national, un collège unique.

Jean-Claude Tchicaya
Porte parole de l'association de Devoir de Mémoire

retrouvez l'intégralité de ce portrait sur www.poteapote.com

1945 : Du combat politique pour l'égalité aux revendications des indépendances

L'ÉMERGENCE D'UNE UNION D'ÉLITES POLITIQUES AFRICAINES, VENUE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, COMME DES HAUTES ÉCOLES FRANÇAISE MARQUERA UN GRAND TOURNANT DANS L'HISTOIRE DES INDÉPENDANCES

Tout comme l'Angleterre, au lendemain de la 2nde guerre mondiale, les peuples colonisés sont face à une France détruite, affaiblie économiquement, politiquement et lourdement dévaluée sur la place internationale au détriment d'une Amérique et d'une Union Soviétique devenues leaders mondiaux anticolonialistes. C'est dans ce contexte qu'émerge un souffle international de libération du joug colonial motivé, en France, par les communistes et radicaux socialistes. Côté africain, soldats et intellectuels engagent le pas. Dès 1945, Fily Dabo Sissoko, Sourou Apithy, Félix Houphouët Boigny, Liamine Gueye, Jean-Félix Tchicaya et d'autres auront conscience qu'une union universaliste africaine devra être créée pour conquérir leurs droits à l'égalité.

Cette vague anticolonialiste s'éveilla dès la démobilisation des troupes d'Outre Mer à la veille de la victoire face à l'occupation fasciste allemande. Car c'est en participant à la libération des pays européens du nazisme que les peuples colonisés ont pris conscience qu'ils participaient à leur propre émancipation. Cela ne laissera pas indifférents les colonisateurs et encore moins les officiels français qui prendront les devants en organisant la conférence de Brazzaville du 30 janvier au 8 février 1944 ; dans l'objectif de créer un rapport nouveau entre la France et ses colonies. Il en sortira quelques promesses du Général de Gaulle, comme celle d'une participation des indigènes à leurs propres affaires excluant bien entendu tout « self gouvernement » et la suppression du travail forcé présenté par Houphouët Boigny (seul noir accepté à la table des négociations) qui ne sera adopté que le 11 avril 46. Cependant, en France comme en Afrique, la poussée des forces démocratiques fait plier le gouvernement provisoire sur la représentation des colonies aux Assemblées Constituantes.

Appuyés par une majorité de la Gauche à l'Assemblée et des nombreux mouvements de grèves des métallurgistes, des postiers, des employés de commerces et autres travailleurs en janvier 46, les élus africains sautent sur l'occasion pour faire adopter des dispositions législatives qui ouvrent des brèches importantes dans la politique coloniale comme : l'extension du droit de vote, l'abolition du travail forcé : Loi Houphouët Boigny, l'attribution de la citoyenneté à tous les ressortissants de l'Union (7 mai 1946) avec la Loi Liamine Gueye-Député du Sénégal.

Mais la Constitution de 1946, qui assure la main mise de la France sur ses colonies, sera l'élément déclencheur pour les élus africains pour lancer le Congrès constitutif du Rassemblement Démocratique Africains (R.D.A) le 19 octobre 1946 à Bamako. Cette instance se tiendra devant 800 délégués venus des quatre coins des colonies françaises d'Afrique. C'est ainsi que le député à l'Assemblée constituante française Houphouët Boigny est promu président de la RDA, en ayant comme vice-président le député du Soudan-Niger Fily Dabo Sissoko et les députés Sourou Migan Apithy, Jean-Félix Tchicaya, Gabriel d'Arboussier ainsi que le député du Soudan français Mamadou Konaté. Plus que jamais, ces leaders politiques sont déterminés à prendre le destin africain à bras le corps. Constituée, la RDA adopte dans la foulée une résolution générale qui « dénonce le recul imposé par une constitution assimilatrice (Constitution de 46) et se prononce formellement pour une union librement consentie, fondée sur l'égalité des droits et des devoirs ». Dans le même élan, la RDA décide d'amener son idéologie anticoloniale dans le cadre constitutionnel en militant sous l'étiquette communiste. Ce choix les mènera à leur perte lorsque le P.C.F ne fit plus parti du gouvernement. Les conséquences seront lourdes pour Houphouët Boigny et ses compagnons : isolement parlementaire, persécution des militants de la RDA en Afrique, arrestations massives… Cela étant, la création de la R.D.A marquera profondément l'histoire coloniale française. La force d'une Union universaliste, comme arme de résistance et de lutte pour l'égalité, n'était que l'ébauche d'une élite politique africaine en devenir qui n'hésitera plus à faire vaciller l'empire colonial français pour acquérir ses droits et défendre ses devoirs.

Nadjib Sellali

PORTRAIT | HOUPHOUËT BOIGNY

Né à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) le 18 octobre 1905, Félix Houphouët Boigny a été un médecin engagé avant de marquer de son sceau l'histoire de la décolonisation des pays africains, en devenant un acteur syndical et politique hors pair. Fondateur en 1944 du Syndicat Agricole Africain (SAA) pour défendre une égalité de droit entre africains et européens, cette formation sera également à l'origine du Parti Démocratique de Cote d'Ivoire (PDCI). Il a fallu peu de temps à Houphouët Boigny pour raccrocher le PDCI au Rassemblement Démocratique Africain (RDA) dont il sera président en octobre 46 alors que le 11 avril 46 il s'illustrait de nouveau en abolissant le travail forcé dans la législation française sous son mandat de député.

Elite politique, Félix Houphouët Boigny sera membre des deux Assemblées Constituantes françaises en 1945 et 1946 puis député de Côte d'Ivoire au Parlement français de 1946 à 1959. Rattaché au Parti Communiste, il décidera finalement de rejoindre l'Union démocratique et Socialiste de la Résistance (UDSR), c'est alors que « le bélier de Yamoussoukro » occupera plusieurs postes ministériels sous la IVème République.

En 1958 la Côte d'Ivoire accède à son autonomie, au sein de la Communauté française, alors que dans le même temps Félix Houphouët Boigny accède à la présidence de l'Assemblée Constituante de Côte d'Ivoire et devient premier ministre un an plus tard. Les relations de proximité qu'il entretient avec le Général de Gaulle n'empêchera pas « l'homme de la paix et du dialogue » de proclamer l'indépendance de la Côte d'Ivoire en août 1960. Critique à l'égard du multipartisme, Félix Houphouët Boigny qui, au lendemain de l'indépendance, devient le 1er président de Côte d'Ivoire, imposera un régime de parti unique sur lequel il reviendra en 79 suite à de fortes pressions populaires et politiques résultant de son impopularité grandissante. Quelques mois après, une mutinerie qui l'opposa à sa garde présidentiellle, le président Houphouët Boigny décédera le 7 décembre 1993.

Nadjib Sellali

1947 : Un pavé colonial dans la mare syndicale

LA LUTTE SYNDICALE FUT L'UN DES AXES MAJEURS DE LUTTES CONTRE LES INÉGALITÉS DE DROITS DANS LE MILIEU AGRICOLE, OUVRIER ET ADMINISTRATIF ENTRE LES TRAVAILLEURS FRANÇAIS ET AFRICAINS.

Il faudra attendre la chute du Front Populaire français pour que l'on concède à l'AOF le 11 mars 1937, les conditions d'applications des titres 1 et 2 du livre 3 du Code du Travail métropolitain. Ce timide progrès offrit le droit aux travailleurs instruits de se syndiquer. Peu de jours après, un nouveau décret tombe : Le 20 mars 1937 reconnaît clairement le droit aux travailleurs qui ne remplissaient pas cette condition d'adhérer à une association professionnelle. Cette dynamique syndicale qui prend forme peu a peu a été le fruit de l'inspiration précoce d'idées marxistes au Sénégal. Mais c'est le 16 septembre 1944 que né le décret instituant les syndicats professionnels « sur les territoires coloniaux français-africains ».

A partir de cette date, travailleurs africains et européens font l'expérience d'une progression commune par l'unification de leurs efforts, le but étant de peser aux tables des négociations. De ce mariage naquit un organisme de coordination : l'Union des Syndicats Confédérés d'AOF-CGT représenté par 2 secrétaires généraux l'un français, l'autre africain. Par tradition, le pluralisme syndical a toujours existé en métropole mais son prolongement étend désormais ses racines jusqu'en Afrique de l'Ouest car dans le même temps la CFTC et FO s'affilièrent aux syndicats africains.

Une série de grèves incisives s'opère de décembre 45 à février 46 et donne issue au rééquilibrage des droits entre travailleurs du secteur public et du privé. Mais cette lutte a avant tout permis aux membres des deux communautés (française et africaine) de porter lourdement atteinte aux administrations. La grogne syndicale monte et son ampleur massive s'étend sur les terres africaines en peu de temps grâce au soutien d'une population qui aspire aux changements.

C'est à ce moment que « l'aberration » des alliances syndicales franco-africaine se fait ressentir. En effet, les travailleurs salariés sont une minorité à cette époque et sont employés principalement dans le secteur du transport et dans le secteur administratif. Pour ces travailleurs, les revendications qu'ils portent sont sans ambigüités, ils ciblent principalement l'égalité des salaires avec les européens et une meilleure organisation de leur carrière. Un autre décalage divise l'union syndicale franco-africaine : alors qu'en Europe la lutte syndicale focalise sur la lutte des classes, l'Afrique, dépourvue d'une classe prolétarienne revendique son combat contre l'oppression coloniale.

La confirmation de ce détachement vint avec la grande grève des cheminots maliens et sénégalais qui sévit d'octobre 47 à Février 48. La tendance « nationaliste » s'affirme par l'activisme des militants du Bureau Démocratique Sénégalais (BDS) créé par Léopold Cédar Senghor au lendemain de sa démission de la SFIO. Le rapprochement entre le BDS de Senghor et certains syndicalistes radicaux comme l'intellectuel Abdoulaye Guèye et le député Gabriel d'Arboussier qui militaient à l'UDS-RDA, permit de poursuivre les efforts pour l'unité des travailleurs. A cet instant tous font bloc pour aboutir à la grève générale du 3 novembre 1952 qui fut couronnée par l'adoption du Code du travail d'Outre Mer le 15 décembre 1952. Il sera par ailleurs appliqué en 53 avec la mise en place de la semaine de 40h entre autre. Certains leaders comme Sékou Touré ou encore Léopold Sédar Senghor n'ont pas encore renoncés à détacher le mouvement syndical au Parti Communiste Français mais ils quittent la CGT pour fonder la CGTA (Confédération Générale des Travailleurs Africains) en novembre 55, plus en adéquation avec la réalité africaine. Peu de temps après, la CGTA devient à partir du 20 janvier 1957, l'UGTAN (l'Union Générale des Travailleurs d'Afrique Noire). Ce changement de cap est marqué par un désintérêt pour la lutte des classes au profit d'une « lutte à outrance pour l'émancipation politique de l'homme noir ». Cette radicalisation de lutte contre l'establishment colonial agit en accélérateur dans le processus de décolonisation. Malgré les divisions entre les différents leaders politiques africains que ce mouvement suscite, la maturité de la force syndicale africaine amorce, d'un pas décidé, sa grande marche vers une libération certaine…

Nadjib SELLALI

PORTRAIT | DJIBO BAKARY

Né en 1922 à Soudouré à 12 km de la capitale du Niger, fervent militant apolitique pour la suppression des peines de l'indigénat et du travail forcé aux côtés d'Houphouët Boigny. En 1946, il rejoint le groupe Parti Progressiste du Niger et en 47, fut hissé à la tête au poste de secrétaire générale du PPN devenu section territoriale nigérienne du rassemblement démocratique africain (RDA). Ce démarquage rencontra un vif succès populaire, c'est alors qu'il se chargea de restructurer le parti et mis en place de grandes campagnes fédératrices incitant la population à adhérer sur la base de grandes tournées dans les sous sections de la RDA mais aussi dans les structures traditionnelles. La jeunesse n'était pas insensible à sa force de conviction, ce qui ne lui a pas valu que des honneurs bien au contraire. Pour avoir enrôlé cette force vive dans les activités du journal Réveil, dans lequel Djibo Bakary collaborait et où la RDA avait ses tribunes, il fut poursuivi en justice. Conscientes de la dimension que pouvait prendre l'engagement des forces militantes qu'il était capable de rassembler autour de ses idées radicales, les forces coloniales firent en sorte de réduire son champ d'action, chaque semaine fut le lot d'arrestations arbitraire, poursuites en justice et autres convocations.
Malgré ces entraves Djibo Bakary devient représentant officiel de PPN-RDA au Congrès Interterritorial à Abidjan en janvier 49. En 50, il est aux côtés de Modibo Keita pour maintenir une pression populaire anticolonialiste par des meetings, des grèves des travailleurs, des grèves d'achat. En 1951, il quitte le PPN pour s'occuper des syndicats à travers l'Union syndicale confédérale du Niger. C'est d'ailleurs dans ce contexte qu'il créa l'UDN (l'Union Démocratique du Niger), dirigée par des syndicalistes, et qui rejoindra le Mouvement des socialistes africains en 56. En 57, Djibo Bakary fut nommé secrétaire général adjoint du Mouvement en ayant Lamine Gueye comme président.
Depuis juillet 58, Djibo Bakary était secrétaire général du Parti du regroupement africain et c'est lors du Congrès de Cotonou qu'il opta pour l'indépendance immédiate avec l'appui de Sekou Touré. Ensemble ils créèrent l'UGTAN (Union Générale des Travailleurs Africains) qui avait des positions progressistes, nationalistes et indépendantistes et c'est ensemble qu'ils firent campagne pour le « Non » au référendum de 58.

Nadjib SELLALI

retrouvez l'intégralité de ce portrait sur www.poteapote.com

1947 : Décolonisations dans le sang

POUR CONQUÉRIR LEUR INDÉPENDANCE, DES ARMÉES POPULAIRES DE LIBÉRATION AVAIENT ENGAGÉ LA LUTTE MILITAIRE CONTRE L'OCCUPATION FRANÇAISE DÈS 1947 À MADAGASCAR ET DIX ANS PLUS TARD AU CAMEROUN. COMBIEN D'ENTRE NOUS SAVENT À QUEL POINT L'INDÉPENDANCE DE CES TERRITOIRES A ÉTÉ PRÉCÉDÉE OU ACCOMPAGNÉE PAR DES MASSACRES PERPÉTRÉS PAR LA PUISSANCE COLONIALE ? RETOUR SUR DEUX DRAMES OUBLIÉS DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

Premier massacre de masse perpétré par la nouvelle République à peine libérée du joug nazi, entre 30 000 et 89 000 malgaches, selon les sources, ont trouvé la mort suite aux soulèvements populaires du mois de mars 1947, notamment dans l'est et le Sud de Madagascar. Pour combattre l'insurrection du peuple malgache qui réclamait une indépendance immédiate, la répression confiée à 18 000 hommes de troupes (des tirailleurs sénégalais et soldats marocains et algériens). Le parti indépendantiste M.D.R.M fut dissous, ses chefs jetés en prison ainsi que les députés malgaches considérés comme complices des rebelles.

Quelques années plus tard, le Cameroun est lui aussi le théâtre d'une répression féroce de la part des troupes françaises. Dès 1950, le parti indépendantiste U.P.C qui s'est séparé du R.D.A se distingue par ses positions radicales vis-à-vis de la France et son engagement progressif dans la lutte armée. L'Union des populations du Cameroun conduite par Nyobé puis Moumié, n'accepte pas la férule française et entretien dès 1955 des foyers de rébellion dans différentes région du pays. En 1958, Ruben Nyobé est tué au cours d'une opération militaire contre son maquis, mais la rébellion de l'UPC continuera même après l'indépendance. L'armée Française interviendra alors à la demande du gouvernement camerounais qui restait en fait sous la coupe du pouvoir gaulliste La métropole, craignant que son emprise sur le pays ne disparaisse, et qu'une contagion de cet esprit de liberté ne gagne les ex-colonies voisines tout aussi dépendantes que sont le Gabon et le Congo, pratique entre 1960 et 1962 une campagne d'une violence alors inégalée en Afrique, puisqu'on estime le nombre de morts entre 40 000 et 150 000 : la province bamiléké est largement vidée, ses habitants regroupés dans des camps d'internement, des territoires entiers rasés au napalm.

A chaque fois, les rébellions sont nées de l'échec des voies légales empruntées par les indépendantistes : trucage des élections par la tutelle coloniale au Cameroun, emprisonnement des leaders modérés à Madagascar*. A chaque fois, la torture est systématique et la répression d'une sauvagerie sans nom : le corps de Nyobé est coulé dans du béton, les têtes de milliers d'insurgés exposées dans tout le Cameroun ; à Madagascar, on jette les prisonniers depuis les avions, ou on les mitraille enfermés dans des wagons.

A chaque fois, pour venir à bout des insurgés, le pouvoir colonial utilise la même arme : il organise et renforce des différences ethniques latentes pour les dresser les unes contre les autres. Diviser pour mieux régner. Manipulation de la démocratie au profit du pouvoir colonial et répressions féroces ont eu pour conséquence de porter au pouvoir depuis lors des régimes autoritaires, souvent téléguidés depuis la France.

Erwan Ruty

*** retrouvez le portrait de Ravoanguy sur www.poteapote.com**

PORTRAIT | RUBEN UM NYOBE

Ruben UM NYOBE est propulsé à la tête de l'Union des Populations du Cameroun au mois de novembre 1948, six mois après la création de ce mouvement de libération nationale, dont le but est d'obtenir l'indépendance et la réunification du Cameroun. La lutte de L'Union des populations du Cameroun prend ses racines dans la résistance contre le colonialisme qui, au Cameroun, fut d'abord celui de l'Allemagne pour devenir ensuite celui de la France et de l'Angleterre pendant la première guerre mondiale.

Pour Ruben UM NYOBE, le citoyen camerounais doit être au centre de toutes les initiatives et les décisions, autrement dit, il doit être consulté au préalable. Il déplore évidemment la maltraitance et le manque de considération des colons à l'égard des indigènes et il prône un programme-école qui permettrait aux camerounais de recevoir une formation adéquate pour assumer les charges d'Etat. Il est l'un des premiers hommes politiques de la nation à mettre en garde des dangers du tribalisme, de l'ethnicité et de la régionalisation dans la politique locale. Il s'emploie à la Réunification des Cameroun britanniques et français.

Ruben UM NYOBE considère que la France n'a dès lors aucune légitimité pour s'imposer plus longtemps à une Nation qui veut enfin être maitresse de sa destinée.

Ruben UM NYOBE apparaît comme le leader le plus charismatique et le plus populaire du nationalisme camerounais. Et c'est sans aucun doute la force de cette entreprise naissante de subversion qui poussera, à partir des années 1955, le gouvernement colonialiste à prendre des mesures de répression brutale. Le 13 juillet 1955, le gouvernement colonial décrète que l'UPC est désormais illégale. Ruben UM NYOBE se réfugie alors dans sa région natale tandis que ses camarades Félix MOUNIE, Abel KEGNE, et Ernest OUNDIE prennent le maquis dans l'administration britannique. A l'instar de ses camarades algériens ou indochinois qui mènent des insurrections armées, Ruben UM NYOBE voulait faire prévaloir le droit et la négociation face à une armée française, bien structurée, qui sème la terreur auprès des militants et sympathisants de l'UPC. Lorsqu'il accepta enfin la création d'une structure armée en 1956, il est déjà trop tard. Le 13 septembre 1958, Ruben UM NYOBE est assassiné par les troupes françaises dans le maquis. Il succombe à la barbarie coloniale et à l'impossibilité de celle-ci d'entreprendre, de supporter une vision du monde et un rapport à la colonie marquée par le sceau de l'égalité. Le 1er janvier 1960 La France a donné une certaine indépendance à un pays dirigé par des hommes qui ne se sont jamais battus pour l'obtenir et Ruben UM NYOBE aura ainsi manqué sa révolution.

Jacques EBOSSE MOUDIO
(SOS Racisme 80)

1956 : Le mouvement intellectuel noir

FODÉ SYLLA, ANCIEN PRÉSIDENT DE SOS RACISME, ANCIEN DÉPUTÉ EUROPÉEN ET MEMBRE DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL SOULIGNE POUR POTE À POTE L'INFLUENCE QU'A EU LE MOUVEMENT INTELLECTUEL NOIR SUR LES MOUVEMENTS D'INDÉPENDANCE.

QUEL A ÉTÉ L'IMPACT SUR LES MOUVEMENTS D'INDÉPENDANCE DU CONGRÈS DES ARTISTES ET ÉCRIVAINS NOIRS QUI, S'EST TENU À PARIS EN 1956 AUTOUR DE SENGHOR, DIOP ET CESAIRE ?

Le Congrès de la Sorbonne de 1956 devait poser les bases d'une rencontre ou de retrouvailles des intellectuels et artistes noirs, à la fois africains, antillais et afro-américain, sur la valorisation des cultures et de l'émancipation de l'homme noir. En réalité, parce qu'il intervenait en pleine Guerre Froide, il est rapidement devenu un enjeu idéologique fondamental. Certains participants n'hésitant pas à qualifier l'événement comme le « Bandung culturel » (la Conférence de Bandung d'avril 55 marque la naissance du concept de Tiers Monde). Les Américains ont tout fait pour contenir le glissement anti-impérialiste des débats et n'ont eu de cesse d'essayer de recentrer le Congrès sur la bataille des droits civiques. Quoi qu'il en soit cette rencontre marque bel et bien la naissance d'un véritable mouvement intellectuel noir. Une dimension qui a été particulièrement renforcée par la présence d'intellectuels emblématiques occidentaux (Claude Levi Strauss, Jean-Paul Sartre, Pablo Picasso...) qui lui ont donné une crédibilité et un écho international.

L'âme du Congrès, encore une fois, avait des bases philosophiques et culturelles. Un discours égalitaire et humaniste qui entendait proposer une autre vision, autre que celle, manichéenne, imposée par les deux blocs américain et communiste. Pour Senghor, il s'agissait de : « Faire de la culture une puissance de libération ». Et l'on constate que la plupart des leaders charismatiques africains des mouvements de lutte anticoloniale (comme Patrice Lumumba au Congo Belge ou Kwame Nkrumah au Ghana) restaient porteurs de cette double impulsion politique et intellectuelle.

50 ANS APRÈS LES INDÉPENDANCES, QUELLE EST AUJOURD'HUI LA PLACE DE LA PENSÉE AFRICAINE DANS LE MONDE INTELLECTUEL ?

On cite souvent, chez les francophones, Senghor et Césaire, chantres de la négritude, comme figures de proue des intellectuels noirs. Le concept initial du Martiniquais Aimé Césaire, que Senghor définit comme « l'ensemble des valeurs culturelles de l'Afrique noire », a pris justement toute sa dimension dans la rencontre entre les deux hommes. Elle se pose comme une revendication identitaire forte et réunificatrice qui transcende les clivages géographiques et historiques.

Pour autant, on aurait tort, comme c'est parfois malheureusement le cas, de réduire la pensée noire à la seule négritude. Entre Senghor à l'Académie française, le Nobel de littérature de Whole Soyinka (1986), le Renaudot d'Alain Mabanckou (2006) et le Goncourt de Marie Ndiaye (2009), sans compter des écrivains comme Ahmadou Kourouma ou Amadou Hampaté Bâ, la pensée africaine a toujours eu sa place dans la grande littérature. Mais le plus grand apport de la pensée africaine reste sans doute à venir avec les trésors que recèlent les quelques 200 000 manuscrits du 10 siècles, pour les plus anciens, conservés dans la région de Tombouctou. Un patrimoine mondial qui est loin d'avoir livré tous ses secrets, et pour lequel je travaille activement à m'impliquer dans sa préservation, et qui prouve d'ores et déjà la richesse et peut être la prégnance de la pensée africaine.

Propos recueillis par Mame Ndella FAYE

PORTRAIT | LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR

Léopold Sédar SENGHOR est né en 1906 à Joal, petite ville côtière située au sud de Dakar au Sénégal. Il arrive en France en 1928.

Avec Aimé Césaire, il va créer le concept de la négritude en 1931, période très marquée par les expositions coloniales, où la France faisait montre de sa puissance civilisatrice sur le continent noir sur un fond de mépris et de négation de toute existence d'une civilisation négro-africaine. Senghor va approfondir le concept de la négritude en la définissant ainsi : «La Négritude est la simple reconnaissance du fait d'être noir, et l'acceptation de ce fait, de notre destin de Noir, de notre histoire et de notre culture ». Ensemble, ils affirment haut et fort la grandeur de l'histoire et de la civilisation noire face au monde occidental qui les avait jusque-là dévalorisées. Ils voulaient faire de leur identité nègre et de l'ensemble des valeurs culturelles du monde noir, une source de fierté. D'où la dimension première du concept de la négritude qui est d'abord culturelle avant d'être utilisé comme une arme politique.

En 1936, il s'inscrit à la SFIO qu'il quittera en 1958. Enrôlé en 39 dans l'armée Française, il fut prisonnier des allemands de 40 à 42. Il rentre au Sénégal en 1945 et se voit proposer par Lamine Gueye d'être candidat à la députation. Il accepte et est élu député à l'Assemblée Nationale Française, où les colonies viennent d'obtenir le droit d'être représentées. À partir de là, commence réellement la vie politique de Senghor.

Le 24 février 1946, il participe à la commission de rédaction du projet constitutionnel et écrit: « Nous ne voulons plus être des sujets, ni subir un régime d'occupation [...]nous réclamons l'égalité des droits. C'est pourquoi en attendant une indépendance complète, nous préconisons la solution d'une fédération dans le cadre de l'union française réalisable dès à présent [...] Le colonialisme de la vielle école est déjà révolu et condamné [...] Je ne pense pas que la France qui vient d'éliminer le racisme Hitlérien puisse nous reprocher cette décision ».

En 1947, les luttes pour les indépendances mobilisent l'énergie du député de la brousse, tandis que la revue d'Alioune Diop (Présence africaine), qui voit le jour en décembre, requiert le soutien de l'écrivain Senghor. D'ailleurs, en 1956 sera tenu à Paris le premier congrès des intellectuels noirs par l'initiative d'Alioune Diop, qui permettra de mobiliser tous les écrivains et artistes de la diaspora noire afin de réfléchir sur le dialogue des cultures et l'avenir des colonies.

Mame Ndella FAYE

La suite du portrait sur le site www.poteapote.com

1956 : La mondialisation des indépendances

A PARTIR DE 1945 LE MOUVEMENT DE DÉCOLONISATION EST ENCLENCHÉ SUR TOUTE LA PLANÈTE AU NOM DU « DROIT DES PEUPLES À DISPOSER D'EUX MÊME ». RÉUNIS À LA CONFÉRENCE DE BANDUNG EN 1955 LES PAYS D'ASIE OU D'AFRIQUE QUI VIENNENT DE SE LIBÉRER DU JOUG BRITANNIQUE POUSSENT LES « FRÈRES » AFRICAINS À RÉCLAMER LEUR INDÉPENDANCE À LEUR TOUR.

Guerre mondiale, conséquences planétaires. Alors que l'Europe se relève en ruines, le conflit de 39-45 va avoir un impact décisif sur le lien entre puissances européennes et colonies. Car la guerre l'a souligné comme une évidence : le mythe des puissances coloniales invincibles a vécu. France, Hollande, Belgique ont subi des défaites éclair. L'Angleterre n'a pu que résister. Les colonies comprennent qu'elles sont dominées par des géants aux pieds d'argile. « Le Bon Nègre est mort », clame dès 1945 le leader sénégalais Léopold Sédar Senghor, illustrant que les rapports, désormais, devront radicalement changer entre colonisateurs et colonisés.

Autre facteur décisif, l'avènement de deux nouvelles puissances : les Etats-Unis et l'URSS. Par conviction autant que par intérêt de voir réduite l'influence des anciens empires, les deux grands vainqueurs de la Guerre martèlent leur opposition au système colonial. Dès 1941, les Etats-Unis proclamaient le droit des peules à disposer d'eux-mêmes. Le Kominform, réunion des Etats socialistes, brandit à partir de 1947 son interprétation marxiste de la résistance au colonialisme.

Le vent de révolte, lui, s'est levé à l'Est. Avec un modèle. Dès 1945, Sukarno, leader du parti national indonésien, proclame l'indépendance de son pays et la rupture des liens avec les Pays-Bas. Le dernier bastion asiatique à tomber est l'Indochine, qui devient en 1954 le Vietnam après huit ans de guerre avec la France. Un an plus tard, Sukarno réunit en Indonésie le sommet qui marque l'avènement d'une troisième voie. La conférence de Bandung poursuit un double objectif : soutenir et aider les pays encore soumis à acquérir leur indépendance – en particulier les pays africains, dont le statut n'évolue guère, et marquer le refus de s'aligner derrière les deux nouvelles puissances, Etats-Unis et URSS. Soutenus par la Chine, une trentaine de pays asiatiques et africains, tous indépendants, rejoignent ainsi l'Indonésie du 18 au 24 avril 1955. Nehru, l'Indien, Nasser l'Egyptien ou Sukarno en sont les figures de proue.

Le Tiers Monde entre sur la scène mondiale, et ouvre le mouvement des non-alignés. Rejet des deux blocs, appel à la fin de la colonisation, à la coopération entre Asie et Afrique… Bandung marque à la fois un tournant et un accélérateur de l'histoire. « C'est la mort du complexe d'infériorité », pointe Senghor pour définir l'émergence des non-alignés. Dans les sept années suivantes, toutes les colonies du monde allaient arracher leur indépendance.

Cyril Pocréaux

PORTRAIT | SÉKOU TOURÉ

A 37 ans, Sékou Touré est le plus jeune chef d'Etat au monde, à la tête d'un Etat, qui a fait le choix en faveur d'une orientation républicaine et démocratique. Au-delà de la Guinée, ce jeune président séduit vite l'Afrique et le monde par ses idées progressistes, panafricaines et révolutionnaires. Tyrannique pour certains, communiste, gauchiste, totalitaire, passionné ou charismatique, tout autant d'adjectifs qui qualifiaient ce fulgurant personnage de manière parfois excessive et ce, malgré ses convictions politiques par moment contradictoires. Il n'était pas moins qu'un furieux guerrier bataillant pour le soulèvement de l'Afrique et sa renaissance post-colonialiste. Sékou Touré connaît une ascension politique hors norme : Successivement, il passe de simple commis aux écritures à co-fondateur du Rassemblement démocratique africain. Par définition la synthèse intelligente entre la lutte syndicale et la politique, il se voit propulsé au siège de Député à l'Assemblée Nationale Française en 1956. Puis il vit l'année de la consécration en 1958 en étant élu président de la République.

Deux mois plutôt, Sékou Touré en fin tacticien affronte lors d'un duel verbal, resté mémorable, le Général De Gaulle en s'opposant au projet de communauté franco-africaine. Radicalement divorcée de la France la Guinée marque, par le biais de son leader, son attachement à l'émancipation tant économique, sociale, qu'humaine de l'Afrique en ces temps où son « cœur noir » recommence à battre à travers les houles de la libération.

Fabuleux tyran en gants de velours ou monstre guerrier victorieux pour l'indépendance, telles sont les deux personnalités qui s'entrelacent dans l'existence du « grand SYLI ».

Gwennaëlle Dubois

Retrouvez également le portrait de Diallo Telly sur www.poteapote.com

1960 : L'émergence d'un monde nouveau

Benjamin Stora, historien français spécialiste de l'histoire du Maghreb et de la décolonisation, co-dirige l'Institut Maghreb-Europe à Paris VIII-St Denis. Il revient pour Pote à Pote sur les indépendances obtenues en 1960.

Au début de l'année 1960, le monde bouge. La « révolution cubaine », commencée en janvier 1959 par l'arrivée au pouvoir de Fidel Castro, prend des allures de fêtes, et jouit d'un immense prestige dans le monde entier. C'est la fin de sept ans de dictature, et un immense espoir pour les déshérités du pays. Le visage du Che est déjà sur toutes les photos, et sera brandi comme une icône par toutes les jeunesses.

L'évolution des relations internationales dans les deux décennies qui suivent la seconde guerre mondiale est largement dominée par l'aspiration des peuples colonisés pour s'émanciper, l'émergence ce que l'on appelle alors le « tiers-monde », ensemble de pays voulant rester neutre entre les deux blocs antagonistes, USA et URSS. La décolonisation est un des événements les plus importants de l'histoire contemporaine par l'accession des colonies à l'indépendance et l'entrée sur la scène internationale comme acteurs et sujets de peuples qui n'y avaient si longtemps figuré qu'à l'état d'objet.

Les indépendances de 1960

L'Afrique bascule dans l'année 1960, et les pays de ce continent optent plus pour une franche décolonisation, qu'une simple autonomie avec les anciennes métropoles coloniales. Dès le 1er janvier 1960, le Cameroun accède à son indépendance, suivi le 27 avril par le Togo. Le 20 juin 1960, c'est au tour du Sénégal, le 26 de Madagascar et le 30 juin émerge la République Démocratique du Congo (ex-Congo belge). Dans l'été 1960, en juillet et en août, le Bénin, le Niger, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Tchad, la République centrafricaine, le Congo, le Gabon et le Nigeria deviennent indépendants. Le 28 novembre 1960, la Mauritanie est proclamée Etat indépendant. Certes, de nombreux chefs des nouveaux Etats sont issus des rangs de l'armée des anciennes puissances coloniales où se sont installés avec l'accord et l'appui de Paris ou Londres…. Mais la rupture est là, et se dessine les promesses d'un monde nouveau.

Quinze ans seulement après la fin de l'Occupation, la période de la décolonisation est aussi le moment d'un grand bouleversement de la société française. La détermination des espaces politiques se fait sous l'effet de marquages sociologiques et celui de marquages idéologiques : bouleversement du paysage agricole et fin du monde paysan, explosion urbaine à la périphérie des villes, irruption massive de la télévision dans les foyers, mise en chantier de la révolution du nucléaire, début de la construction des autoroutes. Cette modernité naissante est incompatible avec l'existence d'un vieil Empire colonial édifié principalement depuis le XIXe siècle qui, apparaît alors, comme un frein à la modernisation nécessaire de la France et entame son prestige international sur un fond de lassitude d'une population métropolitaine voyant ses enfants partir au combat en Algérie.

La décolonisation et la perte de l'Empire vont déboucher sur une crise du nationalisme jacobin français et une interrogation profonde sur la question des droits de l'homme dans les nouveaux pays indépendants.

Néo-colonialisme et mémoires coloniales.

La disparition des vieux Empires coloniaux ne signifie pas la fin du colonialisme…. La page semble tournée avec les indépendances des années 1960, mais dans son « pré carré » africain, la France fait face aux accusations réitérées de néo-colonialisme ; dans les DOM-TOM, elle doit aussi répondre aux revendications autonomistes ou indépendantistes, virulentes aux Antilles et en Nouvelle-Calédonie. Le « néocolonialisme » apparaît dans les années 1970 servant à décrire une nouvelle forme d'impérialisme propre aux anciennes puissances coloniales et exercée à l'encontre de leurs anciennes possessions ultramarines. Pour les théoriciens du concept, les indépendances auraient été davantage formelles que réelles, l'ancienne puissance coloniale conservant une influence prépondérante dans ces pays. Le maintien de liens politiques et culturels forts, les leviers financiers et autres « armes économiques », le contrôle exercé sur les ressources naturelles locales, les considérations d'ordre géostratégique, sont autant de raisons pour la France de maintenir son « pré carré », essentiellement en Afrique subsaharienne.

Liée à la question coloniale, une autre interprétation se développe : la survivance d'une mémoire coloniale dans les anciennes métropoles, cette fois tournée contre les immigrés originaires des anciennes colonies. À l'occasion de l'inauguration de monuments, de musées, les polémiques sont vives entre différents groupes porteurs de cette mémoire. Les débats autour de la loi du 23 février 2005 affirmant « le rôle positif de la colonisation », les politiques de « repentance », de « réparations », de « pardon », expriment bien ce mouvement de retour de la question coloniale au sein des sociétés.

Benjamin Stora
Le mystère De Gaulle. Son choix pour l'Algérie,
Paris, Ed Robert Laffont 2009.

« La France a bâclé voire raté la décolonisation de l'Afrique ! »

IBRAHIM SOREL, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION BANLIEUE DU MONDE ET DE LA CHAINE BDM TV DIFFUSÉE SUR LA TNT ORGANISE DES ÉCHANGES ENTRE LA BANLIEUE ET L'AFRIQUE ET SOUTIENT LES FORCES SOCIALES QUI, EN AFRIQUE, LUTTENT POUR LA JUSTICE SOCIALE ET LA DÉMOCRATIE. IL DRESSE POUR POTE À POTE UN BILAN EN DEMI TEINTE DES INDÉPENDANCES.

50 ans après les indépendances, force est de constater que les idéaux brandis avec fierté et les espérances réjouissantes des premières heures de liberté ont laissé place à une ère de désillusion au goût de cendre de larmes et de sang. Le théâtre d'ombre que présente la scène politique africaine avec son lot de coups de force, d'atteintes répétées aux droits de l'homme et de scandales financiers récurrents, interpelle au plus haut point sur ce que les dirigeants du continent ont fait de la liberté reconquise, mais aussi sur la façon dont a été conduit le processus d'accession à la souveraineté des pays d'Afrique. La responsabilité des acteurs de la décolonisation se trouve directement posée.

En effet, même si l'indépendance fut le fruit de luttes et combats menés par des femmes et des hommes épris de liberté et de dignité, il faut reconnaître qu'outre quelques exemples marginaux comme la Guinée et l'Algérie, la plupart des États africains notamment francophones ont obtenu leur indépendance dans le cadre d'une stratégie utilitariste mise en place par la puissance coloniale en l'occurrence, la France pour le pré-carré francophone. La Métropole « Corrèze » sous l'influence des idées cartieristes, se débarrassait à bon compte du poids de la gestion des pays « Zambèze », tout en se ménageant par des conventions léonines les circuits d'approvisionnement en matières premières et autres produits de première nécessité.

Disons-le tout net, la France a bâclé voire raté la décolonisation de l'Afrique ! Elle était plus préoccupée par la défense de ses intérêts immédiats que par la formation et l'installation d'une élite africaine moderne et compétente. Pour ce faire, elle s'est appuyée sur des préposés locaux souvent serviles et corrompus qui n'ont fait que perpétuer le système précolonial d'exploitation et de domination barbare, à l'ombre tutélaire et bienveillante du Maître. La France et ses « avatars » tropicaux portent une lourde responsabilité dans la faillite politique du continent.

Faillite de gouvernance tout de même jugulée aujourd'hui par la soif inextinguible de liberté et l'exigence démocratique des peuples d'Afrique. Partout, des mouvements prolifèrent pour réclamer plus de justice et d'égalité. A Antananarivo, Conakry ou Nouakchott, des citoyens le plus souvent jeunes, font vaciller les pouvoirs et briller la flamme de la liberté.

La chance du Continent c'est le dynamisme de sa jeunesse et l'inventivité de ses populations. Malgré les sans-papiers qui dérivent sur les rives de Majorque ou d'ailleurs. En dépit des indicateurs souvent au rouge et des caprices de la nature ; de Dakar à Bamako, d'Alger à Douala, vibrent les clameurs et les ardeurs d'hommes et de femmes debouts, la foi et l'espérance chevillées au corps ; à l'image du continent qui, tel un roseau, plie mais ne rompt pas !.

Ibrahim Sorel KEITA

PORTRAIT | MODIBO KEITA

Né le 4 juin 1915 à Bamako, Modibo Keïta fut d'abord un élève talentueux de l'école normale supérieure de Dakar d'où il sortira major avant de devenir un instituteur redouté par les forces coloniale en septembre 1938. Il est même dit que ses professeurs le signalèrent comme : « Instituteur d'élite, très intelligent, mais anti-français... Agitateur de haute classe à surveiller de près ». Mais l'histoire rappellera que Modibo Keita n'était pas anti-français mais, bel est bien anticolonialiste, qu'il justifie par son activisme dans plusieurs mouvements et associations à partir de 1937.
Ne pouvant se soumettre à l'interdiction faite aux africains de faire de la politique, il contourna la loi et fondera avec Mamadou Konaté « l'Association des lettrés du Soudan » qui deviendra le « Foyer du Soudan ». Apolitique de vitrine, cette association fut un terreau duquel naîtra la force de ce panafricaniste convaincu. En 1943, il créa le journal « l'oeil de Kénédougou » dans lequel il expose, sans retenue, son opposition au colonialisme et la féodalisation de l'Afrique. Dans le même temps, il crée avec Mamadou Konaté la fédération des syndicats des enseignants. Mais les démonstrations de sa détermination, qu'il cultive dans ses engagements nationalistes, politiques et syndicales le conduiront tout droit à la prison de la Santé à Paris pendant 3 semaines en 1946 où il est jugé comme un dangereux opposant par la justice française.
De retour à Bamako, il devient secrétaire général de l'Union soudanaise du Rassemblement Démocratique Africain (RDA) qui fut présidé par Houphouët Boigny. En 53, il est élu conseiller de l'Union française alors que trois années plus tard il devient à la fois maire de Bamako et député à l'Assemblée Nationale française puis vice-président de cette même assemblée. Sous la IV République Modibo Keïta sera, à deux reprises, secrétaire d'Etat dans les gouvernements français : à l'Outre Mer en 57 puis à la présidence du Conseil d'Etat de novembre 57 à mai 58. 1958 fut également l'année où il est élu président de l'Assemblée constituante de la Fédération du Mali qui regroupe le Soudan français (Mali), le Sénégal, la Haute Volta (Burkina Faso) et le Dahomey (Bénin). Modibo Keïta est nommé à la tête du gouvernement de la Fédération du Mali qui, en 1960, est déjà amputée de la Haute Volta et du Bénin.
Cette Fédération éclatera le 22 septembre 1960, date à laquelle il proclamera l'indépendance du Soudan français, qui deviendra le République du Mali dont il sera président. A partir de cette date, Modibo Keïta met son pays sur les rails du socialisme en s'intéressant tout particulièrement aux deux secteurs économiques cruciaux que sont l'agriculture et le commerce.

Nadjib Sellali

La suite du portrait sur le site www.poteapote.com

Les artistes ont de la mémoire

Retrouvez Mamane au Lavoir Moderne Parisien pour son spectacle Mamane malmène les mots Infos : sur www.myspace.com/mamanehumoriste. Rens : 01.42.52.42.63

MAMANE

COMÉDIEN ET CHRONIQUEUR, SUR RFI, MAMANE NOUS REÇOIT DANS SON BUREAU DE LA MAISON DE LA RADIO POUR NOUS PLONGER DANS LES MÉMOIRES D'AGADES (NIGER), OÙ IL EST NÉ.

Au Niger, de ce que mon père m'a transmis, l'espoir qui habitait tous ces gens, pendant cette période de décolonisation, était un espoir de liberté et de souveraineté de leur pays. Ils voulaient être libres chez eux. Il est facile d'imaginer la frustration de ne pas jouir de cette liberté de conduire son existence, de circuler librement... Tout était régi par une force d'occupation, par une autorité coloniale française qui pratiquait un colonialisme ultra présent et directif, comparativement aux anglo-saxons, qui avaient pour méthode « l'indirect rule » (les anglais intervenait de l'extérieur du pays, ils déléguaient à des cadres locaux les directives à suivre). Les français faisaient table rase de la culture locale en passant par une introduction en masse de ses colons à tous les postes des différentes classes sociales et en éradiquant les langues locales, en instaurant le français comme langue nationale. Personne n'avait le droit de s'exprimer en dehors de cette langue, les tenues vestimentaires devaient s'occidentaliser ainsi que la nourriture, tout devait ressembler aux us et coutumes du colon français. Les quelques personnes, à la tête bien faite, qui ressentaient cette oppression ont fait monter, peu à peu, leur désir de liberté au même titre que les résistants français, face à l'occupation allemande, même si l'on ne veut jamais faire le parallèle…

Brimades et massacres illustrèrent le quotidien de ses combattants africains qui ont lutté pour la liberté de leur peuple et de leur pays comme à Sétif (Algérie, massacre du 11 mai 1945), au Cameroun, à Madagascar ou encore, à Agades au Niger. Gaossen était un résistant touareg craint par les autorités coloniales qui soupçonnait les cadres du village de soutenir ce rebelle, ce qui a valu aux villageois d'Agades d'avoir été massacrés pendant leur prière à la mosquée par l'armée française. C'est quelque chose qui est encore présent dans la mémoire des gens et j'en fais justement actuellement un documentaire grâce aux témoignages que je récolte. Il y a des historiens français et nigériens qui ont écrit sur le massacre d'Agades et je veux remettre un peu de lumière là-dessus en m'intéressant à tout ce qui s'est passé à cette époque. Dès que le sujet de l'empire coloniale français est abordé sous l'angle de ces massacres et des résistants africains qui y ont fait face, on vous accuse en France de faire de la concurrence mémorielle ou alors de trop vouloir remuer le passé. Alors qu'il s'agit juste de rétablir des faits historiques qui ont eu lieu en Afrique sous la colonisation, sans haine de la France. Lorsque que l'on enseigne l'histoire de l'occupation de la France par les Allemands aujourd'hui, il ne s'agit pas de parler de la haine des allemands, il est question d'enseignement historique, pourquoi le doute de « l'anti français » plane au dessus des africains lorsqu'ils s'expriment sur la colonisation… ? Il n'y a pas plus de haine aujourd'hui entre la France et l'Allemagne qu'il n'y en aurait entre la France et les pays africains.

Je pense que notre jeunesse française a aujourd'hui besoin qu'on lui parle de cette histoire, que les gens apprennent et assimilent cette histoire pour une meilleure compréhension de l'autre, voir une meilleure compréhension de soi. L'Afrique a une histoire qui doit être dévoilée aux jeunes africains mais à la face du monde aussi, pour éviter un discours, comme celui du président Nicolas Sarkozy à Dakar, qui n'est qu'un crachat au visage des africains. Il faut que les historiens africains racontent l'histoire du continent, il faut qu'ils publient sur l'histoire de la colonisation, il faut que le lion raconte aussi la partie de chasse pour que ce ne soit pas uniquement la version du chasseur qui soit assimilée.

Propos recueillis par Nadjib SELLALI

TIKEN JAH FAKOLY

TIKEN JAH FAKOLY NOUS FAIT UN RAPPEL HISTORIQUE DE CE QU'A ÉTÉ LA CONQUÊTE DES INDÉPENDANCES EN RÉTABLISSANT CERTAINES VÉRITÉS À L'ÉGARD DES PEUPLES QUI SE SONT BATTUS ET QUI PEINE TOUJOURS À ÊTRE RECONNUS.

Dire que la France a donné l'indépendance aux pays africains est une insulte faite à nos parents qui se sont battus, au péril de leur vie, pour conquérir leur liberté. Nous, qui connaissons un peu ces pages d'histoire, nous pouvons dire que l'indépendance a été arrachée à l'occident et Sékou Touré en est un exemple. Lorsque ce leader politique a réclamé l'indépendance de la Guinée, il s'agissait bien d'une indépendance politique et économique et ça, la France ne l'a pas digéré. Alors que la Guinée répondait « non » à De Gaulle et au colonialisme français, les années qui suivirent le référendum de 58 furent des années de calvaire pour le peuple guinéen et son chef de file. Effectivement, tous les pays africains qui ont suivi la France

SUR NOS RIVES OCCIDENTALES ON RACONTE QUE LA FRANCE AURAIT OFFERT L'INDÉPENDANCE À SES ANCIENNES COLONIES AFRICAINES. NOUS AVONS VOULU SAVOIR CE QU'EN PENSENT TIKEN JAH FAKOLY, ALPHA BLONDY ET MAMANE, TOUS ARTISTES ET LEADERS D'OPINIONS.

POUR L'ÉLÉPHANT IVOIRIEN ALPHA BLONDY, CONSCIENTISATION POLITIQUE ET ÉDUCATION DES PEUPLES D'AFRIQUE, VONT DE PAIRE POUR CORRIGER DURABLEMENT LES LOURDES FRACTURES FAITES À L'HISTOIRE DU CONTINENT AFRICAIN.

TU AS DÉDIÉ UNE CHANSON À HOUPHOUET BOIGNY QUE RETIENS-TU DE SON ACTION DE LEADER DE L'INDÉPENDANCE ?

Le discours sur l'abolition du travail forcé, proclamé par Houphouet Boigny, était un discours qui réclamait la fin de l'esclavage, car les travaux forcés qui sévissaient en Afrique de l'Ouest en étaient fortement inspirés. Est-ce que les français savent que, jusqu'en 1946, la France appliquait encore de telle pratique dans ses colonies ? Malgré le fait que des africains aient donné leur sang pour la France, lors de la seconde guerre mondiale, les regards et l'estime vis-à-vis de l'homme noir n'avaient pas beaucoup changé en occident. Pour moi, Houphouet Boigny était un grand, « il a fait l'âne pour avoir le foin » avec les français ce qui a permis à des femmes et des hommes, comme moi, d'émerger, de faire des études et de pouvoir m'exprimer librement aujourd'hui. J'évoque cet homme dans certaines de mes chansons car nous sommes fatigués de ne jamais entendre parler de nos référents historiques. Il est essentiel que nous révélions à la lumière nos propres héros.

POURQUOI DOIT-ON ENSEIGNER L'HISTOIRE DES INDÉPENDANCES ?

L'école de mon époque a servi à nous a faire un lavage de cerveau, digne de ce nom, car qui parle de nos héros ? Qui met en avant tous nos leaders de l'indépendance, tous les grands hommes politiques qu'a connus l'Afrique ? Qui parle des fondateurs de l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine), de Patrice Lumumba, de Modibo Keita, de N'Krumah etc...Toutes ces hautes figures du panafricanisme ? Tous ces hommes ont été humiliés, on nous a caché nos symboles car les colons ne voulaient pas que les nègres aient des références. L'histoire africaine a été falsifiée par l'empire blanc qui s'est gardé tous les beaux rôles jusqu'à aujourd'hui. Heureusement que des historiens africains comme Amadou Hampaté Ba, Cheick Anta Diop se sont engagés dans ce rétablissement de vérité qui se sont développés et ont connu un essor économique mais à quel prix...? Je fais parti des africains qui pensent que l'Afrique n'est pas indépendante parce que chaque chef d'état a plutôt intérêt à être proche de la France s'il ne veut pas sombrer.

Le problème en Afrique, c'est qu'on ne nous enseigne pas notre histoire, on préfère nous parler des différentes guerres qui se sont passées en Europe. Il faut savoir qu'au lendemain des indépendances, les premiers programmes scolaires africains étaient dictés par les occidentaux ; il est donc évident que la vérité était biaisée dès le début. Des générations ont été formatées sous ce modèle là, ce qui fait que la jeunesse africaine n'a aucune connaissance de son histoire puisqu'on lui cache. J'ai été scolarisé jusqu'au collège, mon programme d'histoire n'a jamais mis l'accent sur comment les indépendances africaines ont été acquises… Aucunes traces des combats qui ont été menés et nulles traces des héros qui ont lutté contre le colonialisme. De ce fait, les conséquences sur la jeunesse sont telles que pour le jeune africain, la France demeure le maître, le chef. On ne leur a pas expliqué que des combats féroces ont existé contre l'empire colonial ; il en découle donc une jeunesse molle qui attend, en silence, que les choses se passent, spectatrice d'un destin fataliste et c'est grave ! Dans ce contexte, quel avenir préparons-nous pour nos enfants et nos petits enfants si aucune conscience n'émerge ? Il n'y a que depuis quelques années que les programmes scolaires sont rédigés par des intellectuels et historiens africains, mais il faudrait que cette initiative soit plus largement accompagnée pour que les mentalités évoluent, pour que les peuples africains soient maîtres de leur passé pour mieux aiguiser leurs regards et leurs ambitions pour le présent et leur futur. Nous avons besoin d'enseigner en Afrique l'histoire de nos ancêtres et de leurs combats, l'histoire de nos civilisations et de nos empires pour que les africains prennent conscience qu'ils ne sont ni des sous- hommes ni nés esclaves malgré la traite négrière. Ce manque de connaissance historique entretient le complexe d'infériorité que vivent certains africains à l'égard de l'homme blanc et de l'occident.

contribuera à l'essor du peuple africain. Mais la route est longue pour que de tels travaux soient développés et enseignés… Je fais partie de ceux qui pensent que ces commémorations du cinquantenaire des indépendances sont du bluff ! Si je prends mon pays, la Côte d'Ivoire, nous avons demandé, par la voix de nos autorités, à ce que les troupes françaises quittent notre pays et, tout particulièrement, le régiment du 43ème BIMA qui est installé depuis des décennies un peu partout sur le territoire ivoirien jusqu'au sein de notre aéroport… Pensez-vous sincèrement que dans ce contexte on puisse parler sérieusement d'indépendance ? D'Etat souverain ? L'empire colonial a fait ce que j'appelle « un transfert de compétence » qu'ils ont appelé « indépendance » mais nous ne sommes pas tous dupes !

Propos recueillis par Nadjib SELLALI

Propos recueillis par Nadjib SELLALI

témoignages

MARIE ROGER BILOA

DIRECTRICE DU MENSUEL AFRICA INTERNATIONAL. ELLE EST ÉGALEMENT RÉDACTRICE EN CHEF DU MAGAZINE ICI-LES GENS DU CAMEROUN.

Mon père, Germain Tsalla Mekongo, a été l'une des figures de l'indépendance, il a été ministre des finances dans le premier gouvernement camerounais au lendemain de l'indépendance sous Ahidjo (qui fut placé à la présidence du Cameroun par l'État sans légitimité). Il était issu d'un mouvement d'opposition modéré et non pas radical, sinon il n'aurait pu accéder au pouvoir. J'ai donc grandi dans une maison où il y avait des meetings politiques, des rencontres etc.… A l'école il y avait comme une espèce de chape de plomb car bon nombre de sujets ne pouvaient pas être évoqués et notamment ce que l'on appelait les « terroristes» ou « éléments subversifs », termes souvent employés à l'époque. Ces « terroristes » et ces « éléments subversifs » n'étaient autres que les personnes qui se battaient, arme à la main, contre le système colonial français et qui ont été durement réprimées et écartées de l'accès au pouvoir, voire assassinées. Ma vie d'enfant était aussi rythmée par les emprisonnements de mon père, interné à chaque campagne politique, de façon à ce qu'il ne se présente pas et il était relâché dès que les votes étaient effectués. L'accès à l'indépendance a été un arrangement entre le pouvoir colonial et les mouvements les plus dociles et les plus malléables. Au lycée, des noms étaient tabou comme Ernest Ouandié, Ruben Um Nyobe,… tous ces leaders du mouvement d'indépendance étaient bannis de notre mémoire parce qu'ils étaient considérés comme terroristes et les gens y croyaient !

Cette histoire familiale, ce contexte dans lequel j'ai grandi m'a certainement influencée dans mon choix pour le métier de journaliste. Vivant à l'étranger, j'ai fortement ressenti ce désir d'Afrique, c'est pourquoi je désirais m'engager dans une activité qui maintienne un lien fort avec ce continent. Le journalisme semblait correspondre parfaitement à mon tempérament, non pas en rébellion face à un pouvoir, mais plus dans un souci de dialogue entre africains et de combat face aux stéréotypes en révélant la « vraie » Afrique et la richesse de son histoire…afin que l'on cesse de confiner l'Afrique à un rôle mineur.

Propos recueillis par Nadjib Sellali

YERA DEMBENE

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS FRANCO-AFRICAINES DE DÉVELOPPEMENT.

Mes parents étaient engagés dans la lutte des indépendances au Mali, mais ils se sont vite aperçus qu'il n'y avait pas de souveraineté nationale. Ils avaient conscience qu'avec la proclamation des indépendances, nous aurions la capacité de nous prendre en charge nous même, même s'il fallait continuer à faire appel à l'aide internationale. Mais cette aide ne doit pas remettre en question notre capacité à créer une politique autonome et souveraine. Au début de l'indépendance du Mali, c'était bien l'État malien qui gouvernait parce qu'il était composé de pionniers de l'indépendance, mais ils furent assez rapidement assassinés ou mis de côté et ce sont des dictateurs militaires qui les ont remplacés, cooptés par l'occident. Ces présidents là n'ont aucune conscience de l'État, ils ne savent même pas qu'ils sont là pour le peuple, ils sont juste là pour leur poche. Il faut que les africains prennent conscience qu'ils ne sont pas indépendants et que s'ils la veulent il va falloir qu'ils y travaillent.

Propos recueillis par Nadjib SELLALI

CHIQUITA MATHILDE QUAMBA OHIN

PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION MIVAFED

Mon père fut un activiste syndical qui a lutté au Togo pour les indépendances des pays africains colonisés. Au lendemain des indépendances, Il fut emprisonné et torturé pour son engagement dans la lutte de défense des droits des travailleurs. Son parcours eut une grande influence sur ma vie personnelle, très tôt, j'ai acquis une conscience politique qui a déterminé mes choix et mes combats pour la défense des droits humains, la relève du combat engagé par mon père. C'est la transmission de son courage qui m'a donné la force de m'engager socialement et politiquement.

Secrétaire Général de la Croix Rouge Togolaise, ancien membre de la Commission Consultative du B.I.T (Bureau International du Travail) Genève (Suisse), Richard Quam Ohin s'est illustré, durant la lutte pour les indépendances, comme Secrétaire Général des Travailleurs du Togo

Propos recueillis par Nadjib SELLALI

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES MAISONS DES POTES A RÉUNI POUR CE DOSSIER DES DIRIGEANTS D'ASSOCIATIONS ET LA DIRECTRICE DU MAGAZINE AFRICA INTERNATIONAL CAR TOUS ONT EN COMMUN D'ÊTRE DES HÉRITIERS DE LEADERS DE MOUVEMENTS D'INDÉPENDANCE. POUR POTE À POTE ILS NOUS FONT PARTAGER CETTE MÉMOIRE FAMILIALE ET RENDENT HOMMAGE À DES ACTEURS MÉCONNUS DE CETTE PÉRIODE CHARNIÈRE DE L'HISTOIRE DU 20ÈME SIÈCLE.

JEAN-CLAUDE TCHICAYA

Mon grand père paternel, ex-député socialiste du Gabon Moyen Congo à l'Assemblée Nationale française élu par le collège des non citoyens en 45, co-fondateur et vice-président du RDA, Jean-Félix Tchicaya, décédé le 16 janvier 1961 que je n'ai donc pas connu, et d'autres élus dits indigènes, autochtones et non citoyens, des hommes et des femmes colonisés dans notre Assemblée Nationale et en dehors, ont participé à l'émancipation de notre nation Française et de notre République. Ils ont également agi à la construction et l'édification de l'Europe, à l'émancipation et à la souveraineté mais aussi à l'indépendance des peuples Africains et autres colonisés. *« J'ai fait seulement œuvre d'homme de bonne volonté, attaché à la chose publique, et sans cesse soucieux de combattre et de lutter pour tout ce qui apparaissait juste, équitable, favorable à la paix et à la fraternité des hommes. Je n'ai pas cherché à avoir toujours raison mais à voir où était le vrai et le possible. »* Citation du député Jean-Félix TCHICAYA dit FELIX TCHICAYA Jean, député du moyen Congo de 1946 à 1960.

Cet exercice que je vous soumets est fait pour tout un chacun, ceci par devoirs de mémoires, travail d'histoire, de vérité historique, de vérité d'humanité. C'est tout simplement de l'histoire de France, d'Europe d'Afrique et plus. Ceci est énoncé par son petit fils, né en France et Français, de mère martiniquaise, ex-Maire adjoint et co-fondateur de Devoirs de Mémoire, qui continue à être un homme politique, un assidu associatif et à suivre l'exemple de son grand-père et de toutes celles et tous ceux qui, proches ou plus lointains, se battent pour toujours plus d'effectivité des droits fondamentaux et à l'édification d'un monde meilleur quelque soit sa couleur.

Jean-Claude Félix Tchicaya
dit Jean-Claude Tchicaya

N'DELLA FAYE

Plusieurs leaders africains se sont illustrés de par leurs actes et le rôle qu'ils ont joué dans leur pays respectif dans la marche vers les indépendances. A titre d'exemple nous pouvons citer pour le Sénégal, un membre de ma famille, VALDIODIO NDIAYE (1923-1984), un homme qui constitue une référence pour son courage et son patriotisme. Personnage mythique pour les sénégalais et héros de la décolonisation, il a été l'un des acteurs fars dans la lutte contre l'impérialisme et l'injustice en Afrique de l'ouest.

C'était l'un des dirigeants du Bloc Démocratique Sénégalais (BDS), premier parti politique sénégalais, aussi l'un des premiers juristes africains et a participé à la rédaction de la constitution sénégalaise. Il se distingue de ses paires à l'époque par le rôle qu'il a tenu pour que le Sénégal, qui était une colonie française depuis 1895, obtienne son l'indépendance.

Il affronta le général De Gaulle, à la veille du référendum de 1958, avec un discours mémorable dans lequel il exprima tout haut, l'aspiration de tous les peuples d'Afrique en ces quelques mots : « Nous disons indépendance, unité africaine et confédération ».

Très surpris, De Gaulle lui répondit en ces termes : «Si vous voulez l'indépendance, prenez-là». Une page de l'histoire venait d'être tournée, car deux ans après, le 4 avril 1960, le Sénégal ira à l'indépendance.

50 ans après les indépendances, ce que l'on retient aujourd'hui est que cet homme a contribué à la libération du Sénégal. Cependant, les intérêts des grands de ce monde sont toujours présents en Afrique, ce qui n'est en aucune manière, favorable au développement économique du continent tellement les termes des échanges sont déséquilibrés. La France conserve toujours sur le sol africain des bases militaires : au Sénégal, en Cote D'ivoire, au Tchad, en Centre Afrique, au Gabon, à Djibouti.

Ndella FAYE

MAMADOU THIOYE

Dans ma famille il y a eu des personnes qui étaient engagées dans la lutte contre la colonisation, mais l'une d'entre elle a retenu tout particulièrement mon attention. Ce combattant militant vivait dans mon village, à Dyoun en Mauritanie. Il a connu le colonisateur de prés dans sa représentation puisqu'il a fait la seconde guerre mondiale et c'est d'ailleurs de là qu'il a pris conscience qu'il fallait se battre pour l'indépendance de l'Afrique ; lui qui s'est battu pour libérer la France occupée. Même si ma rencontre avec cet homme ne m'a pas principalement influencé dans mes choix de vie militante, je ne peux nier le fait qu'il y a tout de même contribué. Au delà de mes études, c'est bien l'histoire de la décolonisation et ses héros africains qu'on m'a enseigné à l'école qui ont été la principale cause de mon engagement. Je n'oublie pas non plus que lorsque j'étais en Mauritanie, j'ai pu observer de plus prés ce qui peut se passer si l'on ne fait pas attention aux questions de racisme, de xénophobie et aux problèmes de société globale.

Propos recueillis par Nadjib SELLALI

INTERVIEW : LOUIS DUBOIS

« LFM est un outil de dialogue social »

DEPUIS OCTOBRE 2007, LFM, UNE NOUVELLE RADIO LOCALE (SUR LES SECTEURS DE MANTES-LA-JOLIE) ÉMET SUR LA BANDE FM 95.5. UNE RADIO SINGULIÈRE QUI S'EST DONNÉE POUR MISSION DE VALORISER L'IMAGE DES FEMMES DANS LES QUARTIERS ET DONNER UNE AUTRE IMAGE QUE CELLE VÉHICULÉE DANS LES MÉDIAS TRADITIONNELS. RENCONTRE AVEC LOUIS DUBOIS, DIRECTEUR DES PROGRAMMES.

Les femmes jouent un rôle moteur dans le développement des quartiers populaires

POURQUOI FAIRE ÉMERGER UN MÉDIA DE BANLIEUE AXÉ SUR LES FEMMES ?

La volonté est claire : valoriser les femmes de banlieue qui sont sous-représentées dans les médias et dont les sujets qui en traitent sous toujours faits sous le prisme des « ghettos ». Les femmes jouent un rôle moteur dans le développement des quartiers populaires. Il était temps de faire valoir toutes celles qui, au quotidien, créent du lien et de la solidarité et véhiculer une image positive de la banlieue. LFM veut mettre en avant des parcours de vie, des initiatives, en donnant la parole à toutes ces femmes qui agissent et vivent dans nos quartiers. Nous offrons la possibilité d'une parole libre et créons le débat afin d'en finir une bonne fois pour toute avec l'image erronée de la banlieue.

LFM S'ADRESSE-T-ELLE UNIQUEMENT AUX FEMMES ?

La ligne éditoriale et le positionnement sont féminins mais le discours et la manière de dire les choses font que notre radio s'adresse à tout le monde. La volonté est d'opérer une évolution des consciences en douceur. Nos émissions traitent de sujets qui intéressent, au quotidien, les femmes des quartiers et sont faites sous forme de libre antenne, dans un ton généraliste, une ambiance décontractée, et sont grand public. Nous sommes un lien, un espace, un forum de discussions entre les populations. Nous voulons que les auditeurs aient un rapport d'outil à la radio, plutôt qu'ils soient passifs et consommateurs. Nos auditeurs sont plutôt jeunes (15-30 ans) et sont à la fois des femmes et des hommes. LFM est un outil de dialogue social qui s'appuie sur les faits pour véhiculer un discours le plus large possible et qui soit audible par l'ensemble des populations des quartiers.

QUELS PROJETS POUR L'AVENIR ?

De nouvelles émissions et l'arrivée de l'information sur l'antenne. Mais au delà des programmes, nous lançons des « ateliers d'initiation radiophoniques » pour les jeunes afin qu'ils puissent se former au journalisme, s'intéresser à des sujets dont l'aboutissement sera une émission diffusée à l'antenne. C'est un volet pédagogique que nous allons faire monter en puissance en 2010.

Propos recueillis par Cécilien Redonnet

ZOOM | PROGRAMME

A ne pas manquer : tous les jeudis à 17h, « Femmes à vous la parole », une véritable libre antenne qui présente ces femmes qui agissent au quotidien (présidentes d'associations, infirmières, chef d'entreprises, ...), présentée par Samia DECHIR. Mais aussi, « Face à L », le vendredi à 18h, présentée par Lahbid Eddaouidi, fondateur. Composée d'une équipe mixte, la radio compte de plus en plus de salariés. La mixité est de rigueur pour une radio qui se veut populaire et actrice de l'évolution des mœurs.

INÉGALITÉ

A travail égal, salaire égal ?

CELA FAIT BIEN LONGTEMPS QUE LE PRINCIPE « A TRAVAIL ÉGAL-SALAIRE ÉGAL » EST AFFIRMÉ. MAIS MALGRÉ CE PRINCIPE ET LES NOMBREUSES LOIS VOTÉES EN CE SENS, LES SALAIRES DES FEMMES NE SONT TOUJOURS PAS ÉGAUX AUX SALAIRES DES HOMMES. POURQUOI ?

L'écart des salaires entre les femmes et les hommes est en moyenne de 25%. C'est du côté des raisons qui mettent les femmes et les hommes en situation inégale sur le marché du travail qu'il faut chercher les causes de l'écart des salaires et de sa persistance : les femmes sont sur-représentées parmi les emplois non qualifiés et les emplois à temps partiel.

La part des bas salaires dans l'emploi des femmes et des hommes est disproportionnée, touchant plus d'une femme salariée sur quatre, contre à peine un homme sur dix. Les femmes subissent un risque de bas salaire plus élevé que les hommes, car elles occupent relativement plus souvent des emplois non qualifiés, dont les taux de rémunération horaire sont faibles, et qui sont plus souvent offerts à temps partiel.

Les bas salaires correspondent aussi plus souvent pour les femmes que pour les hommes à des situations durables. Cela vient du fait qu'elles acceptent, pour des raisons familiales, des emplois peu attrayants. Il en résulte une précarité croissante des femmes sur le marché du travail.

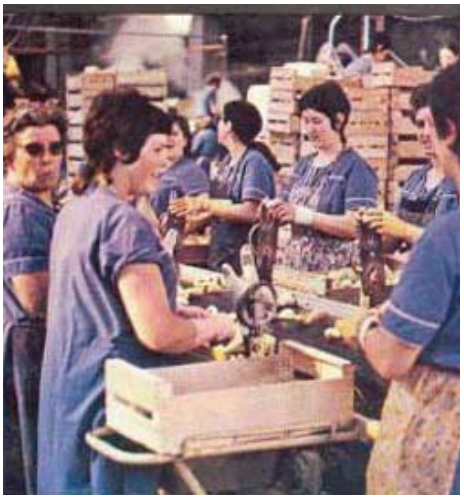

« l'écart des salaires entre les femmes et les hommes est en moyenne de 25 % »

Pour les femmes qui ont un niveau de qualification élevé, la progression de carrière est toujours moindre que celle des hommes : le plafond de verre demeure infranchissable.

Pour surmonter ces inégalités, il faudra donc à la fois des lois contraignantes pour les entreprises (obligations assorties de sanctions, réduction du temps partiel contraint qui se développe dans les services…), mais aussi s'attaquer aux raisons structurelles, par exemple l'orientation scolaire ou l'inégal partage des tâches parentales entre les pères et les mères.

Françoise Milewski
Economiste à l'OFCE,
centre de recherche en économie
de Sciences Po

LES CHIFFRES | SALAIRE

En France, le ratio du salaire moyen des femmes comparé à celui des hommes se situe dans une fourchette allant de 80 à 85 % pour les salaires horaires, et de 75 à 80 % pour les salaires mensuels. Le resserrement de l'écart est en panne : les chiffres étaient du même ordre au milieu des années 1990.

L'écart des salaires mensuels provient surtout du moindre nombre d'heures de travail des femmes : cet effet représente presque la moitié de l'écart global. Or le temps partiel n'est que partiellement choisi par les femmes et, s'il l'est, c'est parce que souvent l'essentiel des tâches parentales leur incombent.

Environ le tiers de l'écart vient des « caractéristiques des emplois » : les femmes occupent davantage que les hommes des emplois peu qualifiés et sont dans des secteurs d'activité en général moins rémunérateurs.

Le reste, environ un quart de l'écart, est de la « discrimination pure » : pour un travail identique, une femme est moins bien payée qu'un homme.

F.M

COMBAT

Aminatou Haidar la Ghandi du Sahara

Aminatou Haidar se bat depuis les années 80 pour l'indépendance du Sahara Occidental. Surnommée la Ghandi du Sahara, elle a reçu des prix, venant du monde entier, mais son combat irrite le gouvernement marocain. Le 13 novembre alors qu'elle venait de New York, où elle avait reçu le prix du courage civil, Aminatou Aidar est arrêtée au Maroc par la police. Les officiers lui demandent de signer un papier indiquant qu'elle est bien marocaine, ce qu'elle refuse. Les autorités marocaines lui confisque alors son passeport et l'expulse vers l'Espagne et c'est là qu'elle entame sa grève de la faim. Aminatou Aïdar exige donc qu'on lui rende ses papiers. Elle ne s'est pas alimentée pendant plus de deux semaines et disait préférer la dignité à la vie... Cette femme musulmane de 42 ans, mère de deux enfants, a été rapatriée pour «des raisons strictement humanitaires», ont expliqué les autorités marocaines. Le roi Mohammed VI continue, en effet, à tenir fermement le dossier du Sahara Occidental en main. Aminatou Haidar se bat sans violence alors qu'elle a été arrêtée, torturée et qu'elle a passé des années de prison au Maroc… Mais après chaque sortie, elle a repris son combat. Elle ne représente pas le Front Polisario, elle représente les efforts des populations dans ce pays pour assurer leur auto-détermination. Pour mieux comprendre les enjeux de ce combat il faut se rappeler que le Maroc a annexé le Sahara Occidental au départ des troupes espagnoles en 1975. La région, autrefois colonie espagnole, fait toujours, trente ans après, l'objet d'une rivalité entre le Maroc, qui, suite à une guerre (1976-1991), a obtenu le contrôle des trois quarts de la région, et les indépendantistes du Front Polisario. Soutenus par l'Algérie, qui gèrent le reste, souhaitent faire du Sahara Occidental une nation à part entière. Après ces années de combat entre le Front Polisario et les forces marocaines, une trêve intervient en 1991, les négociations sont alors lancées sans jamais aboutir. Selon le Conseil de Sécurité, l'Assemblée Générale de l'ONU, l'Union Africaine et le Tribunal de La Haye, les Sahraouis ont le droit de tenir un referendum. Mais le problème est politique, le Maroc est un allié de la France et des États-Unis et, sans l'appui de ces pays, le referendum ne verra pas le jour. Le Maroc a proposé l'autonomie au Sahara Occidental mais les habitants ont rejeté l'offre en craignant que leur rêve d'indépendance s'éloigne encore…

«J'ai le courage de ma conviction de continuer à défendre la cause de l'autodétermination du peuple sahraoui. Je ne renoncerai jamais malgré les menaces d'emprisonnement, d'enlèvement, de torture et d'exil». Aminatou Haidar.

Nadjib Sellali

LA CLAQUE

Tâches domestiques : le combat continu !

D'après l'étude des Relations Familiales et Intergénérationnelles (enquête internationale qui prévoit sur plusieurs années le recueil et l'analyse de données socio-démographiques de la population) 80% des tâches domestiques sont encore assumées par les femmes.

Au top 5 de ce classement, le repassage arrive en tête avec 8 femmes sur 10 qui s'en occupent toujours ou le plus souvent, suivi de près par la préparation des repas, puis l'aspirateur et les courses d'alimentation et en dernier la vaisselle et la tenue des comptes.

L'étude démontre que ce fossé entre homme et femme en terme de répartition, est d'autant plus grand lorsque la famille s'agrandit.

En effet, l'arrivée d'un enfant implique de suite une augmentation de ces tâches et c'est encore une fois les femmes qui s'y collent.

Même si ces inégalités se réduisent, il reste encore un écart important… alors messieurs, à vos balais… prêt ? Feu ! PARTEZ !!!

S.L

EMANCIPATION

La justice sociale au cœur de la Grande Cause Nationale

BÉNÉFICIER D'UN LOGEMENT EST L'UN DES DROITS FONDAMENTAL POUR CHAQUE ÊTRE HUMAIN. EN EFFET, POUR TENDRE À L'ÉMANCIPATION DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ ON PARLE SOUVENT D'EMPLOI HORS, L'INTÉGRATION SOCIALE PASSE À LA FOIS PAR L'EMPLOI MAIS ÉGALEMENT PAR LE LOGEMENT.

Dans un contexte économique toujours plus dur, l'accès aux logements sociaux accessible aux familles dont les revenus sont faibles, est de plus en plus compliqué. En effet, nombreux sont celles et ceux qui se retrouvent à la rue.

Mais comment permettre à ces femmes, en particulier, de sortir de cette spirale de violence si aucun dispositif national d'envergure ne prend en charge leur sécurité alors que pour bon nombre d'entre-elles sont victimes de précarité, de violences familiales ou conjugales.

Pour comprendre et déconstruire les schémas de violence, il faut pouvoir renforcer l'accompagnement avec un engagement global des services publics. Les femmes victimes de violences (en particulier les jeunes femmes), si elles ne bénéficient pas d'un logement, d'un espace protégé, sécurisé, elles ne pourront pas reprendre pied et s'investir dans des projets pouvant transformer et même sauver leur vie. Pourtant en France, il existe différents services qui peuvent répondre aux besoins des femmes victimes de violences : les Centres médico-psychologique, la Maison du droit, les associations de quartier, les Centres Communal d'Action Sociale, pôle emploi, etc. Le problème c'est le manque de temps et de mutualisation des dispositifs aux services de ces citoyennes. Pour ce faire, il faut mettre en place un réseau de logements sécurisés, à taille humaine, avec un accompagnement personnalisé (insertion psychologique, juridique, sociale, etc.) qui tend à l'autonomie. Ce type de dispositif, peu coûteux, pourrait être porté par de petites structures mais elles manquent cruellement de fonds aujourd'hui.

« Les femmes victimes de violences si elles ne bénéficient pas d'un logement, d'un espace protégé, sécurisé, elles ne pourront pas reprendre pied. »

La « Grande Cause Nationale » doit permettre aux associations féministes, sociales et d'éducation populaire de s'engager dans un projet commun intégrant à la lutte contre les violences, l'émancipation par l'accès à l'emploi et aux logements des femmes et ainsi tendre à l'égalité Homme / Femme.

Espérons et agissons….

Warda Sadoudi

TÉMOIGNAGE

LIVRE-TÉMOIGNAGE D'EREN KESKIN, AVOCATE KURDE.

« la régression en terme de liberté se traduit toujours par des arrestations, des condamnations, des incarcérations et les agressions touchent les femmes plus durement encore. »

Hepsi Gerçek : Tout est vrai «L'Etat turc torture et viole»

Le livre intitulé « Hepsi Gerçek », Tout est vrai, écrit par Eren Keskin, avocate kurde et ancienne présidente de l'association turque des droits de l'homme (IHD, affiliée à l'organisation internationale F.I.D.H.) est un réquisitoire sévère contre l'Etat turc. Accusé de faire de la torture, du harcèlement sexuel et du viol une arme pour humilier la victime, la forcer à avouer même les crimes qu'elle n'a pas commis, à dénoncer les personnes présentées comme des « terroristes », même celles appartenant à sa propre famille, ou encore à collaborer aux actions de «basses œuvres» menées contre la guérilla.

L'actualité turque, avec le coup d'état politique contre les libertés individuelles et collectives (interdiction du parti légal pro-kurde D.T.P, Parti pour une Société Démocratique) commis par la Cour constitutionnelle de Turquie, le 11 décembre 2009, met en lumière le poignant témoignage de la fondatrice du «Bureau de soutien juridique aux victimes de sévices sexuels et de viols en garde à vue» ; la régression en terme de liberté se traduit toujours par des arrestations, des condamnations, des incarcérations et les agressions touchent les femmes plus durement encore. « Il faut changer les mentalités, martèle E. Keskin, à commencer par celles des femmes, les femmes victimes d'abus sexuels, par exemple, qui ne veulent pas porter plainte parce qu'elles ne veulent pas faire de la peine à leur père, à leur frère ou à leur mari ! En 15 ans de travail je n'ai jamais entendu une seule femme dire qu'elle ne voudrait pas faire de la peine à sa mère ! ».

Un séjour en prison va bouleverser sa vie et sa détermination sera encore plus grande. Condamnée pour avoir prononcée le mot «Kurdistan», cette habituée des prétoires se retrouve de l'autre côté de la barre et c'est ainsi qu'une relation plus égalitaire va se nouer avec ses «clientes ». 21 procès sont intentés contre elle mais Eren Keskin n'en a cure. Cette militante de la cause kurde depuis ses années de lycée, « 2004 », régulièrement prise à partie dans les médias turcs et menacée de représailles, a depuis longtemps adopté ce slogan « berxwedan jiyane » : résister c'est vivre, vivre, c'est résister.

André Métayer

ÉTUDE

Discrimination : entre ressenti et réalité

RENCONTRE AVEC DEVAH PAGER, DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE, UNIVERSITÉ PRINCETON. SPÉCIALISTE DES QUESTIONS DE DISCRIMINATION RACIALE ET AUTEUR DE L'ÉTUDE « REALITIES OF RACE AND CRIMINAL RECORD IN THE NYC JOB MARKET. »

Les enquêtes d'opinion réalisées récemment aux Etats-unis sur la perception des phénomènes discriminatoires arrivent toutes à une même conclusion : une partie croissante des Américains est désormais sceptique quant à la persistance de pratiques discriminatoires à l'œuvre dans leur pays.

Cette évolution s'explique en partie par deux facteurs. D'une part, par la mobilisation, dans les faits et d'avantage encore dans les discours, des pouvoirs publics en la matière. En effet, depuis les années 60, les Etats-Unis, sous la pression des mobilisations citoyennes, se sont dotés d'un cadre normatif relativement ambitieux et ont mis en place des politiques publiques volontaristes (EEOC , équivalent de la HALDE créée en 2006 existe depuis 1964) qui ont pu faire penser que le problème était réglé. D'autre part, la diffusion de la connaissance sur l'interdit discriminatoire , notamment par le biais de procès retentissants, a conduit à une modification des pratiques devenues moins ouvertement discriminatoires et par conséquent plus insidieuses.

Face à cette évolution du ressenti, Devah Pager, Sociologue à l'Université Princeton a décidé de faire le point sur l'état réel des discriminations en mettant en place un testing massif, à visée scientifique, sur le marché de l'emploi à New York.

Afin de permettre une analyse affinée de la situation, Devah Pager a créé une méthodologie innovante permettant d'isoler le seul facteur de l'origine dans les pratiques discriminatoires. Les testeurs ont été recrutés sur des critères extrêmement précis : des hommes entre 22 et 26 ans, entre 1m75 et 1m80, au physique avenant, disposant d'un niveau d'étude équivalent et ayant des qualités de sociabilité. Tous les testeurs, répartis en trois catégories (Blanc, Hispanique, Noir), se sont fait attribuer un CV identique en terme de niveau et de qualité de formation, d'expériences professionnelles, de lieu de résidence. Par ailleurs, une variable relative au casier judiciaire a été intégrée. En effet, cet élément est important sachant qu'au Etats-Unis près d'un homme afro-américain sur trois est emprisonné dans sa vie, il était important de déterminer si cette variable rentrait en compte dans les refus exprimés par les employeurs.

Pendant plus de 10 mois ce sont près 1470 offres d'emplois qui ont été testées. Les résultats sont sans appel. Quand 23% des testeurs « blancs » se voit proposer d'être embauché, seuls 19% des testeurs « hispaniques » et 13% des testeurs « noirs » ont le même traitement. En intégrant la variable « casier judiciaire » pour les testeurs « blancs » les résultats sont encore plus probants : les testeurs « noirs » sans casiers restent moins bien traités.
De plus, la nature des emplois proposés, indépendamment de l'emploi auquel les testeurs ont postulé, n'est pas la même en fonction de l'apparence du testeur, les uns se retrouvant renvoyés vers des emplois « cachés » quand les autres se voient proposer d'être en contact avec les clients.
Les travaux de grande qualité de Devah Pager démontrent l'ampleur du travail qui reste à accomplir dans ce contexte nouveau de scepticisme.

G.A

SOLIDARITÉ

Savoir Togo : association pour l'avenir.

LE TOGO EST UN PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST COINCÉ ENTRE LE GHANA ET LE BÉNIN. CE PETIT ÉTAT EST L'UN DES MOINS DÉVELOPPÉ DE LA RÉGION. IL SE SITUE AU 159ÈME RANG EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (IDH) ÉTABLI PAR LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT PNUD. L'ÉDUCATION EST UNE CONDITION SINE QUA NON AU DÉVELOPPEMENT DU PAYS.

Contact de l'antenne de Paris :
06 26 88 11 71
http://www.savoir-togo.com

Partir visiter un pays, découvrir une nouvelle culture tout en se rendant utile c'est possible. « Savoir Togo » est une association qui permet aux européens de venir aider à l'éducation des jeunes togolais. L'éducation, mais pas seulement, la santé, l'écologie, autant de causes importantes à défendre dans ce pays laissé à l'abandon…

A l'arrivée le dépaysement est certain, l'Afrique s'offre à vous sous toutes ses facettes. La pauvreté, tant décrite dans nos médias occidentaux est une réalité, elle est partout et rares sont les signes de richesses visibles. Mais il est tellement réducteur de limiter le Togo à cet aspect… Au fil de l'expérience, de nombreux préjugés tombent et on est sans cesse surpris par la culture, les croyances, le mode de vie,....

Le matin est consacré au soutien scolaire. Travailler avec les enfants est une chance. Ils sont tout le temps à l'affût de la moindre espièglerie, cherchant toujours à jouer, à partager un moment avec les volontaires. L'après midi laisse place à des activités avec les enfants ou à de la prévention Sida auprès de la population de la campagne togolaise. Force est de constater que bien souvent les togolais ignorent beaucoup de choses sur cette maladie…

Le soir, après le repas, djembé et tam tam animent les soirées, avec l'aide du « sodabi », alcool de palme local. Les européens se mettent à la danse africaine ce qui parfois tourne franchement au burlesque… Sur ces chantiers européens, les « yovo » comme ils disent là-bas, et togolais vivent sous le même toit.Cela permet d'échanger, d'apprendre des autres, et de soi même. L'enrichissement humain est certain et l'expérience est belle.
La vie n'est pas la même, rien n'est facile, mais c'est en appréhendant cette réalité qu'on en revient plus fort.
L'association accueille des volontaires toute l'année pour des chantiers de 3 semaines minimum mais aussi pour des stages. Alors n'hésitez plus, vous ne le regretterez pas. Vous êtes jeunes et motivés, engagez-vous avec « Savoir Togo ».

Karim Omarjee

COMMÉMORATION

31ème anniversaire de la révolution islamique.

Alors qu'il lui était impossible d'annuler les cérémonies commémoratives, pour ne pas risquer d'avoir à reconnaître son aveu de faiblesse, le pouvoir iranien a inventé la manifestation sans témoins. Dernier subterfuge qu'il a imaginé afin de retenir l'opposition qui aurait pu en profiter pour se faire à nouveau entendre ! C'est ainsi que le pouvoir a rassemblé, au pied de la tribune officielle, une importante « masse » de gens sûrs. Les télés officielles ont donc dirigé leurs caméras dans cette direction et il n'y a pas eu, ou presque, d'autres images que celles-ci ; les journalistes étrangers ayant reçu l'interdiction de se déplacer librement dans Téhéran. Aucuns témoins donc de cortèges de l'opposition pourtant présents mais disloqués par les charges de police. Quelle belle tentative de faire croire à l'opinion internationale que le calme règne sur l'Iran.

Y.O

TÉLÉVISION

Quand les députés découvrent la vrai vie : TV réalité ou amère réalité?

L'émission « Députés : vis ma vie dans une HLM » fait polémique. Des députés britanniques ont accepté la proposition de Channel 4 : celle de vivre le quotidien des classes populaires dans une HLM, avec, en poche, l'équivalent de l'allocation chômage. Après le scandale des notes de frais, ils veulent redorer leur image et réduire la fracture avec les classes populaires. Au-delà du fait que ces députés participent à une émission de télé réalité, cette réalité là révèle bien que l'ascenseur social ne fonctionne pas en Grande Bretagne. En effet aucun député n'est issu des classes populaires. Le décalage entre les politiques et le peuple se creuse un peu plus chaque jour. La preuve en images lorsqu'un député déclare : « Mais comment peut-on vivre comme cela ? ». Ça promet…

C.R

Austin Mitchell, l'un des député du jeu.

FOOT

CAN 2010 , réaction à chaud de notre correspondant à Alger

NOUS VOICI À QUELQUES HEURES DE LA DEMIE FINALE DE LA CAN (COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS) QUI SE JOUE ACTUELLEMENT EN ANGOLA. UNE DEMIE FINALE SOUS HAUTE TENSION ET PRESSION POUR LES ALGÉRIENS ET LES ÉGYPTIENS.

En effet, cette confrontation footbalistique intervient après une série de trois rencontres entre ces deux équipes, rencontres qualificatives pour la CAN mais aussi et surtout pour la prochaine coupe du Monde au pays de Mandela . Après un ultime match de barrage, joué au Soudan au mois de Novembre dernier, l'Algérie a fini par gagner haut la main son billet pour l'Afrique du Sud.

Force est de constater qu'il n y pas que la religion qui est utilisée comme opium des peuples, le foot également. Suite à un lâche callaissage du bus, transportant l'équipe Algérienne par des Égyptiens au Caire, la tension s'en est retrouvée à un niveau de haine et de xénophobie rarement atteint jusque là et ce, malgré la rivalité historique de ces deux pays.

Cependant et malgré son enjeu, la confrontation du jour a l'air de mieux se préparer comparée aux deux dernières. Les médias des deux pays jouent l'apaisement et appellent à faire de ce match, un moment de réconciliation entre les deux peuples.

En attendant de vivre ce match palpitant, les Algériens, heureux comme très rarement ils l'ont était ces 20 dernières années, espèrent bien sûr continuer leur série de victoires et ainsi remporter la coupe d'Afrique.

Au delà de la joie légitime mais momentanée qu'aura apportée cette CAN, ces deux peuples se rendront compte, au lendemain de la finale, qu'ils sont unis par les mêmes enjeux à savoir la nécessité d'une vie meilleure politiquement et socialement.

Mohamed Chelfi

RACISME

La révolte de Rosarno !

PENDANT DES ANNÉES ROSARNO A ÉTÉ LE SCÉNARIO DE CONFLITS QUOTIDIENS, TABASSAGES ISOLÉS, PROVOCATIONS ENTRE DES JEUNES DIVISÉS EN FONCTION DE LEUR COULEUR DE PEAU, ET FRAPPÉS PAR UNE MISÈRE CULTURELLE QUI LES A POUSSÉS À SE COMPORTER COMME DES ENNEMIS. CES TENSIONS ONT EU LIEU SUR UN TERRITOIRE OÙ LA CRIMINALITÉ DOMINE ET L'ÉTAT DÉMOCRATE SE DÉFILE.

Au début du mois de janvier dernier, après les coups de fusils qui ont blessé deux travailleurs saisonniers immigrés, la rage des immigrés s'est déclenchée en frappant sans distinction la population Calabraise. C'est ainsi que la « chasse à l'Africain noir » a commencé, les tumultes raciaux qui nous font vivre des situations d'une Amérique lointaine.

« Ils attendaient les bras et ce sont les hommes qui sont arrivés »

Les agressions racistes qu'ont subies ces travailleurs africains exploités ont par ailleurs été engendrées par la propagande raciste de la droite gouvernementale qui a criminalisé l'immigré clandestin , en s'attaquant au phénomène migratoire. Dans ce cadre se sont ajoutés les articles de certains journaux qui, dans un certain sens, ont rendu légitime les actes de barbarie de personnes qui ne méritent pas de vivre dans un pays civilisé.

Pour défendre les immigrés qui vivent et travaillent dans notre pays, les antiracistes italiens ont décidé de lancer une vaste campagne intitulée « Le printemps antiraciste » qui commencera le 1er mars avec la « journée sans immigrés ». Depuis quelques semaines, sur l'onde d'une semblable poussée française et parallèlement à la sortie du livre du journaliste Vladimiro Polchi « Black Out » - 20 mars, 00h.01mn, un jour sans immigrés », le mouvement contre le racisme Italien s'est mobilisé du Sud jusqu'au Nord du Pays, en organisant des assemblées territoriales et nationales. Les bénévoles de SOS Razzimo Italia vont mener de nombreuses initiatives au niveau national pour ramener en Italie ce vent de solidarité qui a toujours soufflé dans notre pays, même si nous avons eu des périodes de « calme plat » . Nous allons affronter la tempête raciste qui a été soutenue par des forces institutionnelles qui ont allumé des feux d'intolérance au lieu de réchauffer et faire croître pacifiquement les consciences civiles.

Angela Scalzo
Secrétaire générale SOS Racisme Italie

INITIATIVE

Richesses de l'Immigration et de la Diversité à Narbonne

En mai prochain aura lieu la 6ème édition. Née d'un groupe de femmes souhaitant changer le regard porté sur l'immigration et lutter contre les préjugés, l'objectif de cette initiative est de valoriser l'immigration comme une richesse qui irrigue la société française. Pendant 4 ans, cette manifestation est restée confidentielle mais, grâce au soutien de la nouvelle municipalité, ce mois de mai est devenu, depuis 2 ans, un temps fort à Narbonne. Le sens de cette action est plus que jamais d'actualité au moment où le débat sur l'identité nationale pollue l'espace public, divise et stigmatise. A travers des films, des concerts, des conférences, des temps de convivialité, nous affirmons collectivement que la France est faite de toutes ses cultures qui l'ont enrichie au cours de son histoire. Cette France multiculturelle, plurielle, c'est à nous qu'il incombe de la construire au quotidien en allant les uns vers les autres, en valorisant ce qui nous rapproche et en travaillant ensemble au bien commun.

Marie RENNES

INTERVIEW

Travailleurs sans-papiers : en marche vers une régularisation ?

TÉMOIGNAGE DE M, TRAVAILLEUR SANS-PAPIERS MAURITANIEN, QUI, POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, A SOUHAITÉ GARDER L'ANONYMAT.

QUELLES SONT LES RAISONS QUI VONT ONT POUSSÉ À QUITTER VOTRE PAYS D'ORIGINE ?

J'ai fui mon pays, la Mauritanie, en raison de conflits qui existaient entre les différentes ethnies depuis l'indépendance. En effet, je fais partie de la minorité ethnique, les Négro-Mauritaniens, celle qui ne possède ni droits ni liberté et qui vit dans des conditions misérables. Depuis les massacres de 1990, la situation s'est tellement dégradée qu'en 2001 j'ai décidé de venir en France alors que j'avais seulement 25 ans.

COMMENT VIT-ON AU QUOTIDIEN EN TANT QUE TRAVAILLEUR SANS-PAPIERS ?

Pour être franc, je vis la peur au ventre comme tous ceux qui sont dans ma situation d'ailleurs parce que, très vite, tu comprends que tu cours un danger tant que tu n'es pas en situation régulière. Mais depuis 9 ans, je n'ai été contrôlé qu'une fois et j'ai été relâché après une courte garde à vue. Je garde donc encore espoir et continue tant bien que mal à vivre de cette manière.

MAIS ALORS, COMMENT PEUT-ON TRAVAILLER TOUT EN ÉTANT EN SITUATION IRRÉGULIÈRE ?

Mon expérience m'a montré que, pour la plupart des employeurs, une simple carte d'assuré social te suffit pour travailler. Document que j'ai pu obtenir, à mon arrivée, en raison de ma demande de droit d'asile qui, malgré les recours, m'a été constamment refusé. Depuis 9 ans, cet unique document m'a toujours permis de travailler, pour preuve je viens de signer un CDI en qualité de cuisinier. Parallèlement, je me suis engagé à la CGT, pour défendre la cause des travailleurs sans-papiers. Avec ce collectif, nous avons déposé plusieurs dossiers complets à la préfecture de ma région. Cette dernière a décidé de traiter chacun des dossiers en profondeur. Nous sommes donc en attente et espérons obtenir cette première victoire.

QU'ATTENDEZ-VOUS DE CET ENGAGEMENT ?

D'abord, je veux préciser que cet engagement n'est en rien personnel. C'est avant tout une bataille collective et indéterminée. Cette question des sans-papiers dure depuis des années et risque malheureusement de perdurer. Notre but étant que toutes ces personnes vivant et travaillant en France, depuis des années, soient toutes régularisées en tant que travailleurs sans-papiers. C'est pourquoi nous avons adhéré à la CGT car, avant d'être des travailleurs sans-papiers, nous sommes des travailleurs point !

Propos recueillis par Yasmine Oudjebour et Loubna Méliane

Sondage favorable aux sans-papiers

Selon une enquête IFOP, parue dans L'Humanité du lundi 30 novembre 2009, 64% des Français se prononcent pour des régularisations «au cas par cas» des salariés sans-papiers. Alors que plusieurs milliers de salariés immigrés, en situation irrégulière, sont actuellement mobilisés, 24% des personnes interrogées se prononcent pour une régularisation «de l'ensemble de ces salariés», tandis que 12% se disent opposés à toute régularisation.
Une très large majorité (78%) reconnaît que les salariés immigrés en situation irrégulière jouent un «rôle important» dans l'économie, 22% pensant le contraire.

L.M.

Rapport du Comedd : la porte ouverte à la machine à préjugés

Par Stéphane Jugnot
Statisticien-économiste.

Questionné il y a quelques semaines sur le débat sur l'identité nationale, Yazid Sabeg rejetait l'idée que l'on puisse faire des « musulmans » une catégorie. Le comité pour la mesure et l'évaluation de la diversité et des discriminations (Comedd), qu'il a mis en place, vient d'annoncer que les chercheurs devraient pouvoir compter les « Arabes ». La nuance est ténue !

Présidé et rapporté par des racialistes convaincus, ses conclusions, qui n'ont pas fait l'objet d'une validation consensuelle au sein du Comedd, recommande une classification systématisée de la population. Ils proposent ainsi que les enquêtes publiques collectent systématiquement des informations sur l'origine des parents des personnes enquêtées et recensées ; que les « chercheurs » puissent demander aux personnes de se classer dans des catégories ethno-raciales (au mépris de la décision du conseil constitutionnel) ; que les entreprises puissent collecter des informations sur l'origine nationale de leurs salariés pour publier des tableaux de bord.
En validant le principe de catégories ethno-raciales à des fins d'études, le Comedd témoigne d'une incompétence professionnelle en matière statistique. Ce type de catégories est flou. La façon de poser la question, les exemples donnés par l'enquêteur, l'ordre des questions, le vécu du répondant suffisent à modifier les réponses, tout simplement parce que l'identité des personnes est trop complexe pour ranger, trier, chacun dans une case. Tous les instituts statistiques qui mettent en œuvre ce type de catégorie, aux Etats-Unis, au Canada, en Angleterre, reconnaissent la difficulté de cette approche et rappellent explicitement qu'ils mettent en œuvre ces catégories dans le cadre de référentiels fixés par l'État.

Les racialistes nous parlent de l'évidence du fait « Noir ». Alors, un Papou ou un Tamoul est-il noir, comme le suggèrent les cartes des « races » encore en circulation dans nos écoles dans les années soixante ? Y a-t-il des « Noirs » et des « Métis », comme les anglais les distinguent, ou tous sont « Noirs », comme aux États-Unis ? On ne fait pas des statistiques avec les catégories des discours de comptoir. Le professionnalisme du statisticien est d'être le plus précis possible pour limiter les incertitudes de ses mesures, pas de promouvoir des catégorisations incertaines. Le professionnalisme du statisticien est aussi de poser des questions simples et claires, le contraire de cette construction intellectuelle digne de mauvaises dissertations de philosophie de terminale consistant à promouvoir « l'auto-hétéro-perception », qui consiste à demander à chacun, non pas de se classer mais de dire comment les autres le classent. Il m'est arrivé en voyage qu'on me prenne pour un Marocain, pour un Juif. Que dois-je alors répondre ? Et vous, que diriez-vous que les autres pensent que vous pensez qu'ils pensent ?

Le professionnalisme du statisticien, c'est aussi de ne pas gaspiller les moyens publics pour collecter des données qu'il ne pourra pas exploiter. Pourquoi collecter dans les enquêtes de statistique publique des informations sur l'origine nationale des parents des enquêtés alors que leurs échantillons sont trop petits pour pouvoir les utiliser ensuite pour analyser les inégalités de situation subies par les immigrés ou leurs enfants ? Pourquoi collecter des informations dans les entreprises alors que les effectifs sont dans la quasi-totalité des entreprises beaucoup trop petites pour que ces analyses puissent conclure de façon fiable à des diagnostics en termes de discriminations potentielles, c'est-à-dire à une sur-représentation ou à une sous-représentation de telle ou telle groupe de personnes, « toute chose égale par ailleurs » ? Pourquoi collecter chaque année des informations sur les origines dans le recensement si ce n'est pour repérer la composition « ethnique » des quartiers et alors même que celles-ci n'évoluent pas si rapidement ?

Si elles devaient être mises en œuvre, les propositions faites par le Comedd ne feront pas progresser la connaissance, ni la lutte contre les discriminations. Dans le meilleur des cas, elles donneront juste l'illusion de s'intéresser à la question. Dans le pire des cas, elles habitueront les uns et les autres à installer une lecture fragmentée de la population et à une pratique des dosages, en attendant l'étape suivante : une politique de discrimination positives ethno-raciale à l'américaine, qui n'a guère fait progresser la situation de l'immense majorité des enfants des victimes de la ségrégation, ni reculer les préjugés, au contraire, statistiques à l'appui !

INTERVIEW : SINIK

« Il n'est pas question de renier notre appartenance à la France »

SINIK, 29 ANS, ORIGINAIRE DES ULIS (91) SORT SON QUATRIÈME ALBUM « BALLON D'OR », UN PETIT CLIN D'OEIL À SA PASSION POUR LE FOOT !

DÈS LES PREMIÈRES PAROLES, LE CADRE EST POSÉ : « 2010, LA FRANCE EST VIOLENTE, NE SORS PAS SANS TES PAPIERS/ BRUTALE EST NOTRE ÉPOQUE, À LA GUERRE COMME À LA GUERRE/ AVANT J'ÉTAIS À CRAN DORÉNAVANT JE SUIS À CRAINDRE » C'EST UN ALBUM PLUS RADICAL ?

C'est vrai, mais je ne peux pas vraiment expliquer pourquoi. L'écriture se fait naturellement au gré de mes états ou des influences du moment. En fait c'est assez spontané !

MAIS C'EST AUSSI UN ALBUM TRÈS PERSONNEL AVEC PAR EXEMPLE DES MORCEAUX COMME « MAUVAISE GRAINE » OU « INESPÉRÉE».

Dans mes albums, il y a toujours eu des morceaux très perso. Pourtant, dans la vie de tous les jours, je ne me confie pas si facilement. Mais la musique a des vertus thérapeutiques et me permets de dire des choses qu'en temps normal je ne pourrais même pas dire à mes proches ! Il faut faire preuve de sincérité et casser un peu l'image des rappeurs qui prétendent avoir une vie qu'ils n'ont jamais eue. Être capable de dire qu'on a commis des erreurs, qu'on a vécu des galères, qu'on a fait, certaines fois, des trucs pas très glorieux,… C'est aussi une manière de faire des morceaux, de se libérer, et de faire passer des messages.

J'AIMERAIS QU'ON PARLE DU TITRE « ADRÉNALINE » ET EN PARTICULIER D'UNE PHRASE QUI M'A INTERPELLÉE : « NIQUE LA FRANCE ». POURQUOI UTILISER UNE EXPRESSION AUSSI POLÉMIQUE ?

C'est une expression déjà plusieurs fois utilisée. Mais ça ne veut, en aucun cas, dire qu'on va aller brûler le pays. Pour nous (rappeurs) c'est un mode de vie.

COMMENT ÇA UN MODE DE VIE ?

Il n'est pas question de renier notre appartenance à la France. Cette expression symbolise l'état d'esprit qui règne dans les quartiers. « Niquer la France » c'est quelqu'un qui se débrouille seul, certaines fois, de manière illégale mais aussi légale. Les jeunes issus de l'immigration se sentent agressés en permanence, il y a des comportements de la part de certains qui sont beaucoup plus violents que les mots que nous prononçons. Il ne faut pas s'étonner qu'il puisse y avoir un sentiment de rejet à l'égard du pays.

QUEL REGARD, AUJOURD'HUI, PORTES-TU SUR LE MILIEU DU RAP ?

Le rap a évolué ces dernières années. Avant on parlait de société, du chômage, du racisme, aujourd'hui on parle de soi, de sa voiture, de l'argent qu'on gagne c'est l'égo trip. Je préférais quand les mecs avaient des choses à dire et qu'ils brillaient un peu moins, plutôt que l'inverse. Un morceau comme « dialogue de sourd » ou « parole d'hommes » sont des morceaux où j'essaye de faire réfléchir les gens mais il faut aussi des titres comme « Adrénaline» pour capter les plus jeunes.

Propos recueillis par Loubna Méliane.

COLLECTIF Music'all

Music'all, le projet de musique urbaine signé par le label Black Stamp est une compilation, au sens noble du terme, d'univers musicaux et de personnalités. Bien loin de la compil' fourre-tout où chaque artiste, en manque d'inspiration, apporte un morceau médiocre enregistré dans une cuisine un soir. Nous avons droit ici à une alchimie subtile entre textes et sonorités. « Les illuminés » du Black Stamp sont, pour ne citer qu'eux, Jacques Schwarz-Bart au saxo, Michel Alibo à la basse, Franck Mantegari à la batterie… Si ces quelques noms ne vous suffisent pas, lorgnez du côté artiste hip hop. Entre Casey, Soklak, Oxmo, Specta, Sir Samuel et tant d'autres MC's, on a l'impression d'être entouré par la Dream Team alignée aux J.O. de Barcelone en 92. Chacun assure son poste avec efficacité et élégance. Et lorsque l'on demande à Eric Basset qui fabrique, promotionne et distribue ce bijou, quel artiste à son sens symbolise le plus les valeurs de cet album, il répond après un long silence : « C'est difficile… Les grands noms de ce projet sont également d'une grande humilité et c'est tout à leur honneur ». Modestes avec tout ça. A ses heures de gloire, la devise du Hip Hop était peace love unity and having fun, aujourd'hui Sidney Regal (créateur du label) et son équipe l'ont redéfinie en : « Passion, Audace et Partage ».

Salim Ardaoui

MUSIQUE Ballade Mentale

La ballade Mentale : Indépendant - Non sign
myspace.com/balladementale

Rap engagé. Une catégorie où de trop nombreuses formations musicales se sont engouffrées sans prendre en considération l'étymologie du terme. En latin médiéval, se ingnadiare signifie « s'engager à fournir des preuves ». Oublions les considérations de lexique pour faire place à un groupe qui maîtrise joyeusement ses mots et fournit ses preuves : La Ballade mentale. Un groupe, deux rappeurs, Tyzen et Rot.k. Pas de place dans leurs morceaux pour le désespoir du français moyen qui survit difficilement sans son écran plat. Chaque membre apporte son expérience musicale et la met au service du groupe. De cette fusion naissent des sonorités qui oscillent entre électro, soul, rock, jazz et hip hop. Inclassable donc. S'il fallait néanmoins les identifier à un genre précis, le maître mot serait « engagé ». Les titres de leurs morceaux parlent d'eux-mêmes : Ouvre l'œil, Spirituel, Capitaliste… La Ballade mentale, des rappeurs d'aujourd'hui qui pratiquent à l'ancienne.

Salim Ardaoui

Young Blood Brass Band

Oubliez vos préjugés sur les fanfares, issus de vos vieux souvenirs poussiéreux, du 11 novembre à Noyelles/sous/Lens ou du Dimanche après midi au stade municipal de Plan de Cuques. Oubliez ces vieux cauchemars d'enfance et laissez-vous plutôt porter par la vague de cette fanfare de génie : LES YOUNG BLOOD BRASS BAND. Leur style : un Hip Hop bien trempé, à la Public Enemy, mixé à un Afro beat supergroove façon Antibalas, agrémenté d'un soupçon caribéen et le tout servi avec une sauce chaude et saignante signée : Youngblood Brass Band. Ce festin sonore est composé de 11 musiciens mais la pertinence du flow adressez-vous à DH Skogen. Les Youngblood Brass Band reste encore un groupe mal connu, retournez donc dans les bacs à la quête de « Is That Riot ? » (Dernier album en date) labellisé chez Layered. Juste pour l'anecdote, ce label est aussi un collectif engagé auprès des lycéens et étudiants autour d'atelier d'éducation musicale. Que dire de plus de ce bijou collectif à part Amen et bon Kiffe !A voir absolument…

N.S

Pour plus d'info : www.myspace.com/youngbloodbrass

La Maison aux Esprits

APRÈS M'ÊTRE INTÉRESSÉ AU COUP D'ÉTAT CHILIEN QUI ÉVINÇA DU POUVOIR DE MANIÈRE SANGLANTE SALVATOR ALLENDE, JE SUIS ARRIVÉ TOUT NATURELLEMENT AUX PORTES DE LA MAISON AUX ESPRITS D'ISABELLE ALLENDE.

Allende est une raconteuse née. On est là-bas, au Chili ; on sent les personnages, le contact charnel n'est pas loin grâce à la plume habile de l'écrivaine. Nous sommes au cœur d'une riche famille chilienne avec son patriarche tyrannique et sa descendance légitime ou pas... L'histoire du Chili se raconte donc à travers cette saga. Isabelle Allende nous livre ici des clés de compréhension sur l'arrivée au pouvoir de la dictature jusqu'au coup d'état malheureux. Malgré quelques longueurs, surtout avant le fameux coup d'état, ce livre n'en reste pas moins une très belle lecture instructive sans que rien n'y paraisse.

N.S.

Portrait du colonisé, portrait du colonisateur

Parmi les ouvrages indispensables pour comprendre la colonisation, celui d'A. Memmi figure en tête de liste. Unanimement salué par les critiques de l'époque – Jean-Paul Sartre ira même jusqu'à dire que « tout est dit » - l'ouvrage n'a pas pris une ride et éclaire de nombreux processus contemporains sur la domination et l'oppression. L'auteur, qui a lui-même vécu la colonisation en Tunisie, décrit avec une grande finesse le portrait psychologique du colonisateur (celui « qui s'accepte » et celui « qui se refuse ») et du colonisé, chez qui le désir de changement par la révolte est inéluctable. L'auteur annoncera d'ailleurs la grande vague de la décolonisation une décennie avant qu'elle ne soit effective au niveau politique. Le principal enseignement d'A. Memmi est qu'une relation fondamentale conditionne le colonisateur et le colonisé. Ce jeu de miroir, propre à la situation coloniale, peut s'appliquer à toute relation dominant / dominé et, c'est en cela, que cet ouvrage est d'une criante actualité et devrait continuer à être lu par les nouvelles générations.

A. Billaud

« Portrait du colonisé, portrait du colonisateur » d'Albert Memmi - Première édition Corréa, 1957, édition Gallimard, 1985

La rafle : un film pour la mémoire

Un film sur la rafle du Vel' d'Hiv', dont furent victimes plus de 13 000 juifs français les 16 et 17 juillet 1942, parmi lesquels de nombreux enfants, et qui rend compte de la brutalité avec laquelle l'affreux couperet s'est abattu sur la population juive. L'histoire est centrée sur le personnage de Joseph Weismann (et inspiré de ces mémoires), un jeune juif, interprété par Hugo Leverdez. Avec également Gad Elmaleh, Mélanie Laurent, Sylvie Testud,…
A voir absolument…

C.R

Exil, exit ?

Les difficultés d'accès aux soins pour tous est devenu un problème grandissant dans nos sociétés occidentales, c'est pourquoi Médecins du Monde se bat pour « un égal accès à la prévention et aux soins pour toutes les personnes vivants en Europe, sans discrimination liée au statut administratif ou aux capacités financières ». Selon l'ONG, « les politiques de santé ne devraient pas être assujetties aux politiques d'immigration». Par son exposition photo, installée place de la Bastille jusqu'au 21 février, Sipa Press illustre et sensibilise l'opinion publique aux 3 demandes de Médecins du Monde faites aux politiques européens :
- Pas de dénonciation pour soins
- La protection des mères et des enfants
- Pas d'expulsion pour les malades

N.S

Retrouvez toutes les infos sur www.medecinsdumonde.org et sur www.sipapress.com

RENCONTRE

Yamin Dib

« Etre beur n'est pas un métier ! »

NÉ À MARSEILLE, YAMIN DIB, COMÉDIEN ACCOMPLI, FAIT PARTIE DE CETTE PREMIÈRE GÉNÉRATION D'ENFANTS D'IMMIGRÉS QUI SAIT Ô COMBIEN IL EST NÉCESSAIRE DE SE BATTRE POUR RÉUSSIR DANS UN MILIEU BOURRÉ DE PRÉJUGÉS.

Tout a commencé à Vanchy (Ain), petit village où ses parents ont désormais élu domicile… Alors collégien, Yamin découvre le théâtre, grâce à sa prof de français, mais tout va s'éclaircir dès qu'il voit sa première pièce de théâtre : « Tout d'un coup, c'est comme une espèce de révélation qui s'est imposée à moi » se souvient-il. Un an passe avant qu'il ne se décide à aller frapper à la porte de La Veuve Noire, troupe amateur locale, et ainsi exprimer son profond désir : devenir comédien. Conscient de sa non expérience, Yamin se forme, participe aux différents ateliers, dispensés par la troupe, doublé de cours de théâtre. Pas à pas, il réussit à s'introduire dans cette troupe où il décroche des rôles de plus en plus importants. Totalement absorbé par sa passion, il échoue au bac « lamentablement, il faut le dire » insiste t-il avec un humour vif, et rencontre, lors d'une représentation de Don Juan dans laquelle il joue, un metteur en scène qui lui propose de rejoindre sa troupe francophone en Italie. Bingo « Je vais pouvoir passer de l'amateurisme au professionnalisme ! » se réjouit Yamin. Le voilà donc à enchaîner, un an durant, représentations sur représentations à travers l'Italie, avec tout ce que ça comporte en charge de travail, d'apprentissage aussi mais « quelle école magnifique ». « Gonflé à bloc par cette expérience » comme il aime à le dire, il décide de tenter le concours du conservatoire à Paris. 1er Choc ! D'un sublime appartement en Italie, il se retrouve dans une chambre de bonne de 13 m² dans le 13ème arrondissement de Paris, passe au répertoire classique et se fait éliminer du Conservatoire dès le 1er tour : « Y'a 20 ans, un p'tit beur au conservatoire, ça ne plaisait pas forcément » ironise t-il. Mais bon, Yamin ne se démonte pas, cumule petits boulots sur petits boulots pour s'offrir les fameux cours Florent. 2ème choc ! « Que des fils à papa qui se prenaient déjà tantôt pour James Dean tantôt pour Isabelle Adjani ; trop pour moi… ». Il y reste cependant un an et comprend qu'il faut passer par la case figuration. Le parcours du combattant commence : castings sur castings, course aux cachets, période de doutes,…. Mais plus déterminé que jamais parce qu' « il était hors de question de rentrer chez mes parents sans rien », Yamin cumule les figurations jusqu'à l'obtention de son statut d'intermittent du spectacle. Son statut en poche, il décide alors de souffler un peu et postule au Club Med en tant qu'animateur. A sa grande surprise, il est retenu. Une nouvelle aventure pleine de surprises commence… Alors qu'il est au Sénégal, il fait « THE » rencontre qui n'est autre que Patrice Leconte. De cette rencontre, Yamin obtiendra son 1er rôle au cinoche, aux côtés de Bohringer, Benguigui, Bouquet, dans « Tango ». Le tournage fini, Yamin reprend son bâton de pèlerin, enchaîne figus sur figus et décroche sa première pub. Vient ensuite une succession de petits rôles, bien clichés, pour des séries télé : « PJ », La Crime », « la Vie de Famille », « Un gars, une fille », « Cinq sur Cinq », … Et puis un jour il dit stop : « Marre d'être dans le tiroir beur, marre des rôles caricaturaux ! ». A bon entendeur... Le temps passe, Yamin joue quelques petits rôles au cinéma, tourne par exemple avec Michaël Youn dans Iznogoud. Toujours aussi tenace, il poursuit, cumule les castings parce qu'il faut le dire « c'est ça la réalité du métier de comédien », décroche des rôles dans des comédies musicales, dernière en date Mozart d'olivier Dahan, et arrive enfin à obtenir un vrai rôle de fiction dans la nouvelle génération de Caméra Café.

A la question « Quel serait le rôle de ta vie ? », Yamin répond, avec cet humour qui le caractérise, « A mon avis, je vais l'avoir dans quelque temps je pense… ! ».

En tournée pour Mozart (www.mozartoperarock-leforum.com), pour plus d'infos sur Yamin : www.yamindib.net.

Yasmine OUDJEBOUR